

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO  
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET UNIVERSITAIRE

« E.S.U. »

INSTITUT SUPÉRIEUR PÉDAGOGIQUE

« I.S.P. MACHUMBI »

B.P. 30 GOMA



SECTION DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

DÉPARTEMENT DE FRANÇAIS

ÉTUDE CONFRONTATIVE DES FORMES  
VERBALES DU FRANÇAIS ET DU KINYANGA :

*Cas du mode Indicatif*

Par Jérémie KIRAKU MWISA bin Bahunga

Mémoire présenté et défendu en vue de  
l'obtention du diplôme de Licencié en  
Pédagogie Appliquée

Option : **Français-Langues Africaines**

Directeur : **OLIMBA EMEDI Kavain**  
Professeur Docteur

Encadreur : Joseph MUSHUNGANYA SAMBUKERE  
Assistant<sub>2</sub>

*Chef de Travaux*

*Année Universitaire 2010 - 2011*

## ÉPIGRAPHE

*« Si tu penses en termes de mois, plante des graines ;  
Si tu penses en termes d'années, plante des arbres ;  
Si tu penses en termes de générations, investis dans l'éducation ».*

**CONFUCIUS**

## DÉDICACE

À notre épouse Léonie HAMULI BIHANGO ;

À nos parents Joseph KISIMIRA MUISA RWANDANGABO et Joséphine BUTINDA SANIA ZUENA, ainsi qu'à notre tante SANATA RUBEHA ;

À nos aînés et nos cadets Désiré BAHU BENI, Georgette UKAMBO BWIRA, Georges KISIMIRA BAHUNGA ; MUHINDO MUISA, Bénite UKAMBO et Alain NKEKENI MUISA ;

À nos fils PARADOXE, BLAISE, RODRIGUE et ÉGIDE KIRAKU ;

À tous ceux qui nous sont chers.

**Jérémie KIRAKU MWISA bin Bahunga**

## REMERCIEMENTS

Ce travail est le résultat de l'appui de plusieurs personnalités que nous devons inéluctablement remercier et féliciter.

Il s'agit d'abord de Dieu Tout – Puissant qui nous a prêté le souffle de vie, l'occasion, la force ainsi que la grâce de réaliser le présent travail et de terminer notre parcours étudiant.

Il s'agit, ensuite, du Professeur Docteur OLIMBA EMEDI Kavain et de l'Assistant Joseph MUSHUNGANYA SAMBUKERE qui, malgré leurs multiples occupations, ont accepté de nous accompagner respectivement en dirigeant ce travail et en nous encadrant.

Nous tenons à exprimer aussi notre profonde reconnaissance à tous les enseignants ayant contribué, par leur prestation, à notre formation au Cycle de Licence, à savoir, les Professeurs Docteurs Albert MBULAMOKO NZEGE MOVOAMBE, Gratien MOKONZI BAMBANOTA, Jean-Claude MAKOMO MAKITA, Maurice MUYAYA WETU, Noël NTERANYA MONDO, OLIMBA EMEDI Kavain et Valérien DEDIA BUGANDE ; les Chefs de Travaux André MUHEMEDI KOLO, BUTOA BALINGENE, Charles KOLINDE MADRAGULE, Christophe BANGI KIRANGA, Jean –Népo SEBUKE SIMENYA, Laurent MUNSABIMANA et NTAMABYARIRO UWIMANA.

Nous remercions sincèrement les corps académiques et administratifs des Instituts Supérieurs Pédagogiques Rutshuru et Machumbi, pour leur dévouement au service et leur amour aux étudiants, deux vertus dont voici le fruit.

Nous exprimons également nos sentiments de gratitude à tous nos compagnons de lutte, les camarades étudiants avec qui nous avons évolué au cours de notre formation au sein des Instituts Supérieurs Pédagogiques Rutshuru et Machumbi.

Nos remerciements s'adressent aussi à tous les membres de l'Église locale de la 8<sup>e</sup> CEPAC OFFICE/KANISA LA MUNGU-GOMA en général, et à tous les chantres du Groupe LES MESSAGERS en particulier, pour leur soutien tant moral que spirituel.

Nous remercions sincèrement le couple Yannick BWIRA MOTOMONGA-Dorcas CHONGO NYAMUMPUNGE, pour avoir fait de nous son « fils » et pour nous avoir soutenu tant moralement, spirituellement que matériellement.

Nous ne saurons clore cette page élogieuse sans devoir remercier notre ami Dieudonné NTANGENINKA ONGO'RIKO, pour nous avoir assisté intégralement, ainsi que notre aîné Valentin KISUBA MUHINDO et nos pairs Bernadin ULIMWENGU BIREGEYA et Marcel KITIMA SHEKIBUTI, pour leur soutien matériel.

Que tous ceux qui nous ont assisté d'une manière ou d'une autre trouvent et récoltent ici le fruit de ce qu'ils ont semé.

**Jérémie KIRAKU MWISA bin Bahunga**

## SIGLES, ABRÉVIATIONS ET SYMBOLES

Ant.	: Antérieur
Ap. J.C.	: Après Jésus-Christ
Ass.	: Assistant
Assistant <sub>2</sub>	: Assistant de deuxième mandat
Augm.	: Augment
Auxil. T.S.C	: Verbe auxiliaire conjugué au temps simple correspondant
Auxil.	: Verbe auxiliaire <del>Av. J.C.</del> : Avant Jésus-Christ
B.	: Base
B.P.	: Boîte postale
C.A.	: Complément d'agent
C.C.L.	: Complément circonstanciel de lieu
C.C.M.	: Complément circonstanciel de manière
C.C.T.	: Complément circonstanciel de temps
C.O.D.	: Complément d'objet direct
C.O.I.	: Complément d'objet indirect
Comp.	: Composé
Compl.	: Complément
Dés.	: Désinence
D.L.E.	: Didactique des Langues Étrangères
Éd.	: Édition
E.S.U.	: Enseignement Supérieur et Universitaire
Etc.	: Ainsi de suite
F.V.	: Forme verbale
Fin.	: Finale
Fut.	: Temps futur
Gr. C.A.	: Groupe complément d'agent
Gr. C.O.D.	: Groupe complément d'objet direct
Gr. C.O.I.	: Groupe complément d'objet indirect
Gr. S.	: Groupe sujet
Gr.	: Groupe
Gr.C.	: Groupe Complément
I.O.	: Infixe objet

I.O.D.	: Infixe objet direct
I.O.I.	: Infixe objet indirect
I.R.	: Infixe réfléchi
I.Re.	: Infixe relatif
I.S.P.	: Institut Supérieur Pédagogique
Imp.	: Impératif
Impa.	: Temps imparfait
Ind. Fut. Ant	: Indicatif futur antérieur
Ind. Fut.	: Indicatif futur
Ind. P-q-p	: Indicatif plus-que-parfait
Ind. prés.	: Indicatif présent
Ind.	: (Mode) indicatif
M.T.	: Morphème de temps
Op. Cit.	: Opere citato (déjà cité)
P	: Moment présent sur la ligne de temps
P.A.	: Préfixe adjectival
P.F.	: Postfinale
P.N.	: Préfixe nominal
P.P.	: Préfixe pronominal
P.U.F.	: Presse Universitaire de France
P.U.Z.	: Presse Universitaire du Zaïre
P.V.	: Préfixe verbal
Part.	: Participe
Pers.	: Personne
Plur.	: Pluriel
P-q-p	: Plus-que-parfait
Prad.	: Préradical
Préf.	: Préfinale
Prés.	: Temps présent
Prop. sub.	: Proposition subordonnée
Prop.	: Proposition
Prop. princ.	: Proposition principale
R.D.C.	: République Démocratique du Congo
R.V.	: Radical verbal

Rad.	: Radical
(S)	: Sujet supplémentaire
S.	: Sujet
S.A.	: Suffixe applicatif
S.R.	: Suffixe réciprocatif
Sing.	: Singulier
Subj.	: Subjonctif
T.C.	: Temps composé
T.F.C.	: Travail de Fin de Cycle
T.F.E.	: Travail de Fin d'Etudes
T.N.	: Thème nominal
T.S.	: Temps simple
T.S.C.	: Temps simple correspondant
Term.	: Terminaison
V. act.	: Verbe actif
V. intr.	: Verbe intransitif
V. pass.	: Verbe passif
V. pron.	: Verbe pronominal
V. tr. dir.	: Verbe transitif direct
V. tr. ind.	: Verbe transitif indirect
V. tr.	: Verbe transitif
V.	: verbe
→	: Se réalise, se réécrit, fait
°	: Élément substituable absent
∩	: Cas d'élision ou de liaison
~~~~~	: Déroulement de l'action sur la ligne de temps
∅	: Élément ou donnée qui n'existe pas

## 0. INTRODUCTION GÉNÉRALE

Notre travail s'intitule : « *Étude confrontative des formes verbales du français et du kinyanga : cas du mode indicatif* ».

Quels en sont les fondements essentiels ?

### 0.1. CADRE, CHOIX ET INTÉRÊT DU SUJET

Les recherches dans le Département de Français peuvent s'effectuer dans trois orientations : la didactique, la littérature et la linguistique (MAKOMO, M., 2006 – 2007 : 30). Nos recherches s'inscrivent dans le cadre linguistique, précisément celui de la grammaire descriptive et comparative axée essentiellement sur les formes verbales du français et du kinyanga en se bornant sur le cas du mode indicatif dans une perspective typologique et synchronique. Cependant, il convient de signaler que les présentes investigations aboutiront à certaines orientations didactiques : ce qui donne au travail un caractère linguistico-didactique.

Dans le processus enseignement-apprentissage du français chez des nyangaphones surgissent certaines difficultés dues au fait que le français et le kinyanga ne sont pas de même souche, l'un est une langue romane, l'autre une langue bantu : ce sont des langues non congénaires.

Enseigner et apprendre les formes verbales de l'indicatif en français à un monde nyangaphone s'avèrent une tâche difficile. Il faudra alors user de certaines orientations méthodologiques basées sur les contrastes et les similitudes que présentent ces deux langues sur le plan typologique afin de résoudre cette question. D'où le choix que nous avons opéré pour essayer de répondre à cette préoccupation en disponibilisant les résultats des présentes investigations.

### 0.2. PROBLÉMATIQUE

Dans le processus d'apprentissage d'une langue seconde se posent certains problèmes dus à des phénomènes linguistiques, notamment le superstrat, le substrat et l'adstrat. La langue première peut influencer l'apprentissage de la langue seconde : c'est le substrat. De même, la langue seconde peut le faire à celui de la langue première : c'est le superstrat.

Des langues géographiques voisines peuvent s'interinfluencer : c'est l'adstrat. Aussi parlera-t-on d'interférences lorsque les acquis antérieurs ne favorisent pas l'apprentissage de la langue

nouvelle, et de transferts quand ces acquis le favorisent ou ne le gênent pas. Le cas d'apprentissage du français par des nyangaphones n'échappe pas à ce phénomène. D'où l'enseignant de langue peut se servir de cet aspect pour rendre fructueux ses enseignements sur les formes verbales de l'indicatif en français en se basant sur les similitudes et les contrastes existant entre le français et le kinyanga du point de vue des formes verbales de l'indicatif en ces deux langues.

Aussi se posent les questions y relatives suivantes :

- Existe-t-il des notions théoriques nécessaires relatives à la grammaire contrastive (confrontative) pouvant être appliquées à la présente étude ?
- Considérant le mode indicatif, comment se présentent les structures des formes verbales du français, d'un côté, et celles des formes verbales du kinyanga, de l'autre ?
- Par quoi se manifestent les points de contraste et ceux de similitude entre ces deux catégories de structures ?
- Quelle directive méthodologique appliquer pour permettre un apprentissage facile des formes verbales de l'indicatif en français par des apprenants nyangaphones ?

### **0.3. OBJECTIFS DE L'ÉTUDE**

Ce travail poursuit un triple objectif :

- Présenter des notions théoriques nécessaires en rapport avec la grammaire contrastive afin de les appliquer à la présente étude ;
- Élaborer un bilan confrontatif des formes verbales du français et celles du kinyanga axé sur le mode indicatif et capable de servir de point de départ vers la diglossie, voire le bilinguisme de la part de tel ou tel autre locuteur de ces deux langues en tenant compte des phénomènes superstrat et substrat ;
- Définir, sous forme de proposition, une directive méthodologique adaptée à l'étude confrontative ici présente pouvant servir de support didactique dans le processus enseignement-apprentissage du français chez des nyangaphones.

#### 0.4. HYPOTHÈSE DU TRAVAIL

Constituée de quatre volets, l'hypothèse de nos investigations s'articule de la manière suivante :

- Il existerait bien des notions théoriques nécessaires relatives à la grammaire contrastive (confrontative) pouvant être appliquées à la présente étude ;
- Considérant le mode indicatif, les structures des formes verbales du français et celles des formes verbales du kinyanga ne se présenteraient pas de façon totalement analogue sur le plan typologique;
- Les points de contraste et ceux de similitude entre les structures respectives des formes verbales de l'indicatif en ces deux langues se manifesteraient par les éléments qui constituent ces formes verbales d'une part, et par les typologies ou classes linguistiques d'autre part ;
- La directive méthodologique à appliquer pour permettre un apprentissage adéquat et facile des formes verbales du français par des apprenants nyangaphones serait d'enseigner ces formes verbales en suivant les principes mis en place par les théoriciens de didactique du français tout en tenant inévitablement compte des résultats de la confrontation des formes verbales de l'indicatif en ces deux langues et en usant de l'approche communicative, soumettant ainsi les apprenants à de nombreux exercices interlocutoires par la dramatisation.

#### 0.5. ÉTAT DE LA QUESTION

Nous ne sommes pas le premier à faire des recherches sur le kinyanga, encore moins sur la grammaire contrastive du français et des langues bantu. Bien de nos prédécesseurs s'y sont penchés.

Voici, dans les lignes qui suivent, quelques exemples des réalisations de ces prédécesseurs :

1. KADIMA, M., *Esquisse phonologique et morphologique de la langue nyanga*, Annales du Musée Royal de l'Afrique Centrale, Tervuren (Belgique), 1965, 54 pages.
2. KIBANDJA, M., *Étude confrontative des formes pronominales du français, du kiswahili et du kihunde*, Mémoire de Licence, inédit, I.S.P. Rutshuru, 2010, 118 pages.
3. MATEENE, K., *Essai de grammaire générative et transformationnelle de la langue nyanga*, P.U.Z, Kinshasa, 1980, 346 pages.
4. MBULAMOKO, M., *Verbe et personne. Les substituts et marques de la personne*

*verbale en latin, espagnol, français, allemand, lingala et ngbandi*,  
Tübingen, Tübingen Beiträge zur Linguistik, n° 36, 1973, 298 pages.

5. LUENDO, K., *Analyse contrastive des formes nominales du français et du kihunde*, Mémoire de Licence, inédit, I.S.P. Rutshuru, 2008, 73 pages.
6. MUHINDO, M., *Étude contrastive de la phonétique du français et du kihunde*, Mémoire de Licence, Inédit, I.S.P. Rutshuru, 2009, 79 pages.
7. SAMBUKERE, M., *Une lecture des contes nyanga*, Mémoire de Licence, inédit, I.S.P. Kisangani, 2007, 112 pages.

## 0.6. OUTILS MÉTHODOLOGIQUES

Toute recherche scientifique suppose inévitablement une méthode, car c'est celle-ci qui prouve sa scientificité même. Pour vérifier notre hypothèse, nous avons d'abord recouru à la technique documentaire et à la technique d'interview qui nous ont fourni les données constituant les éléments du corps de notre travail. Ensuite, étant nous-même locuteur du kinyanga, nous nous sommes servi de la méthode participative pour étoffer notre travail. Enfin, la méthode comparative ou confrontative a été largement utilisée aux fins d'aboutir aux résultats finals de nos recherches.

En terme de proposition sur le plan pédagogique, la démarche a consisté à adapter la méthode confrontative au processus enseignement- apprentissage des formes verbales du mode indicatif en français chez des apprenants nyangaphones. Ces approches sont suffisamment détaillées dans le premier chapitre du présent travail.

## 0.7. DÉLIMITATION DU SUJET

Il est impérieux d'inscrire la portée exacte du sujet dans toute recherche scientifique. Nos investigations portent essentiellement sur la confrontation des formes verbales du français et du kinyanga, en passant par un recours à la structure de formes verbales du mode indicatif à la voix active et à la forme affirmative des deux langues, à la conjugaison et à la théorie des typologies linguistiques. Il s'agit, essentiellement, d'une étude morphologique, typologique et synchronique à caractère comparatif interlingual aboutissant à une ébauche pédagogique. En ce qui concerne la langue française, nous nous référerons au système verbal tel que conçu par Maurice GREVISSE dans *Précis de grammaire française*, Édition 1996.

Quant à la langue nyanga, il convient de signaler qu'elle comporte différents dialectes : le kikumbule, le kitiri, etc. Dans le présent travail, nous nous servons de la variété du kinyanga parlée dans le Groupement Walowa-Uroba, Secteur des Wanianga, Territoire de Walikale, Province du Nord-Kivu, en République Démocratique du Congo.

## **0.8. DIVISION DU TRAVAIL**

Hormis l'introduction et la conclusion générales, le présent travail comprend quatre chapitres dont chacun se clôture par une conclusion partielle, excepté le premier.

Le premier, portant sur le cadre théorique et méthodologique, développe des notions relatives aux concepts clés que contient le titre du travail ainsi qu'aux techniques et méthodes y utilisées. Aussi, y présente –on les deux langues, à savoir, le français et le kinyanga ; la théorie sur la grammaire contrastive ou confrontative ainsi que l'analyse des outils méthodologiques auxquels nous avons eu recours.

Le deuxième chapitre traite des notions relatives aux formes verbales de l'indicatif en kinyanga, d'une part, et à celles de l'indicatif en français, d'autre part.

Le troisième chapitre essaie de faire une analyse confrontative des formes verbales de l'indicatif en français et celles de l'indicatif en kinyanga en établissant leurs points de ressemblance et/ou de dissemblance.

Le quatrième et dernier chapitre présente une proposition de certaines directives didactiques pouvant faciliter le processus enseignement-apprentissage des formes verbales de l'indicatif en français chez des nyangaphones en se basant sur les similitudes et les contrastes existant entre le français et le kinyanga quant aux formes verbales de l'indicatif.

Enfin, le travail se clôture par une conclusion générale qui en présente le bilan.

## **0.9. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES**

La première difficulté à laquelle nous nous sommes heurté, c'est le manque d'une bibliothèque appropriée à Goma. Aussi nous a-t-il fallu faire un séjour de lecture coûteux à l'I.S.P. Bukavu ; et cela, après avoir encaissé un grand retard dans l'élaboration du présent travail.

La seconde difficulté a été la maîtrise de l'outil méthodologique à utiliser ; il nous a fallu un laps de temps pour mieux la maîtriser.

# Chapitre premier : CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE DE L'ÉTUDE

## 1.1. INTRODUCTION

Toute recherche scientifique a le devoir de définir avec précision son champ théorique ainsi que la façon dont elle doit se réaliser.

C'est ainsi que ce chapitre présente le cadre conceptuel du travail. Il est question de définir les mots clés, les expressions ayant l'air figées, les éléments figurant dans le titre du travail afin de saisir la portée exacte du sujet et le domaine où il s'inscrit pour sa contribution théorique. Il s'agit aussi de présenter, d'une façon analysée, notre cadre méthodologique pour mieux cerner les éléments de confrontation des formes verbales du français et du kinyanga sur base du mode indicatif.

Loin de constituer un prolongement de l'introduction générale du travail, ce chapitre constitue le point lumineux sur la suite de nos investigations en leur ouvrant une perspective bien déterminée.

## 1.2. CADRE CONCEPTUEL

Ce point comprend deux volets, à savoir : la présentation du français et du kinyanga d'une part, ainsi que celle de la méthode confrontative, de l'autre.

### 1.2.1. PRÉSENTATION DES LANGUES

#### 1.2.1.1. LE FRANÇAIS

##### 1.2.1.1.1. BREF HISTORIQUE

Le français est issu du **latin** (vulgaire). Il est alors une langue romane comme l'italien, l'espagnol, le portugais et le roumain. Déjà, vers le II<sup>ème</sup> siècle, Av. J.C., le latin est présent en Provence (Sud de la Gaule). De 58 à 51 (I<sup>er</sup> siècle Av. J.C.), Jules CÉSAR envoie des expéditions militaires en Gaule afin de s'en emparer et de la coloniser. Les Romains s'installent ainsi en Gaule et y apportent le latin. Celui-ci entre en contact avec les langues gauloises dont le **celtique**, parlé au Nord, et l'**ibère**, parlé dans le midi (Sud). L'administration romaine met en place des infrastructures de développement en Gaule (construction des écoles, des églises, des marchés, des structures de santé, des routes, etc.)

Il y a deux sortes de latin : *le latin classique* qui est appris à l'école (ou de l'administration), ainsi que *le latin vulgaire* ou *populaire*, c'est-à-dire parlé par le bas peuple.

Comme ce latin ne cesse de subir des modifications via son contact avec les langues gauloises, il perd sa pureté. Ce faisant, il parvient tout de même à évincer bientôt l'ibère.

Au V<sup>e</sup> siècle Ap.J.C., les invasions germaniques apportent à leur tour le **tudesque** (langue germanique). Les Germains ne dominent que militairement les Romains. Aussi le tudesque reste-t-il la langue de l'armée alors que le latin, la langue des autres secteurs de la vie. Mais, le latin classique, parlé par une minorité, tend à disparaître, le gros parlant le latin vulgaire.

En 813 Ap. J. C., au Concile de Tours, le Pape autorise officiellement que la liturgie, c'est-à-dire le culte se tienne en latin vulgaire, langue connue et comprise de tous.

De l'union de toutes ces langues en contact naît une langue-fille, le **ROMAN**, dont le premier texte officiel fut **Les Serments de Strasbourg** (842 Ap.J.C), qui sont une sorte d'alliance des rois **Louis-le-Germanique** et **Charles –le –Chauve** contre leur frère aîné **Lothaire**. Ce texte sera suivi d'autres, notamment :

- *La cantilène de Sainte Eulalie* (X<sup>e</sup> siècle Ap. J.C.) ;
- *La vie de Saint Léger* (vers 980 Ap.J.C) ;
- *La vie de Saint Alexis* (vers 1040 Ap.J.C).

Le roman sera constitué de plusieurs dialectes dont les **dialectes d'oc** (au Sud) : le gascon, le catalan, le languedocien, le provençal, le limousin, l'auvergnat, le dauphinois ; et les **dialectes d'oïl** (au Nord) : le francien, le wallon, le picard, le normand, l'anglo-normand (langue de la cour et de l'aristocratie anglaise), le bourguignon, le lorrain, l'angevin, le poitevin, le berrichon ( UWIMANA,N., 2009 – 2010 :15).

La forte organisation des Capétiens qui succèdent aux Carolingiens impose le francien, dialecte de l'Île-de-France, région française dont ils sont originaires et d'où ils n'ont jamais déplacé la capitale du royaume, à tous les habitants du pays. Le francien devient alors la langue tant nationale qu'officielle. Ainsi privilégié, il supprime les autres dialectes et reste le seul maître du terrain, avec Philippe Auguste et Saint-Louis. Le francien se développera pour devenir le français. Paris devient un centre littéraire. Bien des œuvres y paraissent en cette langue dont *le Roman de la Rose* de Jean de Meung et de Guillaume de Lorris. C'est la période de l'**ancien français**. De 1150 au début du XIV<sup>e</sup> siècle, paraissent aussi *Le Roman de Rénart*, *Les Fabliaux* ainsi que les premières illustrations de la prose littéraire avec Geoffroy de Villehardouin et Robert de Clari. C'est ici que voit aussi le jour la versification française.

Bien que combattu par d'autres langues, le français marque son extension dans bien des pays européens : Italie, Angleterre, Allemagne, Pays-bas, etc.

Du XIV<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècles, la langue se présente sous la forme de **moyen français**, caractérisé par l'abandon des cas latins. Les troubles de la guerre de Cent Ans ne permettent pas une meilleure évolution de la langue. Cependant, certains écrivains réalisent des textes de valeur : Froissart, Commines, Georges Châtelain (prose) ; Charles d'Orléans, François de Villon (poésie) ; Guillaume de Machaut, Eustache Deschamps (versification).

Au XVI<sup>e</sup> siècle, siècle de la Renaissance, la langue évolue grâce au programme des humanistes et à l'imprimerie, déjà inventée à partir du XV<sup>e</sup> siècle par l'Allemand Jean GUTENBERG. L'intérêt est tourné vers les œuvres antiques, abandonnant ainsi celles de l'époque médiévale. L'Italie est visitée pour s'inspirer des chefs d'œuvre de ses musées.

En 1530, Pabgrave écrit *Éclaircissement de la langue française*, en Angleterre (berceau de la grammaire française). Avec Pierre de Ronsard, Joachim du Bellay, Antoine de Baïf, Jodelle, Dorat, Remy Belleau et Pontus de Tyard, la Pléiade joue un rôle important dans l'évolution de la langue. D'autres écrivains de marque se font voir ici : Michel Eyquem de Montaigne et François Rabelais. Quoique combattu, le français parvient à s'imposer en supplantant le latin.

Le XVII<sup>e</sup> siècle voit la naissance du **français classique**. À partir de la réforme de Malherbe, un projet de doter la langue française d'une institution officielle est en cours. Ce projet sera réalisé par la création, en 1635, de l'**Académie française** sous l'influence du Cardinal de RICHELIEU. Après *Le bon usage* de Vaugelas, les travaux des écrivains du classicisme contribuent fort à l'évolution de la langue. Il s'agit notamment des œuvres de Pierre Corneille, Jean Racine, Jean de la Bruyère, Nicolas Boileau, Jean de la Fontaine, Jean Baptiste Poquelin Molière, Bossuet, Blaise Pascal, René Descartes.

Bien que passé par différents mouvements littéraires dont le siècle des lumières (XVIII<sup>e</sup> siècle), le Romantisme, le Symbolisme, le Naturalisme, le Parnasse, le Réalisme et le Surréalisme, la langue française connaît, jusqu'aujourd'hui une seule institution qui est chargée de son épuration : l'Académie française.

En conclusion, le français provient du latin vulgaire (langue romane) transplanté en Gaule par la conquête romaine. Le contact du latin avec d'autres langues en Gaule donne naissance au roman. Privilégié par l'administration sous la dynastie capétienne, le francien, un dialecte du roman parlé dans l'Île-de-France, supprime les autres dialectes pour devenir le

français actuel en passant par trois étapes dont l'ancien français, le moyen français et le français classique.

### 1.2.1.1.2. ÉLÉMENTS DE LA LANGUE FRANÇAISE

Dans les lignes qui suivent, nous ne présentons que des notions sur ces éléments.

#### 1.2.1.1.2.1. LES SONS

Par définition, les **sons** du langage ou phonèmes sont des émissions d'air produites par l'appareil phonateur ou vocal (GREVISSE, M., 1996 :11). La langue française compte trente-six sons. La science qui s'en occupe s'appelle la phonétique.

##### A. Les voyelles

On appelle **voyelles**, des sons produits par les vibrations des cordes vocales et s'échappant sans avoir été arrêtés nulle part dans le canal vocal. (GREVISSE, M, idem).

La langue française compte seize voyelles dont douze orales et quatre nasales.

a. Les voyelles sont dites *orales* quand le souffle qui les produit s'échappe uniquement par la bouche. (GREVISSE, M., idem). Ce sont les suivantes :

N°	Son	Exemple
01	[a]	patte [pat]
02	[ɑ] ou [a:]	Pâte [pat] ou [pa:t]
03	[e]	manger [mã <sub>3</sub> e]
04	[ə]	premier [pRəmje]
05	[ɛ]	fête [fɛt]
06	[i]	si [si]
07	[o]	pot [po]
08	[ɔ]	bonne [bɔ̃n]
09	[ø]	pneu [pnø]
10	[œ]	peur [pœR]
11	[u]	fou [fu]
12	[y]	bru[bRy]

b. Les voyelles sont dites *nasales* quand le souffle qui les produit s'échappe par le nez et par la bouche à la fois.

N°	Son	Exemple
1	[ã]	tante [tãt]
2	[õ]	son [sõ]
3	[ë]	matin [matë]
4	[œ]	emprunt [ãpRœ]

## B. Les consonnes

Les consonnes sont des bruits de frottement ou d'explosion produits par le souffle qui, portant ou non les vibrations des cordes, rencontre dans la bouche divers obstacles résultant de la fermeture du resserrement des organes (GREVISSE, M., Ibidem :13). La langue française compte dix-sept consonnes dont quatorze orales et trois nasales, distinguées d'après la voie d'échappement du souffle. (GREVISSE, M., idem).

### a) Les consonnes orales

N°	Son	Exemple
01	[b]	banane [banan]
02	[d]	deux [dø]
03	[f]	feuille [føej]
04	[g]	gant [gã]
05	[k]	piquant [pikã]
06	[l]	poule [pul]
07	[p]	pas [pa]
08	[R]	rime [Rim]
09	[s]	savon [savõ]
10	[t]	table [tabl]
11	[v]	cave [kav]
12	[z]	crise [kriz]
13	[ʒ]	juger [ʒyʒe]
14	[ʃ]	chou [ʃu]

### b) Les consonnes nasales

N°	Son	Exemple
1	[m]	maman [mamã]
2	[n]	ananas [anana]
3	[ɲ]	pagne [paɲ]

**N.B :** À la liste des consonnes s'ajoutent les sons [ɲ] et [tʃ] que l'on trouve dans des mots étrangers constituant des néologismes de mot en français.

Ex : Parking [paRkiŋ ]

Match [matʃ ]

### C. Les semi-voyelles ou semi-consonnes

La langue française compte trois semi-voyelles ou semi-consonnes. Les voici :

N°	Son	Appellation	Exemple
1	[ j ]	yod	Papier [papje ]
2	[ ɥ ]	ué	tuer [tɥe]
3	[ w ]	oué	oiseau [wazo ]

### 1.2.1.1.2.2. LES SIGNES

#### A. L'alphabet

La langue écrite note les sons du français au moyen de vingt-six lettres, dont l'ensemble constitue l'**alphabet**. (GREVISSE, M., ibidem :15). La science qui s'en occupe s'appelle la graphologie.

D'après la graphie, on distingue les lettres majuscules ou capitales (A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z) et les lettres minuscules (b,c,d,f,g,h,,j,k,l,m,n,p,q,r,s,t,v,w,x,y,z).

Quant à l'articulation ou la prononciation, on distingue vingt lettres -consonnes (b,c,d,f,g,h,,j,k,l,m,n,p,q,r,s,t,v,w,x,y,z) et six lettres -voyelles(a,e,i,o,u,y). (GREVISSE, M., Idem)

#### B. Les signes orthographiques

Les cinq signes orthographiques utilisés en français sont les suivants :

##### a. Les accents

On en distingue trois sortes :

1°. L'accent *aigu* (´) : se place essentiellement sur la voyelle e.

Ex : clé, café, élève, aisément

2°. L'accent *grave* (`) : se place sur les voyelles e, a et u

Ex : à, çà, là, mère, palmarès, thèse, où

3°. L'accent *circumflexe* (^) : se place sur toutes les voyelles, excepté y.

Ex : âme, fête, île, diplôme, dû

b. Le **tréma** ( ¨ ) : se met sur les voyelles e, i, u pour indiquer que, dans la prononciation, elles se séparent de la voyelle qui les précède ou qui les suit.

Ex : aiguë, haïr, contiguïté, Esaü

c. La **cédille** : se place sous le c devant a, o, u pour indiquer que ce c doit se prononcer [s] et non [k].

Ex : commerçant, leçon, reçu

d. L'**apostrophe** ( ' ) : se place en haut et à droite d'une consonne pour marquer l'élision de a, e, i.

Ex : l'arme, d'abord, l'idole, aujourd'hui, s'il vient...

e. Le **trait d'union** (-), sans vouloir se confondre au tiret, sert à lier plusieurs mots (mots composés) ou à séparer des syllabes si le mot n'est pas achevé sur la ligne et qu'il doit continuer sur la ligne suivante.

Ex : arc-en-ciel, garde-malade, gobe-mouches, gratte-ciel, bouche-trou, anti-constitutionnellement. (GREVISSE, M., ibidem :15-16).

### 1.2.1.1.2.3. LA PRONONCIATION

Par définition, la **prononciation**, c'est la manière d'articuler les mots. (GREVISSE, M., Ibidem :17). Donc prononciation est synonyme d'articulation.

#### A. L'accent d'intensité ou accent tonique

L'**accent d'intensité** ou **accent tonique** consiste dans un appui particulier de la voix sur une des syllabes d'un mot ou d'un groupe de mots. Il fait partie des prosodèmes dont s'occupe la prosodie. Il n'est pas alors à confondre aux accents, signes orthographiques.

Les syllabes frappées de l'accent d'intensité sont *toniques*, les autres qui n'en sont pas frappées sont *atones*.

Ex : Enfant → en - fant : en - (syllabe atone), -fant (syllabe tonique).

Entreprise → en - tre - pri - se : en - tre - , - se (syllabes atones), - pri - (syllabe tonique).

La syllabe qui précède immédiatement la syllabe tonique est dite **protonique** et celle qui la suit immédiatement est dite **posttonique**.

Ex : Enfant → en - fant } en - (syllabe protonique).

Entreprise → en - tre - pri - se } - tre - (syllabe protonique), - se (syllabe posttonique).

On distingue l'accent de mot (celui qui compte dans un mot isolé), l'accent de groupe (celui qui compte pour tout un groupe de mots).

Ex : - Vérité

- Un grand bruit d'homm (e)/et de chevaux/avait succédé/au silenc(e).

**N.B :** L'accent d'intensité doit être distingué de l'accent d'insistance qui affecte telle ou telle autre syllabe prononcée avec une énergie particulière.

Ex : C'est détestable!

C'est un spectacle épouvantable!

N'oubliez pas l'importance du surmoi chez Freud!

Outre l'accent d'intensité, on peut citer parmi les prosodèmes : le **ton**, l'**intonation**, la **pause**, la **durée**, le **rythme**, etc.

(GREVISSE, M, ibidem :17-18)

## B. La liaison

Une consonne finale, muette devant un mot isolé, se prononce, dans certains cas, devant la voyelle ou l'h muet initial du mot suivant, et s'appuie même si intimement sur ce mot que, pour l'oreille, elle fait corps avec lui plutôt qu'avec le mot auquel elle appartient : c'est ce qui s'appelle faire une **liaison**. (GREVISSE, M., idem :18). La liaison est donc l'action de joindre, en parlant, la dernière lettre d'un mot au mot suivant.

Ex : Sans <sup>∩</sup>ordre [sãz∩RdR].

Petit <sup>∩</sup>homme [pətit∩m].

Certaines consonnes changent de prononciation dans les liaisons :

s et x se prononcent [Z] : pas <sup>∩</sup>à pas [pazapa] ; deux <sup>∩</sup>hommes [døz∩m]

d se prononce [t] : grand <sup>∩</sup>effort [gRãtef ∩:R] ;

g se prononce [k] : sang <sup>∩</sup>et eau [sãkeo]

(GREVISSE, M., idem)

## C. L'élision

L'**élision** est la suppression, dans la prononciation, d'une des voyelles a, e, i devant un mot commençant par une voyelle ou un h muet. Les élisions qui se font dans la prononciation ne sont pas toujours marquées dans l'écriture. Quand elles le sont, la voyelle élidée est remplacée par une apostrophe.

(GREVISSE, M, Ibidem :18-19).

Ex : Faiblee escorte

Il a presquee échoué.

L'or

D'abord

L'heure

S'il t'aperçoit, fuis-le.

#### I.2.1.1.2.4. LES MOTS

Les mots du français peuvent être rangés en neuf catégories ou parties du discours.

##### A. Les mots variables

Cinq espèces de mots sont variables :

- a. Le **nom** ou **substantif**, qui sert à désigner, à « nommer » les êtres, les choses, les idées.  
(GREVISSE, M., Ibidem : 20).

Ex : Homme

Porc

Télévision

Paix

Rodrigue

Troupeau

Arc-en-ciel

- b. L'**article**, qui se met devant un nom pour en marquer un sens complètement ou incomplètement déterminé. (GREVISSE, M., idem).

Ex : Le garçon

La pile

Je vais aux Etats-Unis.

Les enfants viennent du village et des Antilles.

Nous buvons du thé et mangeons des épinards.

Un enfant

Une maison

Des élèves attendent le préfet.

- c. L'**adjectif**, qui se joint au nom pour le qualifier ou pour le déterminer. (GREVISSE, M., idem).

Ex : Une femme intelligente.

Son cahier se perd.

Fais-moi ce pagne.

Quel enseignant cherches-tu ?

Quelle chance!

Je parlais des hommes, lesquels hommes nous ont injuriés.

Nous avons vu deux filles.

Tu voyais quelques élèves.

- d. Le **pronom** qui, en général, représente un nom, un adjectif, une idée, une proposition.  
(GREVISSE, M., idem). Le pronom sert alors à remplacer.

Ex : Ils furent contents.

Nos enfants ne connaissent pas ceux -là.

Ces chemises sont les nôtres.

Que te demande-t-on ?

Les objets dont je parle fascinent nos parents.

Personne n'a payé son plat.

- e. Le **verbe**, qui exprime, soit l'action faite ou subie par le sujet, soit l'existence ou l'état du sujet, soit l'union de l'attribut au sujet.  
(GREVISSE, M., idem).

Ex : Kakule mange la banane.

La banane est mangée par Kakule.

Dieu existe.

Notre préfet est malade.

## B. Les mots invariables

Quatre espèces de mots sont invariables.

- a. L'**adverbe**, que l'on joint à un verbe, à un adjectif ou à un autre adverbe pour en modifier le sens. (GREVISSE, M., Ibidem : 21).

Ex : Jean travaille bien.

Cet élève fut très impoli.

Nous marchons si lentement.

- b. La **préposition**, qui sert ordinairement à introduire un complément, qu'elle unit par un rapport déterminé, à un mot complété. Donc la préposition marque un rapport entre le mot devant lequel elle est placée et un autre mot. (GREVISSE, M., idem).

Ex : Elle est allée à Rutshuru. (Rapport de lieu)

Mobutu régnait depuis mil neuf cent soixante-cinq. (Rapport de temps)

Le jardin de mon voisin. (Rapport d'appartenance)

Font partie de la catégorie des prépositions les présentatifs voici et voilà.

(GREVISSE, M.,idem).

Ex : Voici les bandits de ce quartier.

Voilà ce qu'ils disaient.

c. La **conjonction**, qui sert à joindre et à mettre en rapport, soit deux propositions (de même nature ou de nature différente), soit deux mots de même fonction dans une proposition. Donc, la conjonction unit deux mots, deux groupes de mots ou deux propositions. (GREVISSE, M., Ibidem).

Ex : Ruth viendra lorsque Joël sera là.

Blaise et Marcelline chantent.

d. L'**interjection**, qui marque l'irruption dans le discours d'une sensation ou d'un sentiment personnel exprimée avec vivacité. (GREVISSE, M.,idem).

Ex : Ah, vous arrivez!

Gare!

Bravo!

### 1.2.1.1.3. NOTIONS SUR LA CONJUGAISON EN FRANÇAIS

La **conjugaison** est l'action de conjuguer un verbe. C'est aussi l'ensemble des formes que prennent les verbes selon les personnes, les temps, les modes, les voix, etc. (LAROUSSE, 2008 :237).

Quant à BESCHERELLE, la conjugaison est le tableau des différentes terminaisons d'un verbe, distribuées en modes, temps, nombres et personnes. (BESCHERELLE, 1997 : 112).

#### 1.2.1.1.3.1. LES GROUPES DES VERBES

Il existe, en français, quatre groupes des verbes, distingués d'après les désinences ou terminaisons – er, - ir, - oir, et - re de l'infinitif présent.

Ex : - Manger (1<sup>er</sup> groupe);

- Finir, avec participe présent en - *issant* (2<sup>e</sup> – groupe) ;

- Recevoir, (3<sup>e</sup> groupe) ;

- Lire (4<sup>e</sup> groupe).

### 1.2.1.1.3.2. LES FORMES DU VERBE

#### A. STRUCTURE D'UNE FORME VERBALE

Dans une forme verbale française, on distingue généralement le **radical** et la **désinence** (ou terminaison). (GREVISSE, M., Op.cit :137).

F.V.  $\longrightarrow$  (S) + Rad + Dés. Ici, comme l'indiquent les parenthèses, le sujet est un élément supplémentaire.

EX : Je mange  $\longrightarrow$   $\underbrace{\text{je}}_S + \underbrace{\text{mang}}_{\text{Rad}} + \underbrace{\text{e}}_{\text{Dés}}$

Lorsque le verbe est conjugué à l'impératif, le sujet n'est pas exprimé.

EX : Mange  $\longrightarrow$   $\Phi + \underbrace{\text{mang}}_{\text{Rad}} + \underbrace{\text{e}}_{\text{Dés}}$

#### a. LE RADICAL

##### 1° PRÉSENTATION

Le **radical**, généralement invariable, exprime l'idée fondamentale du verbe (GREVISSE, M., idem). Le radical est l'élément essentiel de toute forme verbale. C'est autour du radical que se groupent les autres éléments ; il renferme le sens premier du verbe qui est le thème verbal ou la base verbale. Cette partie de la forme verbale est la racine qui, en principe, ne change pas. Donc, le radical est le porteur du sens que le verbe garde à travers toutes ses formes.

Ex : Aimer  $\longrightarrow$   $\underbrace{\text{aim}}_{\text{Rad}} - \text{er}$

Finir  $\longrightarrow$   $\underbrace{\text{fin}}_{\text{Rad}} - \text{ir}$

Apercevoir  $\longrightarrow$   $\underbrace{\text{apercev}}_{\text{Rad}} - \text{oir}$

##### 2° STRUCTURE OU FORME DU RADICAL

De par sa structure ou sa forme, le radical peut être monosyllabique, dissyllabique ou polysyllabique.

a) Le **radical monosyllabique**, c'est le radical formé d'une seule syllabe.

Ex : Aimer  $\longrightarrow$   $\underbrace{\text{aim}}_{\text{Rad}} - \text{er}$

Finir  $\longrightarrow$   $\underbrace{\text{fin}}_{\text{Rad}} - \text{ir}$

Vouloir  $\longrightarrow$   $\underbrace{\text{Voul}}_{\text{Rad}} - \text{oir}$

Boire  $\longrightarrow$   $\underbrace{\text{boi}}_{\text{Rad}} - \text{re}$

b) Le **radical dissyllabique**, c'est le radical formé de deux syllabes.

Ex : Déposer → dé - pos - er  
Rad.

Définir → dé - fin - ir  
Rad.

Percevoir → per - cev - oir  
Rad.

Elire → é - li - re  
Rad.

c) Le **radical polysyllabique**, c'est le radical formé de plusieurs syllabes, soit plus de deux syllabes.

Ex : Raréfier → ra - ré - fi - er  
Rad.

Bénéficier → bé - né - fi - ci - er  
Rad.

Apercevoir → a - per - cev - oir  
Rad.

Reconnaître → re - con - naît - re  
Rad.

## b. LA DÉSINENCE OU TERMINAISON

La **désinence** est généralement variable. (GREVISSE, M., idem). Elle marque les modifications pour servir d'élément de distinction de personne, de nombre, de mode et de temps. Elle sert aussi à distinguer les groupes des verbes (verbes en -er, -ir, -oir et -re).

Ex : Chanter → je chante/je chantais/ nous chantâmes/qu'ils chantassent

Définir → il définissait/il définit/qu'il définisse/tu définirais

Recevoir → je reçois/vous receûtes/qu'ils reçussent/reçois

Lire → lisons/tu liras/il lut/vous liriez/qu'ils lussent

Le nombre des finales est si grand qu'il est difficile d'en établir une liste exhaustive.

## B. LES NOMBRES

Le verbe varie en **nombre**, c'est-à-dire suivant que le sujet est au singulier ou au pluriel (GREVISSE, M., idem).

Ex : J'aime/Nous aimons les parents.

Tu démolis/Vous démolissez la maison.

Il voit/Ils voient les véhicules.

### C. LES PERSONNES

Le verbe varie aussi en **personne**, c'est-à-dire suivant que le sujet désigne :

1) La personne ou les personnes qui parlent (première personne) :

Ex : Je travaille/Nous travaillons.

2) La personne ou les personnes à qui l'on parle (deuxième personne) :

Ex : Tu travailles/ Vous travaillez

3) La personne ou les personnes de qui l'on parle, la chose ou les choses dont on parle (troisième personne) :

Ex : Il travaille/Ils travaillent (GREVISSE, M., Idem).

### D. LES VOIX

#### a. DÉFINITION

On appelle **voix** les formes que prend le verbe pour exprimer le rôle du sujet dans l'action, le sens du déroulement de l'action. (GREVISSE, M, ibidem, P. 138).

#### b. SORTES DE VOIX (GREVISSE, M, idem)

On distingue deux sortes de voix : la voix active et la voix passive.

##### 1° La voix active

La voix **active** est celle qui indique que le sujet fait l'action ; celle-ci est considérée à partir de l'agent qui la déclenche. Elle est alors exprimée par un verbe actif.

Ex : - Le chien conduit l'aveugle.

Gr. S.      V. act.      Gr. C.O.D.

- Jean aime nos parents.

S.   V. act.      Gr. C.O.D.

##### 2) La voix passive

La voix **passive** est celle qui indique que le sujet subit l'action ; celle-ci est considérée à partir de l'être ou de l'objet qui l'éprouve. Elle est alors exprimée par un verbe passif.

Dans cette transformation, le verbe passif se présente sous une forme composée dans laquelle on joint au verbe *être* conjugué au temps et mode prévus, le participe passé du verbe actif initial. Le complément d'agent est introduit ici par la proposition **par** ou **de** :

Ex : - Le chien conduit l'aveugle. (voix active)

Gr.s.      V. act.      Gr. C.O.D.

→ L'aveugle est conduit par le chien (voix passive)

Gr. S      V. pass.      C. A.

- Jean aime nos parents (voix active) → Nos parents sont aimés de Jean (voix passive)

S      v. act.      Gr. C.O.D      Gr. S      v. pass.      C. A.

**Remarques:**

1. Lorsque le sujet du verbe actif est le pronom indéfini **on**, celui-ci disparaît dans la phrase mise au passif ; la phrase reste alors dépourvue d'un complément d'agent.

Ex : On attrape le voleur (voix active)  $\longrightarrow$  Le voleur est attrapé +  $\phi$  (voix passive)  
 S. V. act. Gr. C.O.D. Gr. S. V. pass.

2. On peut distinguer aussi la voix **réfléchie** ou **pronominale** qui indique que l'action faite par le sujet se réfléchit, se passe ou revient sur lui. C'est seulement un cas particulier de la voix active.

Ex : Je me lave (voix pronominale ou réfléchie).  
 S. C.O.D. V.

3. Les verbes intransitifs ne peuvent pas se mettre au passif.

Ex : Nous viendrons (voix active)  $\longrightarrow$   $\Phi$  (voix passive)  
 S. v. intr.

4. Les verbes transitifs indirects ne peuvent pas se mettre au passif. Cependant, *obéir*, *désobéir* et *pardonner* se mettent au passif.

Ex :- Il a succédé à son père (voix active)  $\longrightarrow$   $\Phi$  (voix passive)  
 S. V. tr. ind. Gr. C.O.I.

- Pierre obéit / désobéit aux autorités (voix active)  
 S. V.tr. ind. V.tr. ind

$\longrightarrow$  Les autorités sont obéies/désobéies par Pierre. (voix passive)  
 Gr. V. pass. V. pass. C.A.

- On vous pardonnera (voix active)  $\longrightarrow$  Vous serez pardonnés (voix passive)  
 S. C.O.I. V. tr. Ind. S V. pass.

5. Les verbes pronominaux ne peuvent pas se mettre au passif.

Ex : Il se vante (voix active)  $\longrightarrow$   $\Phi$  (voix passive)  
 S. V. Pron.

**E. LES TEMPS****a. DÉFINITION**

Les **temps** sont des formes que prend le verbe pour indiquer à quel moment de la durée on situe le fait (l'action) dans l'une des trois époques : présent, passé, futur.  
 (GREVISSE, M., ibidem :140)

... Passé Présent Futur  $\longrightarrow$  ...

**b. LES DIFFÉRENTS TEMPS****b.1. Par rapport au moment présent :****1° Pendant :**

- **Le temps présent :**

Ex : Je chante en classe.

Vous finissez votre tâche.

Félix reçoit ses amis.

Nous prenons nos cahiers.

**2° Avant**

- **L'imparfait**

Ex : Je chantais en classe.

Vous finissiez votre tâche.

Félix recevait ses amis.

Nous prenions nos cahiers.

- **Le passé simple**

Ex : Je chantai en classe.

Vous finîtes votre tâche.

Félix reçut ses amis.

Nous prîmes nos cahiers.

- **Le passé composé**

Ex : J'ai chanté en classe.

Vous avez fini votre tâche.

Félix a reçu ses amis.

Nous avons pris nos cahiers.

**3° Après :**

- **Le futur simple :**

Ex : Je chanterai en classe.

Vous finirez votre tâche.

Félix recevra ses amis.

Nous prendrons nos cahiers.

- **Le futur antérieur** (après le moment présent, mais action terminée avant tel moment à venir) :

Ex : J'aurai chanté avant son départ.

Vous aurez fini votre tâche une heure avant que je n'arrive.

Félix aura reçu ses amis le matin.

Nous aurons pris nos cahiers précédemment.

## b.2. Par rapport à tel moment du passé :

### 1° Avant :

- **Le passé antérieur :**

Ex : J'eus chanté avant son départ.

Vous eûtes fini votre tâche une heure avant que je n'arrive.

Félix eût reçu ses amis le matin.

Nous eûmes reçu nos cahiers précédemment.

- **Le plus-que-parfait :**

Ex : J'avais chanté avant son départ.

Vous aviez fini votre tâche une heure avant que je n'arrive.

Félix avait reçu ses amis le matin.

Nous avions pris nos cahiers précédemment.

### 2° Après :

- **Le futur du passé**

Ex : Je chanterais avant son départ.

Vous finiriez votre tâche une heure avant que je n'arrive.

Félix recevrait ses amis le matin.

Nous prendrions nos cahiers précédemment

- **Le futur antérieur du passé** (après tel moment du passé, mais action terminée avant tel moment à venir) :

Ex : J'aurais chanté avant son départ.

Vous auriez fini votre tâche une heure avant que je n'arrive.

Félix aurait reçu ses amis le matin.

Nous aurions pris nos cahiers précédemment.

**Remarques :**

Les formes du **futur du passé** et du **futur antérieur du passé** se confondent respectivement avec celles du **conditionnel présent** et du **conditionnel passé**. Mais, quant au sens, le futur du passé et le futur antérieur du passé n'ont rien du mode conditionnel : *elle a déclaré qu'elle viendrait*, n'est que la transcription au passé de : *elle déclare qu'elle viendra*. Ces formes du futur, qui servent à situer un fait dans le moment passé de la durée, ont donc une valeur de temps.

(GREVISSE, M., Ibidem :140, 187).

### c. LES TEMPS SIMPLES

Les **temps simples** sont ceux dans lesquels le verbe ne présente, à chaque personne, qu'un seul mot.

Ils se trouvent dans la conjugaison active, dans la conjugaison pronominale et dans la conjugaison passive (uniquement au participe passé employé seul)

(GREVISSE, M., Ibidem :141).

Sont temps simples le *présent*, le *passé simple*, l'*imparfait*, le *futur simple*, le *futur du passé* et le *participe passé employé seul*.

Ex :- Je chante / Il se lave / Tu sentis / Nous finissions / Vous recevrez / Ils prendraient.

- Un enfant abandonné.

### d. LES TEMPS COMPOSÉS

Les **temps composés** sont ceux dans lesquels le participe passé (de forme simple) est joint à différentes formes des verbes *avoir* et *être*. Ils se trouvent dans la conjugaison active, dans la conjugaison pronominale et dans la conjugaison passive à tous les temps, excepté le participe passé employé seul). (GREVISSE, M., idem).

Sont temps composés le *passé composé*, le *passé antérieur*, le *plus-que-parfait*, le *futur antérieur*, et le *futur antérieur du passé*.

Ex :- J'ai chanté / J'eus senti / Nous avons fini / Vous aurez reçu / Ils auraient pris.

#### Remarque :

Il y a des **temps surcomposés**, dans lesquels le participe passé (de forme simple) est joint à un temps composé du verbe *avoir* ou *être* :

Ex : Lorsque j'ai eu parlé, il s'est retiré.

Ils sont restés seuls quand nous avons été partis.

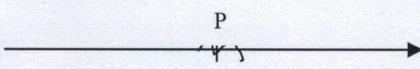
### e. L'ASPECT DU VERBE

À la notion de temps se rattache celle d'aspect. L'**aspect** du verbe est le caractère de l'action envisagée dans son développement, c'est-à-dire dans la durée et dans les parties de la durée, où elle se déroule. Les aspects se marquent souvent par des locutions verbales formées d'un *auxiliaire d'aspect* et d'un *infinitif*.

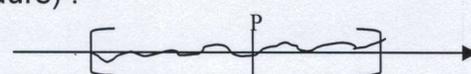
(GREVISSE. M., idem).

Présentons de la manière suivante les principaux aspects :

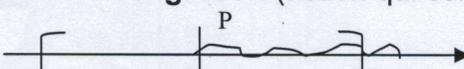
#### 1°. Aspect instantané (action instantanée) :

Ex : Un éclair brille. 

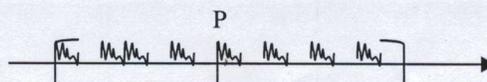
#### 2°. Aspect duratif (action qui dure) :

Ex : Je suis en train de bêcher. 

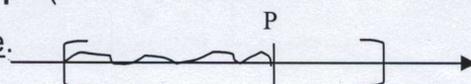
#### 3°. Aspect inchoatif ou ingressif (action qui commence) :

Ex : Il s'endort. 

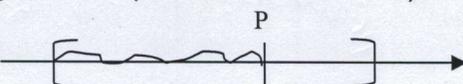
#### 4°. Aspect itératif (action qui se répète) :

Ex : Les enfants mangent chaque matin. 

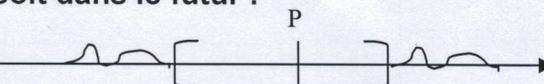
#### 5°. Aspect accompli (action achevée) :

Ex : Je finis d'écrire. 

#### 6°. Aspect imperfectif (action non achevée) :

Ex : J'écrivais. 

#### 7°. Proximité soit dans le passé, soit dans le futur :

Ex : Je viens d'écrire / Je vais partir. 

**N.B :** Il va de soi qu'un aspect donné peut se rencontrer à d'autres personnes, à d'autres temps et à d'autres modes que ceux qu'on observe dans les exemples donnés ci-dessous.

Ex : Nous étions en train de bêcher/ tu seras en train de bêcher / qu'il soit en train de bêcher.

(GREVISSE. M., Ibidem : 142).

## F. LES MODES

### a. DÉFINITION

Les **modes** sont les diverses manières de concevoir et de présenter l'action exprimée par le verbe, l'état ou l'existence du sujet. (GREVISSE. M., Ibidem : 138).

### b. CATÉGORIES DE MODES (GREVISSE. M., Ibidem : 139, 181).

On distingue les modes personnels et les modes impersonnels.

#### 1° Les modes personnels

Il y a quatre modes personnels, qui admettent la distinction des personnes grammaticales. Il s'agit de l'indicatif, du subjonctif, du conditionnel et de l'impératif.

L'indicatif est le mode qui présente le fait (l'action) comme réel (le).

#### 2° Les modes impersonnels

Il y a trois modes impersonnels, qui n'admettent pas la distinction des personnes grammaticales. Il s'agit de l'infinitif, du participe et du gérondif.

## 1.2.1.2. LE KINYANGA

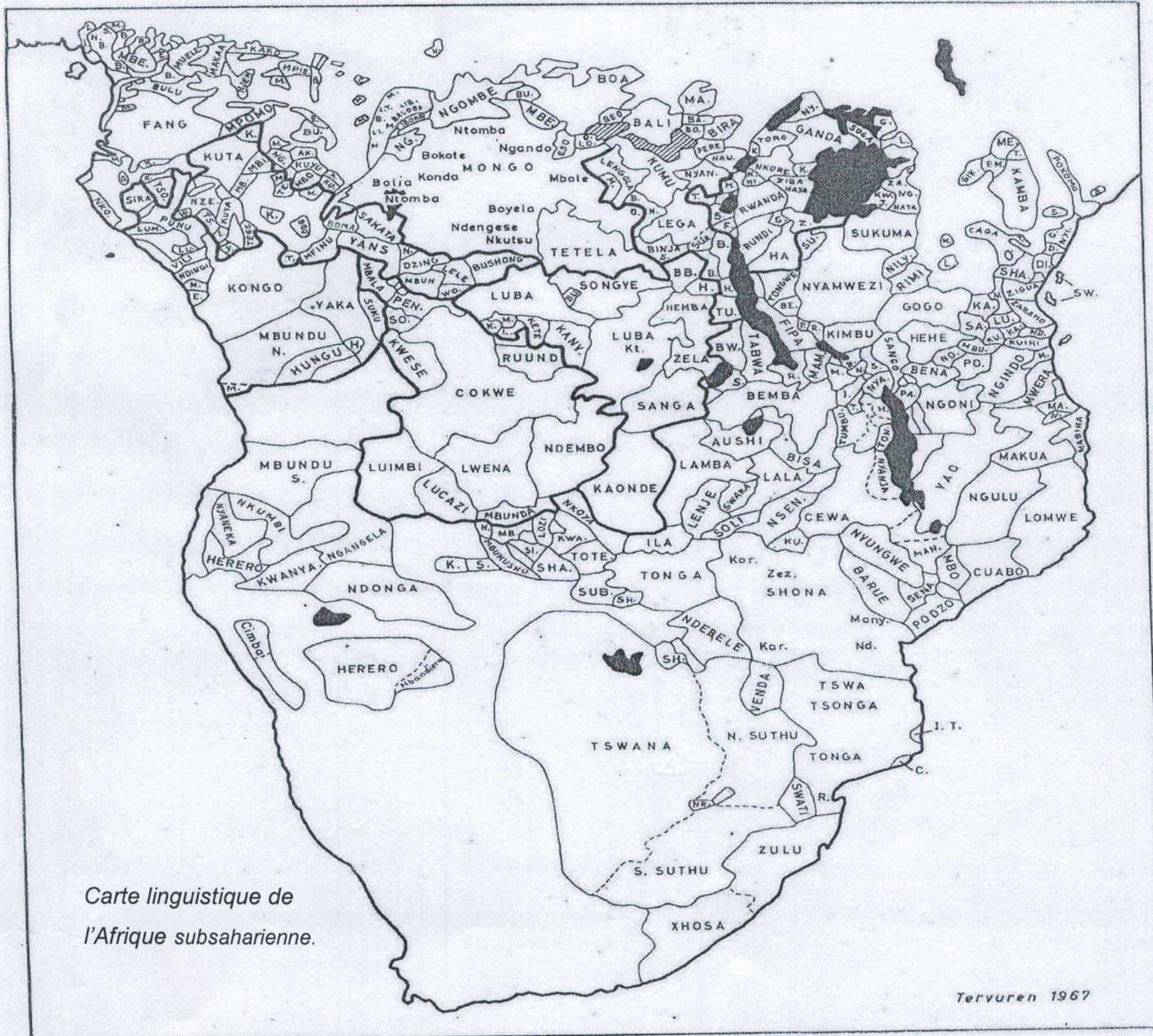
### 1.2.1.2.1. BREF HISTORIQUE ET SITUATION

L'historique du kinyanga est lié à l'histoire du peuple qui le parle. En effet, les Nyanga ou Banyanga sont un peuple qui habite aujourd'hui en République Démocratique du Congo, mais qui est venu de Toro en Ouganda. Il s'agit d'un peuple partageant un ancêtre commun avec les Nande et les Hunde. De leur migration de l'Ouganda vers la République Démocratique du Congo, les Nande, les Hunde et les Nyanga se sont emparés des domaines fonciers qu'ils occupent respectivement. Aussi, les Nande se sont-ils retrouvés dans les Territoires de Lubero et de Beni ; les Hunde, dans ceux de Masisi et de Rutshuru ; les Nyanga, dans celui de Walikale.

Vers 1980, Kahombo MATEENE disait que le nyanga était parlé par environ quarante mille personnes qui résidaient dans la zone de Walikale, dans la région du Kivu (Nord), en République du Zaïre. (MATEENE, K., 1980 : 14).

Ce dernier temps, la situation a changé et le kinyanga est parlé par environ deux cent cinquante mille personnes. (Source : Rapport du Bureau de l'État-Civil du Territoire de Walikale, 2000).

Il est classé par Malcolm GUTHRIE dans la zone D, avec la cote D43. M.A. BRYAN le classe dans le sous-groupe Lega (D25) et le sous-groupe Nande à la fois. Disons qu'il est borné au Nord par le Nande ; au Sud, par le Tembo et le Lega ; à l'Est, par le Hunde ; à l'Ouest, par le Kumu ; voir la carte ci-jointe. (MATEENE, K., Idem).



BOKULA M. et al. affirment que le kinyanga est une langue bantu de la zone linguistique D avec le kiguha, le kizula, le kifulero, le kihavu, le ukusu, le kitembo, le kihémbé, etc. Le code du kinyanga est de D25 pour signifier que D : langue bantu de la zone D et 25 : est vingt-cinquième du groupe. (BOKULA, M. et al., 1983 :34).

### 1.2.1.2.2. ÉLÉMENTS DE LA LANGUE NYANGA

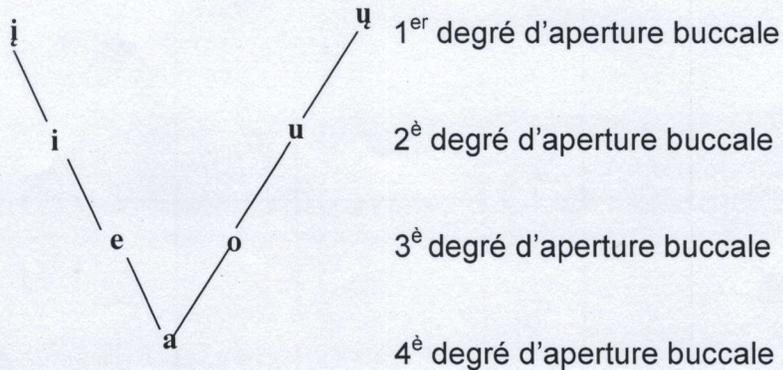
Dans les lignes qui suivent, nous ne présentons que des notions sur ces éléments.

#### 1.2.1.2.2.1. LES SONS

Hormis les phonèmes complexes, le kinyanga compte au total vingt-sept sons.

##### A. Les voyelles

Le kinyanga compte sept voyelles qui se présentent de la manière suivante dans le triangle vocalique.



- Ex :
- i : ikáso (frapper)
  - u : nsuy (éléphant)
  - i : nkima (singe)
  - u : kisu (feuille)
  - e : mwembe (nez)
  - o : mongo (anguille)
  - a : kasha (feu)

##### B. Les consonnes

Le kinyanga compte dix-huit consonnes. Le tableau suivant nous présente la situation consonantique du kinyanga.

N°	Son	Exemple
01	[ b ]	mb <u>b</u> ibi (chien)
02	[ d ]	nd <u>d</u> áro (lit)
03	[ f ]	f <u>f</u> uru (four)
04	[ g ]	ngor <u>g</u> (goitre)
05	[ h ]	h <u>h</u> áno (ici)
06	[ k ]	k <u>k</u> eto (boue)
07	[ m ]	m <u>m</u> éno (dents)
08	[ n ]	n <u>n</u> andj (aiguille)
09	[ p ]	p <u>p</u> ómpj (pompe)

10	[ r ]	rūsi (rivière)
11	[ s ]	kisú (feuille)
12	[ t ]	oté (salive)
13	[ v ]	boba [ vova ], champignon
14	[ j ]	ishwǎ [ i wa ], champ
15	[ t̥ ]	chũo [ t̥ uo ], pays
16	[ ɲ ]	inyé [iɲ e], qui ?
17	[ ŋ ]	ngoi [ŋoi ], léopard
18	[ j ]	njári (buffle)

N.B : - Le signe b se réalise [ v ]. (KADIMA, M., 1965 : 102)

Ex : ibíbe [ ivive ], sangloter

- En kinyanga, les phonèmes [d], [g], [p] et [j] n'apparaissent que dans un complexe à nasale, sauf dans les emprunts. (SAMBUKERE, M., 2007 : 30)

Ex : [d] : ɲdondo (devinette)

[g] : ngoma (tambour)

[p] : mpíí (testicule)

[j] : kabonja (comédie)

Mais : - pómpj (pompe)

- dakíka (minute)

### C. Les sémi-voyelles ou sémi-consonnes

Le kinyanga compte deux sémi-voyelles. Les voici :

[y], dans *myǎka* [mya :ka] —> mi-ǎka (années)

[w], dans *bwěnge* [bwe :ŋe] —> bu-ěnge (intelligence)

### D. Les phonèmes supra-segmentaux (EMEDI, O., 2009-2010 :34)

Ces phonèmes se manifestent par les tons. Il en existe quatre, repartis en deux catégories.

#### a. Les tons simples

1° Le *ton haut* : le ton haut (/) consiste à élever la voix à l'endroit où est placé le signe [/]

Ex : Nkókó (poule, coq)

ǀréá (cruche)

Mpíí (testicule)

Urésé (cache-sexe)

2° Le *ton bas* : le ton bas (̀) est symbolisé par l'absence de signe sur la voyelle, c'est-à-dire en lisant, la voix reste sur une même mélodie symbolique.

Ex : Nkushu (perroquet)

Mwea (personne)

loro (allonger)

mau (boisson, bière)

Kera (houe)

### b. Les tons composés

1° Le *ton montant* (v) est obtenu par combinaison du ton bas (̀) et du ton haut (/) :

(̀) + (/) = (v).

Ex : Mwăna (enfant) ———> mù-ána

Mwěrj (mois, lune) ———> mù-érj

Měno (dents) ———> mà-ino

Mömbó (bras) ———> mò-ómbó

Küsi (à la rivière) ———> kù - úsi

2° Le *ton descendant* (^) naît du croisement du ton haut (/) et du ton bas (̀) : (/) + (̀) = (^).

Ex : Hânsí (par terre) ———> há-ànsí

Bârîsa (ils/elles mangeront) ———> bá-àrisa

## 1.2.1.2.2.2. LES SIGNES

### A. L'alphabet

La langue écrite note les sons du kinyanga au moyen de vingt-deux lettres dont l'ensemble constitue l'**alphabet**.

Comme en français, on distingue, d'après la graphie, les lettres majuscules ou capitales (A,B,C,D,E,F,G,H,I,J,K,M,N,O,P,R,S,T,U,V,W,Y) et les lettres minuscules (a,b,c,d,e,f,g,h,i,j,k,m,n,o,p,r,s,t,u,v,w,y).

On distingue aussi, quant à l'articulation ou la prononciation, dix-sept lettres-consonnes (b,c,d,f,g,h,j,k,m,n,p,r,s,t,v,w,y) et cinq lettres-voyelles (a,e,i,o,u).

### B. Les signes orthographiques

Les deux types de signes orthographiques utilisés en kinyanga sont les suivants :

a. **Les signes marquant les tons** : On en distingue, comme on vient de le dire précédemment, quatre : ( \ ), pour le ton bas ; ( / ), pour le ton haut ; ( v ), pour le ton montant ; et ( ^ ), pour le ton descendant.

Ex : Jomo (boire)

Nkíma (singe)

Mwěmbé (nez)

Bâkamba (ils/elles injurieront).

b. **Le trait d'union** : Il est utilisé uniquement pour couper un mot en syllabes.

Ex : Nyũmbá (maison) —————> nyũ-mbá

Kikáí (objet, chose) —————> ki-ká-í

### 1.2.1.2.2.3. LA PRONONCIATION

La **prononciation** en kinyanga tient compte des éléments, à savoir l'accent d'intensité et l'élision.

En kinyanga, la liaison n'a pas lieu, car tous les mots sont terminés par une voyelle.

#### A. L'accent d'intensité

Il n'existe pas d'accent de mot en kinyanga ; seuls l'accent de groupe et l'accent d'insistance sont d'usage.

Ex : Mwea ũmãhó (Une séule personne).

Musjra kikáí émunũmbá! (Il n'y a rien dans la maison!).

#### B. L'élision

En kinyanga, l'élision ne se manifeste jamais par un signe dans la graphie (l'apostrophe par exemple) ; elle est plutôt sentie dans la prononciation seulement.

Ex : Musiké ũmă [musikũmă], un jeune

Émuyu ushére [emuyújére], le petit est vivant.

### 1.2.1.2.2.4. LES MOTS

Les mots du kinyanga peuvent être rangés en neuf catégories qui constituent les parties du discours. Le kinyanga manque l'article.

#### A. Les mots variables

Quatre espèces de mots sont variables.

a. Le **nom** ou **substantif**, qui sert à désigner, à « nommer » les êtres, les choses, les idées.

Ex : Mwăna (enfant)

Rujj (porte)

Kamangú (gilette)

Buhóro (paix)

Kashírá (peur)

Le nom est constitué d'un préfixe nominal (PN) et d'un thème nominal (TN). Dans certains cas, il est accompagné d'un élément qui s'y joint en occupant la première position : c'est l'augment (Augm).

Ex : Mukórij (travailleur)  $\longrightarrow$   $\begin{matrix} \text{mu-} & \text{kórij} \\ \text{PN} & \text{TN} \end{matrix}$  ;  $\begin{matrix} \text{é} & \text{mukórij} \\ & \text{Augm} \end{matrix}$

Bikái (objets, choses)  $\longrightarrow$   $\begin{matrix} \text{bi} & - & \text{kái} \\ \text{PN} & & \text{TN} \end{matrix}$  ;  $\begin{matrix} \text{é} & \text{bikái} \\ & \text{Augm} \end{matrix}$

N.B : Le kinyanga est une des langues qui ont emprunté bon nombre de noms du swahili, du français, etc.

Ex :- Du swahili : kalamu  $\longrightarrow$  karámuj (crayon, stylo).

- Du français : corvée  $\longrightarrow$  kórófé (travail forcé et bénévole).

b. L'**adjectif** se joint au nom pour le qualifier ou pour le déterminer.

Ex : Émweăă mwěnge (Cette personne-là est intelligente).

Ényumbá yaní nkeké (Ma maison est petite).

c. Le **pronom** représente un nom, une idée, une proposition.

Ex : - Mwindo mukoni ; urísángehó mpaná (Mwindo est malade ; il ne prend que de la bouillie)

- Ébăna bānī bēndá ; bábé básíá (Mes enfants partent ; les tiens restent).

- Ébuhóro! Túsondébo (La paix! Cherchons-la).

- Ébasungú bea bēamá! Músibéncho (Les Blancs sont mauvais! Sachez-le)

d. Le **verbe** exprime soit l'action faite ou subie par le sujet, soit l'existence ou l'état du sujet soit l'union de l'attribut au sujet.

Ex : - Kákuru urísánge émbuya (Kakuru mange la banane)

- Échũo kíbesĩ! (Que la terre soit!)

- Émufúkú wăbésé muongore (L'esclave sera maladif).

## B. Les mots invariables

Cinq espèces de mots sont invariables, en kinyanga:

a. L'**adverbe** se joint à un verbe, à un adjectif ou à un autre adverbe pour en modifier le sens.

Ex : -Ukóránge shũ (Il travaille bien).

-Émwăna wĩtũ mwěnge nguru (Notre enfant est très intelligent).

- Wěbángo mpômpó nguru (Il parle très lentement).

b. La **préposition** introduit un complément qu'elle unit, par un rapport déterminé, à un mot complété. Elle joue le rôle de connectif.

Ex : - Nendá ku Masisi (Je vais à Masisi).

- Nitúkánge ku Karónge (Je viens de Kalonge).

- Uri múnyumbá (Il est dans la maison).

- Ngoma ya Kombi (Tambour de Kombi).

- Wendá na Kubuya (Il part avec Kubuya).

c. La **conjonction** unit deux mots, deux groupes de mots ou deux propositions de même nature ou de nature différente.

Ex : - Mutiá ná Kisai básimbángé (Mutia et Kisai chantent)

- Emuramyĩ urére ĩna émwěsi ukóránge (Le guérisseur s'endort mais le forgeron travaille)

- Nendá bushwá nsĩra ngómbé sá mwěru (Je pars parce que je ne suis pas vêtu de blanc).

d. L'**interjection** marque l'irruption dans le discours d'une sensation ou d'un sentiment personnel exprimés avec vivacité.

Ex : Ōngomú! (Oh la la !), cri d'étonnement

Nakwá ! (Je meurs !), cri de regret

Shá! (Hélas !), expression d'étonnement

e. L'**onomatopée**, qui est un mot obtenu par imitation de certains cris d'animaux ou de certains bruits d'instruments.

Ex : Tíííí (bruit imitant la durée d'une marche)

Kokokoko (bruit du doigt frappé à la porte avant d'entrer)

Pípípípí (bruit imitant le klaxon d'un véhicule)

Kokorioko (chant du coq). (SAMBUKERE, M., 2008 : 33)





Omó (Bois)/Mwômũ (Buvez).

- ikĩme (entrer) —→ Twakĩmé (Nous entrons) / Túkĩmĩ (Entrons).

Kĩmẽ (Entre) / Múkĩmĩ (Entrez).

- Irísa (manger) —→ Twarísá (Nous mangeons)/ Túrísé (Mangeons).

Rísă (Mange) / Múrisé (Mangez).

En kinyanga, le nombre de finales est si négligeable qu'il est possible d'en établir une liste exhaustive.

### c. LE PRÉFIXE VERBAL (P.V.)

Les préfixes verbaux ou participants sont des morphèmes qui représentent les premières, les deuxièmes et les troisièmes personnes du singulier et du pluriel. Le préfixe verbal (P.V), le préfixe pronominal (P.P.) et le préfixe adjectival (P.A.) sont appelés préfixes dépendants ou participants de classes ; dépendants parce que leur forme est dictée par le préfixe nominal (P.N.) qui, lui, est indépendant. Le préfixe verbal fait partie de la classe des substituts (MATEENE, K., Op. cit : 172, 165).

Le P.V, le P.P. et le P.A. sont des préfixes de classes.

Ex : Nashimá (j'aime) ; nirisá (je suis en train de manger).

Usíá (tu restes).

Bwira urísá (Bwira est en train de manger).

Bwira wasjá (Bwira reste).

Túrísé (mangeons) ; twarísá (nous mangeons).

Muríá (vous transportez).

Bákórangá (ils/elles avaient travaillé).

Le tableau ci-dessous présente la situation des préfixes verbal, pronominal et adjectival par rapport aux différentes classes nominales existant en kinyanga. A l'exception des classes 15, 16, 17 et 18, les autres classes fonctionnent par appariement au sein de ce système à dix-huit classes : 1 -2 ; 3-4 ; 5 -6 ; 7- 8 ; 9 -10 ; 11-10 ; 12-13 ; 14 - 6. (KIYANA, K., 2002 :146-147).

Cl.	P.N.	P.A.	P.P.	P.V.	Infixe
01	Mu-/Mw – Mukorĩ	Mu- /u – mukĩrĩ	u – úno	u – usámბá	°mu- túmúshákĩrĩ
02	Ba – Bakórĩ	Ba – bakĩrĩ	Ba – báno	Ba – básámბá	- bo túshakĩrĩbo

03	Mu-/Mw- Mutí	Mu - mukírj	U - úno	U -/wa - wëndúká	-o Túkeréo
04	Mi - Mití	Mi - mikírj	I - íno	Ya - yendúká	-yo Túkeréyo
05	Ri- /ko- Ríno	Ra-/ku- rábé	Ri-/ku - rino	Ri-/ku - rítengángé	-ro/ -ko Túkuréro
06	Ma - Měno	A - ábé	A - áno	A - átengángé	-o Túkuréo
07	Ki-/ch - Kitúmbí	Ki-/ch- kĩhí	Ki- kino	Ki- kírangwángé	-kyo/-cho túshamburécho
08	B i- Bitúmbí	B i- bíhí	B i- bino	B i- bírangwángé	- byo túshamburébyo
09	N-/M - Ngómbé	N-/M - níhí	I - ino	I - yabengúká	-yo túrandéyo
10	N-/M - Ngómbé	S - síhí	S -/N- sino/nsi	S - sábengúká	-to Túrandéto
11	U - Urésé	Ru -N- rwihí	Ru - /N- rino/ndu	Ru - rwábengúká	-ro Túrandéro
12	Ka - Kăna	Ka - kakeké	Ka -/N - kano/nki	Ka - kárísangé	- ko túhenséko
13	Tu - Twăna	Tu - tukeké	Tu -/N- tino/ntu	Tu - túrísangé	- tu túhenséto
14	Bu - Butetera	Bu - bukírj	Bu - buno	Bu - bwátuhéndá	- bo Túsinjébo
15	I - Ikóra	R - /N - Rino/ndi	R - rábé	R - ráruhyá	- ro Rekéro
16	Há - Hámufindá	Há - háno	Há - hakeké	Há - hárírírwángé	- ho Túríkého
17	Ku - Kumufindá	Ku - kuno	Ku - kukeké	Ku - kúrírírwángé	- ko Túríkéko
18	Mú - Múmufindá	Mu - muno	Mu - mukeké	Mu - murírírwánga	- mō túríkémō

### Remarques

1. À la deuxième personne du singulier de l'impératif, le préfixe verbal n'est pas exprimé.

Ex : Rísă (mange).

Kímě (entre).

Omó (bois).

2. Le préfixe verbal de classe 15 (I-), appelé aussi *initiale*, change en Ku- dans l'infinitif à infixé réfléchi.

Ex : Ikonda (blesser) →  $\frac{Ku}{P.V} - \frac{I}{I.R} - kond - a$

## B. LES NOMBRES

Le verbe varie en **nombre**, c'est-à-dire suivant que le sujet est au singulier ou au pluriel. En kinyanga, cette variation se marque au niveau du préfixe verbal et non au niveau de la finale.

Ex : Nirísáŋge (Je mange) / Turísáŋge (Nous mangeons).

Urisáŋge (Il mange) / Bárisáŋgé (Ils mangent).

Ukímé (Tu entres) / Múkímé (Vous entrez).

Wakímé (Il entre) / Bákímé (Ils entrent).

Noró émurĩ (J'allonge la corde) / Tworó émurĩ (Nous allongeons la corde).

Weró émuri (Tu allonges la corde) / Tworó émurĩ (Nous allongeons la corde).

Toutefois, lorsque le verbe est conjugué à l'impératif, la variation intervient à la fois au niveau du préfixe verbal et au niveau de la finale quand il est à la première ou à la deuxième personne du pluriel alors qu'elle n'intervient qu'au niveau de la finale lorsque le verbe, sans préfixe, est bel et bien conjugué à la deuxième personne du singulier.

Ex : - Ikóra (travailler) : Túkoré (Travaillons).

Múkoré (Travaillez).

Kóră (Travaille).

- Ikíre (tomber) : Túkiřĩ (Tombons).

Múkiřĩ (Tombez).

Kiřě (Tombe).

- Ibųso (trouer) : Túbųsų (Trouons).

Múbųsų (Trouez).

Bųsŏ (Troue).

## C. LES PERSONNES

Le verbe varie aussi en **personne**, c'est-à-dire suivant que le sujet désigne :

1. La personne ou les personnes qui parlent (première personne)

Ex : Nikóráŋge (Je travaille).

Tukóráŋge (Nous travaillons).

2. La personne ou les personnes à qui l'on parle (deuxième personne).

Ex : Őngo ukóráŋge (Toi, tu travailles).

Băŋ mukóráŋge (Vous, vous travaillez).

3. La personne ou les personnes de qui l'on parle, la chose ou les choses dont on parle (troisième personne).

Ex : Ukóránge (Il/Elle travaille).

Bákórángé (Ils/Elles travaillent).

En kinyanga, cette variation se marque au niveau du préfixe verbal et non au niveau de la finale. A la deuxième personne du singulier et du pluriel, on place respectivement devant le verbe les substituts personnels Ōngo et bǎnu, signifiant respectivement *toi* et *vous*, si le verbe est terminé par la postfinale. -nge.

Ex : Nashimá (J'aime).

Ushimá (Tu aimes)/ Ōngo ushimánge (Toi, tu aimes).

Washimá (Il/Elle aime).

Twashimá (Nous aimons).

Mushimá (Vous aimez)/ Bǎnu mushimánge (Vous, vous aimez).

Báshimá (Ils/Elles aiment).

Cependant, lorsque le verbe est conjugué à l'infinitif, la variation intervient à la fois au niveau du préfixe verbal et au niveau de la finale quand il est à la première ou à la deuxième personne du pluriel alors qu'elle n'intervient qu'au niveau de la finale lorsque le verbe, sans préfixe, est à la deuxième personne du singulier.

Ex : - ikóra (travailler) : Túkoré (Travaillons).

Múkoré (Travaillez).

Korǎ (Travaille).

- ikóme (fixer) : Túkomĩ (Fixons).

Múkomĩ (Fixez).

Kómě (Fixe).

- ikásó (frapper) : Túkasũ (Frappons).

Múkasũ (Frappez).

Kásǒ (Frappe).

## D. LES VOIX

### a. DÉFINITION

On appelle **voix** les formes que prend le verbe pour exprimer le rôle du sujet dans l'action, le sens du déroulement de l'action. (GREVISSE, M., Op.cit :138).

## b. SORTES DE VOIX

On distingue, en kinyanga, deux sortes de voix : la voix active et la voix passive.

### 1°. La voix active

C'est la voix qui indique que le sujet fait l'action ; celle-ci est considérée à partir de l'agent qui la déclenche. Elle est alors exprimée par un verbe actif.

Ex : Bindu wasoké émbuya (Bindu grille la banane).

S. V. act. C.O.D.

Bayómba warísá ékitoru (Bayomba mange le fretin).

S. V. act. C.O.D.

Énsóka yakundó Kúbuya (Le serpent mord Kubuya).

S. V. act. C.O.D.

### 2°. La voix passive

C'est la voix qui indique que le sujet subit l'action ; celle-ci est considérée à partir de l'être ou de l'objet qui l'éprouve. Elle est alors exprimée par un verbe passif. La voix passive se réalise en rendant le complément d'objet direct du verbe actif sujet du verbe passif et le sujet du verbe actif complément d'agent du verbe passif. En kinyanga, ce verbe passif ne se présente pas sous une forme composée, mais sous une forme simple marquée par le suffixe passif conformément à la finale de l'infinitif du verbe actif correspondant. Le complément d'agent est introduit par le génitif **na** signifiant par ou de :

Ex : - Bindu wasoké émbuya (voix active).

S v. act C.O.D.

→ Émbuya yasokérwá na Bindu (La banane est grillée par Bindu : voix passive).

S v. pass. C.A.

- Bayómba warísá ékitoru (voix active).

S v. act C.O.D.

→ Ékitoru cháriwá na Bayómba (Le fretin est mangé par Bayomba : voix passive).

S v. pass. C.A.

- Énsóka yakundó Kúbuya (voix active).

S v. act C.O.D.

→ Kubuya wakundúrwá něnsóka (Kubuya est mordu par le serpent : voix passive).

S v. pass. C.A.

### Remarques

1. Lorsque le sujet du verbe actif est le substitut **ba-** signifiant on, celui-ci disparaît dans la phrase mise au passif ; la phrase reste alors dépourvue d'un complément d'agent.

Ex : Bátíngé émwĩbj (on attrape le voleur : voix active) : Ba - tíngé émwĩbj

S v. act C.O.D.

→ Émwĩbi watingírwá +  $\phi$  (Le voleur est attrapé) : voix passive  
 S. V. pass. S. V. act C.O.D.

2. On peut distinguer aussi en kinyanga la voix **réfléchie** ou **pronominale**, qui indique que l'action faite par le sujet est réfléchie, se passe ou revient sur lui. C'est seulement un cas particulier de la voix active.

Ex : Kwĩnoa (se blesser) : Nĩnoá (je me blesse) → Nĩ-ĩ-noá (voix pronominale ou réfléchie).  
 S. I.R. V. act

3. Les verbes intransitifs peuvent se mettre au passif. Le correspondant actif de cette forme grammaticale doit se conjuguer à n'importe quelle personne grammaticale ayant la valeur du substitut indéfini on. Formellement, il s'agit de la passivation qui est logiquement une activation, car le sujet y fait l'action. Mais le verbe introduit une circonstance (lieu, manière, ...).

Ex : - Tusĩyá ku Katwa (Nous viendrons à Katwa/On viendra à Katwa : voix active) : Tu - sĩyá  
 S. V.intr

ku Katwa → Ku katwa kusĩarwa (On viendra à Katwa : voix active).  
 C.C.L. C.C.L. V. pass. valant V. act

- Bëndáko búno (Ils y iront comme ça/ On y ira comme ça : voix active) : Bá - èndáko búno  
 C.C.M. S. V.intr. S. V.intr. C.C.M.

→ Kwèndwá búno (on y ira comme ça : voix active).  
 V. pass. valant C.C.M. V. act.

4. Les verbes transitifs indirects peuvent se mettre au passif.

Le correspondant actif de cette forme passive doit se conjuguer à n'importe quelle personne grammaticale ayant la valeur du substitut indéfini. C'est la passivation formelle, une activation logique.

Ex : - Twamusasírá ébũbĩ bwáé (Nous lui pardonnons ses fautes/On lui pardonne ses fautes : voix active) : Twa - mu - sasírá ébũbĩ bwáé → Wasasírwá ébũbĩ bwáé  
 S. I.O. V.tr. ind.

(Il est pardonné de ses fautes : voix passive) : Wa - sasírwá ébũbĩ bwáé.  
 S. V. pass. valant V. act

- Mumunĩnká (Vous lui donnez/On lui donne : voix active) : Mu - mu - nĩnká  
 S. I.O. V.tr. ind.

→ Wanĩnkwá (On lui donne : voix active) : Wa - nĩnkwá.  
 S. V. pass valant V. act

5. Les verbes pronominaux ne peuvent pas se mettre au passif

Ex : Wĩtatángo (Il se vante : voix active) : Wa - ĩ - tatángo →  $\emptyset$  (voix passive).  
 S. I.O. V. pron.



## b.2. Par rapport à tel moment du passé

### 1°. Avant

#### ▪ Le passé antérieur

Ex : - Waríkía wamāsímba, wēnda (Dès qu'il eut chanté, il partit).

- Ébăna bárikía bāmārísá, ébabúṭi békínḁe (Lorsque les enfants eurent mangé, les parents dormirent).

#### ▪ Le plus-que-parfait

Ex : - Mukárí waní wakiángá wāmăbúta, namína (Lorsque mon épouse avait accouché, je dansai).

- Mukíángá mumăkóra, bábéséngá bábúsabangă (Quand vous aviez travaillé, on vous récompensait).

### 2°. Après :

#### ▪ Le futur du passé

Ex : - Mahamba wéba mbu wăriré/wasêriré Rúmumba myăka ibĩ (Mahamba déclara qu'il pleurerait Lumumba pendant deux ans).

- Nabéséngá namasíba hó mbu usēnda (J'avais déjà su qu'il partirait).

#### ▪ Le futur antérieur du passé (après tel moment du passé, mais action achevée avant tel moment à venir).

Ex : - Nabéséngá nihakángo mbu ukwēndăyo nti wamăsímba (Je croyais qu'il aurait chanté avant votre départ).

- Ébea bábéséngá bėbangé mbu wahéi émwăndú ṣhé nti wamăkwa (Les gens déclaraient que le père serait mort avant que le fils n'épuisât l'héritage).

## c. LES TEMPS SIMPLES

Les **temps simples** sont ceux dans lesquels le verbe ne présente, à chaque personne, qu'un seul mot. (GREVISSE, M., ibidem :141).

En kinyanga, ces temps se trouvent dans la conjugaison active, dans la conjugaison pronominale, dans la conjugaison passive ; et cela à certains temps comme le présent, le passé simple, le passé composé, le futur simple, le futur antérieur, le plus-que-parfait, le futur du passé, le futur antérieur du passé et le participe passé employé seul.

Ex : - Nasimbá (Je chante).

- Nėshúa (Je me lavai).

- Mwăna wasíarwá (Un enfant abandonné).

#### d. LES TEMPS COMPOSÉS

Les **temps composés** sont ceux dans lesquels le verbe présente, à chaque personne, deux mots, soit plus d'un mot. Ces temps se trouvent dans la conjugaison active, dans la conjugaison pronominale, dans la conjugaison passive, et cela à certains temps comme l'imparfait, le passé antérieur, ~~soit~~ le plus-que-parfait et le futur du passé.

EX : - Nabéséngá nisímbáŋge (Je chantais).

- Waríkía wamāsím̄ba, wēnda (Dès qu'il eut chanté, il partit).
- Ukíángá umābúta, namíŋa (Lorsque tu avais accouché, je dansai).
- Wakíángá wamāhúmbwa, wēnda (Lorsqu'il eut été battu, il partit).
- Wakíángá wamēshúá, wēnda (Dès qu'il se fut lavé, il partit).

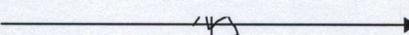
Remarque : Les temps surcomposés n'existent pas en kinyanga.

#### e. L'ASPECT DU VERBE

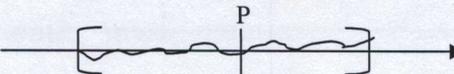
À la notion de temps se rattache celle d'aspect. L'**aspect** du verbe est le caractère de l'action envisagée dans son développement, c'est-à-dire dans la durée et dans les parties de la durée où elle se déroule. *Rép.*

Présentons de la manière suivante les principaux aspects :

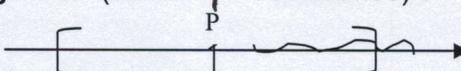
1°. **Aspect instantané** (action instantanée) :

Ex : Émurábyo wétá (L'éclair brille). 

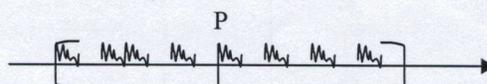
2°. **Aspect duratif** (l'action qui dure) :

Ex : Nirísáŋge (Je suis en train de manger). 

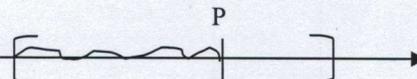
3°. **Aspect inchoatif ou ingressif** (action qui commence) :

Ex : Wěkjndé (Il s'endort). 

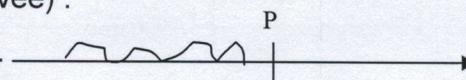
4°. **Aspect itératif** (action qui se répète) :

Ex : Ébāna bárísangă kínsí mukomákómá (Les enfants mangent chaque matin). 

5°. **Aspect accompli** (action achevée) :

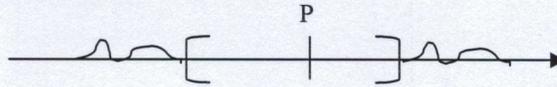
Ex : Nakíndá írisa (Je finis de manger). 

6°. **Aspect imperfectif** (action non achevée) :

Ex : Nabéséngá níkoráŋge (Je travillais). 

### 7°. Proximité soit dans le passé, soit dans le futur :

Ex : Namākóra (Je viens de travailler) ; nākóra (je vais travailler).



## F. LES MODES

### a. DÉFINITION

Les **modes** sont les diverses manières de concevoir et de présenter l'action exprimée par le verbe, l'état ou l'existence du sujet.

(GREVISSE, M., ibidem : 138).

### b. CATÉGORIES DE MODES (GREVISSE, M., ibidem : 139, 181).

On distingue les modes personnels et les modes impersonnels.

#### 1°. Les modes personnels

Il y a quatre modes personnels, qui admettent la distinction des personnes grammaticales. Il s'agit de l'indicatif, du subjonctif, du conditionnel et de l'impératif.

L'indicatif est le mode qui présente le fait (l'action) comme réel (le).

#### 2°. Les modes impersonnels

Il y a trois modes impersonnels, qui n'admettent pas la distinction des personnes grammaticales. Il s'agit de l'infinitif, du participe et du gérondif.

### 1.2.2. L'ÉTUDE CONFRONTATIVE

Il est difficile de parler d'une étude confrontative sans avoir abordé l'étude contrastive, car, chronologiquement, cette dernière précède la première et, c'est d'elle qu'est née celle-ci.

L'étude contrastive, confrontative ou comparative doit d'abord être située parmi d'autres disciplines linguistiques à caractère comparatif. Comme il s'agit d'une nouvelle orientation des recherches typologiques, il nous est impérieux de faire un rappel historique de la typologie linguistique jusqu'à sa reformulation en terme de linguistique comparée typologique moderne ou grammaire contrastive. (MBULAMOKO, M., 2008 – 2009 :1).

#### 1.2.2.1. LES DEUX GRANDES DIRECTIONS DE LA COMPARAISON ET DE LA CLASSIFICATION DES LANGUES DU MONDE

La comparaison et la classification des langues connaissent deux orientations : elles peuvent être soit historiques, génétiques ou encore généalogiques ; soit typologiques ou synchroniques.

Pour Bernard POTTER, « la classification des langues peut se faire suivant deux grandes directions :

- Une **classification génétique** qui tient compte de l'origine commune de certaines langues ;
- Une **classification typologique** où sont considérées les similitudes entre les langues des points de vue phonétique, aussi bien morphologique ou syntaxique, sans tenir compte de l'origine ou de l'histoire des éléments observés ». ( POTTIER, B., 1973 : 531).

### 1.2.2.1.1. LA MÉTHODE HISTORICO-COMPARATIVE

La première forme de la linguistique scientifique a pris naissance au XIX<sup>e</sup> siècle grâce surtout aux progrès des recherches sur la comparaison génétique des langues (grammaire comparée) ainsi que sur leur évolution (grammaire historique). On a pu ainsi confondre la perspective de la *grammaire comparée* et celle de la *grammaire historique*.

Toutefois, les deux perspectives, bien que méthodologiquement distinctes, étaient en étroite interaction. La conjonction de deux perspectives a conduit à la constitution de la méthode **historico-comparative**. Les concepts de base étaient et sont encore la **parenté génétique** et la **reconstruction**. Deux ou plusieurs langues sont apparentées génétiquement quand elles proviennent de l'évolution d'une langue unique. Quant à la reconstruction, il s'agit d'un procédé utilisé par les comparatistes qui consiste à déduire, à partir des formes attestées d'une langue, des formes antérieures, non attestées, dans le but des retrouver le prototype de cette langue, par exemple le proto-indoeuropéen, le proto-bantu, etc.

Ce sont des indo-européanistes et des germanistes qui ont été les premiers à élaborer ces méthodes. Les romanistes et, plus tard, les africanistes ont appliqué celles-ci à leur domaine respectif. Toutes ces recherches ont conduit à la constitution des grammaires comparées :

- Grammaire comparée des langues indo-européennes ;
- Grammaire comparée des langues germaniques ;
- Grammaire comparée des langues romanes ;
- Grammaire comparée des langues africaines ;
- Grammaire comparée des langues bantu, etc.

Grammaires historiques :

- Grammaire historique du latin ;
- Grammaire historique du français, etc.

Aux grammaires comparées génétiques et aux grammaires historiques sont associées des études sur l'histoire des langues comme l'histoire de la langue française, l'histoire du lingala, etc. (MBULAMOKO, M., 2008 – 2009 : 3).

#### **1.2.2.1.2. L'ANALYSE CONTRASTIVE OU CONFRONTATIVE, REFORMULATION DE LINGUISTIQUE TYPOLOGIQUE TRADITIONNELLE**

Comme la grammaire comparée à orientation historique, la typologie linguistique (ou linguistique typologique) a vu, elle aussi, le jour au XIX<sup>e</sup> siècle. Elle a évolué à l'ombre de la grammaire comparée génétique. Ici, cette évolution est tracée à la redéfinition de la typologie et des affinités typologiques comme l'étude des analogies et des différences structurelles entre langues comparées synchroniquement.

Il faut dire, à ce sujet, que la méthode comparée synchronique est apparue dans les travaux de l'École de Prague, dont les représentants pratiquaient la « comparaison analytique » ou « synchronique » qu'ils opposaient clairement à la « grammaire comparée historique ». (BOHUMIL, T., 1929 ; cité par MBULAMOKO, M., 1973 / 1978 :25).

Quant à l'analyse contrastive ou différentielle, elle est née dans les années 1950, aux États-Unis d'Amérique de la théorie d'apprentissage et de la pratique des langues étrangères. Il fallait, pour apprendre l'anglais aux populations amérindiennes, décrire au préalable les contrastes et les différences entre les langues en contact. ( WEINREICH, U., 1953; cité par MBULAMOKO, M., ibidem: 24). L'analyse contrastive ou différentielle a été présentée comme méthode de linguistique appliquée.

Au total, l'analyse contrastive ou confrontative est la résultante de tous courants de recherches et de pratiques :

- 1) La linguistique typologique telle que reformulée par la linguistique moderne ;
- 2) La méthode comparée synchronique pratiquée par l'École de Prague ;
- 3) La théorie de l'apprentissage et de la pratique des langues étrangères née aux États-Unis d'Amérique. (MBULAMOKO, M., 2008 – 2009 : 3).

## 1.2.2.2. DES ANCIENNES TYPOLOGIES LINGUISTIQUES À LA LINGUISTIQUE COMPARÉE TYPOLOGIQUE MODERNE OU GRAMMAIRE CONTRASTIVE

La typologie linguistique, comme classification raisonnée des langues en types selon certains discriminants ou certaines caractéristiques naît au XIX<sup>e</sup> siècle et a été reformulée grâce aux apports du structuralisme et de la grammaire générative transformationnelle. Elle constitue l'un des fondements de la grammaire contrastive ou confrontative. (MBULAMOKO, M., 2008 – 2009 : 7).

### 1.2.2.2.1. PRINCIPALES TYPOLOGIES LINGUISTIQUES AU XIX<sup>e</sup> siècle

#### A. LES FRÈRES SCHLEGEL

L'écrivain romantique allemand August Wilhelm SCHLEGEL et son frère, l'écrivain et orientaliste Friedrich SCHLEGEL offrent pour la première fois, respectivement en 1808 et en 1818, une véritable classification typologique des langues. Dans la revue *Athenäum* qu'ils ont fondée, ils présentent la classification suivante des langues en terme d'évolutionnisme :

- a) **Les langues monosyllabiques**, sans combinaison des formes. Ces langues sont considérées comme les plus anciennes. Ex : Le chinois.
- b) **Les langues à affixes**, celles-ci ont pour particularité d'associer aux radicaux des éléments qui, pris isolément, renferment un sens complet.

( HAGEGE, C. ,1982 : 3-9; cité par MBULAMOKO, M., 2008-2009 : 7).

- c) **Les langues à flexion**, « les seules à avoir une végétation abondante et féconde, sont considérées comme les plus parfaites » ( HAGEGE, C., Idem)

A.W. SCHLEGEL divise en outre les langues à flexion en :

- *Langues synthétiques*, à désinences casuelles, sans articles ni auxiliaires ;
- *Langues analytiques*, des langues tenues comme issues des autres. (MBULAMOKO, M., 2008-2009 :7).

#### B. LES CONTINUEATEURS DES FRÈRES SCHLEGEL

Ces continueurs sont Wilhelm Von HUMBOLDT et les grammairiens comparatistes de l'âge postromantique : Franz BOPP, August SCHLEICHER, H. STEINTHAL, F.MISTEL et F.N. FINK. Mais c'est surtout August SCHLEICHER, grammairien indo-européaniste qui, en 1861, a popularisé pour longtemps la tripartition en *langues isolantes*, *agglutinantes* et *flexionnelles*.

C'est dans le contexte de l'évolutionnisme de l'époque que, pour SCHLEICHER, les langues humaines ont dû prendre successivement les trois principales formes que fait apparaître une classification des langues fondée sur leur structure interne ou typologie. C'est ainsi que pour SCHLEICHER, l'histoire des langues a été celle d'une création par étapes :

- d'abord les langues ont toutes été **isolantes** : les mots sont considérés comme des unités inanalysables où l'on ne peut même pas distinguer un radical et les éléments grammaticaux. C'est ainsi qu'on se présentait le chinois au XIX<sup>e</sup> siècle ;
- ensuite, certaines langues sont devenues **agglutinantes** : elles comportent des mots avec radical et marques grammaticales, mais sans règles précises pour la formation du mot. La survivance actuelle de cette étape est constituée des **langues amérindiennes**
- Enfin, parmi les langues agglutinantes ce sont développées des **langues flexionnelles**, où des règles précises, celles de la morphologie, commandent l'organisation interne du mot : ce sont essentiellement les **langues indo-européennes**. Dans ce dernier cas seulement l'esprit est véritablement représenté : l'unité du radical et des marques dans le mot, cimentée par les règles morphologiques, représente l'unité du donné empirique et des formes à priori dans l'acte de pensée. (DUCROT, O. et TODOROV, T., 1972 : 26 ; cités par MBULAMOKO, M., 2008 – 2009 : 8). Ce sont ces langues qui sont considérées par SCHLEICHER et tous les typologistes du XIX<sup>e</sup> siècle comme les plus parfaites. (MBULAMOKO, M., idem).

#### 1.2.2.2. CLASSIFICATIONS TYPOLOGIQUES PARALINGUISTIQUES À CHEVAL SUR LE XIX<sup>e</sup> ET LE XX<sup>e</sup> siècles

Il s'agit des classifications qui ne relèvent pas de la typologie linguistique proprement dite, mais des considérations d'ordre anthropologique, sociologique, psychologique et géographique. Ce sont ces classifications que Claude HAGEGE qualifie de « paralinguistiques ». Il ajoute que ces « quatre entreprises classificatrices ont eu quelque influence en leur temps ».

##### A. Critère anthropologique

F. MULLER adopte un critère anthropologique de classement :

- Les langues des populations à cheveux laineux (bouclés ou en toisons) ;
- Les langues des populations à cheveux lisses (raides ou frisés). (MBULAMOKO, M., 2008 – 2009 : 9).

## B. Critère psychologique

La linguistique psychologique a été dominée dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle par le Danois Otto JESPERSEN et influencée par le philosophe et psychologue allemand Wilhelm WUNDT. Elle a trouvé, dans les pays de langue française – la France, la Belgique wallonne et la Suisse romande – son expression la plus achevée dans les **Principes de linguistique psychologique** publiée à Paris en 1907 par le Père Jakobus Van GINNEKEN (LEROY, M., 1971 :122 ; cité par MBULAMOKO, M., 2008-2009, Idem). Dans cet ouvrage, Van GINNEKEN « entreprend d'expliquer par diverses modalités de l'intelligence, la structure et l'évolution des langues ». ( HAGEGE, C., Op. cit :6).

## C. Critère sociologique

La linguistique marxiste-léniniste a été, pour un temps, à orientation sociologique. Elle a été marquée notamment par des spéculations sur la langue comme superstructure et reflet des conflits des classes sociales, qui suggèrent un regroupement des types d'idiomes en fonction de ces classes. C'est le linguiste soviétique Nikolay MARR qui a fait de cette théorie la doctrine officielle de la Russie entre 1930 et 1950. Mais Joseph STALINE, dans une intervention faite en 1950, critiqua les idées de N. MARR et reconnut que la langue ne se trouve pas dans la dépendance directe de la forme de la société.

En France, le principal adhérent de la linguistique marxiste-léniniste est Marcel COHEN, mais précise W. BAL, « ses positions n'ont rien d'outrancier ». Et BAL de poursuivre : « on retiendra seulement du marxisme qu'il a contribué à mettre en lumière le fait qu'une structure sociale et économique se reflète plus ou moins dans une langue et que des transformations de la société peuvent avoir des conséquences d'ordre linguistique telles que des modifications partielles de la norme, du « bon usage », de nouveaux besoins expressifs affectant surtout le vocabulaire ». (BAL, W., 1966 :55; cité par MBULAMOKO, M., 2008 – 2009 : 10)

## D. Critère géographique

L'entreprise de classification réalisée par le Père W. SCHMIDT est « géographique par ses divisions et génétique par ses subdivisions, elle ne peut donc pas plus que les précédentes être retenue au titre de la typologie linguistique stricto sensu» ( HAGEGE, C., Op.cit : 7).

Il s'agit d'une classification qui regroupe les langues d'après leur implantation géographique : langues d'Asie centrale, langues d'Europe du Nord, langues d'Océanie, langues d'Afrique Noire, etc. (MBULAMOKO, M., 2008 -2009 : idem).

### 1.2.2.2.3. CRITIQUE DES ANCIENNES TYPOLOGIES LINGUISTIQUES

Rappelons ici que trois types fondamentaux étaient reconnus :

- les **langues isolantes** (le chinois et les langues soudanaises, par exemple) ;
- les **langues flexionnelles** (les langues indo- européennes et les langues sémitiques, par exemple) ;
- les **langues agglutinantes** (le turc et les langues bantu, par exemple).

Cette classification s'inspire du contexte de l'époque dominé par l'évolutionnisme. Claude HAGEGE résume l'insuffisance de cette tripartition en ces termes : « Amorcé pendant les premières décennies et triomphant en 1859 avec **L'origine des espèces** de Darwin, l'évolutionnisme domine la pensée scientifique du XIX<sup>e</sup> siècle. Ce n'est pas par hasard que l'oeuvre de F. SCHLEGEL qui propose, en 1858, la première typologie, est consacrée à la culture classique de l'Inde : selon lui, le sanscrit est le type supérieur et les langues isolantes sont primitives, ce qui, tout en suggérant une direction de changement, tire la référence à des normes idéales. Or la direction inverse est la plus vraisemblable : le monosyllabisme d'une langue isolante comme le chinois n'est pas primitif, mais apparemment produit par une longue évolution, et des langues à propriété flexionnelles peuvent fort bien, comme l'anglais, tendre vers le monosyllabisme.

Ainsi, paradoxalement, la typologie de SCHLEGEL, tout en semblant non historique, suggère cependant une orientation qui, de surcroît, est la moins probable. Et c'est une classification explicitement génétique, héritée de la grammaire comparée, que défendront contre les typologies de Müller ou de Fink, A. Trombetti-Antoine Müllet, et indirectement, son élève Emile Benveniste, qui soulignera le lien entre les classements généalogique et typologique. Aujourd'hui, selon un cheminement inverse, il apparaît de plus en plus clair que la typologie apporte au comparatisme et à la reconstruction une précieuse contribution » (HAGEGE, C., idem).

Après avoir montré les insuffisances des anciennes typologies, Claude HAGEGE

propose la recherche d'une autre voie : **les tendances générales et universaux du langage**. Voici comment il aborde ce problème : «La notion d'universaux dans la linguistique d'aujourd'hui, est (encore) un objet de controverses. Les uns les placent au centre des théories du langage, les autres les jugent illusoirs. Un fait, en tout cas, sollicite la réflexion, il est universellement possible de traduire. L'exercice de traduction avec toutes ses insuffisances, est aussi vieux plus que les plus vieilles cultures. Il faut bien que toutes les langues aient de sérieuses homologues pour pouvoir être ainsi converties les unes dans les autres. Mieux, on peut en faire une propriété fondamentale, et dire que la traduction est la seule garantie que nous ayons d'une subsistance sémantique au moins en partie commune à toutes les langues».

✕. ( HAGEGE, C., ibidem : 9)

Cela étant, les anciennes typologies du XIX<sup>e</sup> siècle ont été revues, corrigées et reformulées au XX<sup>e</sup> siècle, comme nous allons l'examiner à présent. (MBULAMOKO, M., 2008-2009 : 11)

#### 1.2.2.2.4. ÉTAT ACTUEL DES RECHERCHES TYPOLOGIQUES

← Nous proposons ici de présenter les réflexions ou observations de quelques linguistes à propos de l'état actuel des recherches typologiques. Il s'agit de Vladimir SKALIVKA, Bernard POTTIER, Jean DUBOIS et Georges MOUNIN.

##### A .Vladimir SKALIVKA

Pendant le semestre d'Été 1969, dit MBULAMOKO, nous avons suivi au Séminaire de Philologie romane de l'Université de Tübingen, un cours intitulé **Introduction à la typologie linguistique (Einführung in die sprachtypologie)**. Ce cours était assuré par le professeur Eugenio COSERIU. Parmi les études mises à la disposition des candidats au doctorat figuraient deux travaux de V. Skalivka :

- le premier était consacré à *l'État actuel de la typologie* (l'original écrit en langue tchèque a été traduit en allemand par H. Kohling avec comme titre **Über den gegenwertigen stand der Typologie**-Romanisches, Seminar, Tübingen, 1969);
- le deuxième traitait de la **Typologie des langues bantou**. L'original en allemand a pour titre **Über die Typologie der Bantusprachen**. Il était publié, dans le journal de l'Institut Tchèque des langues orientales, Prague, 1946.

Dans son étude sur l'état actuel ou l'état présent de la typologie, Skalivka commence

par affirmer que la typologie figure parmi les plus anciennes branches de la linguistique. Il note à ce sujet que déjà les grammairiens grecs et romains s'occupaient de la question de l'*analogie* et de l'*anomalie*. Cette question se trouve être précisément ce dont s'occupe aujourd'hui la typologie. Celle-ci s'est développée tout au long du XX<sup>e</sup> siècle, mais quelque peu à l'ombre d'une discipline – sœur, à savoir la **linguistique historico-comparative**. Aujourd'hui, constate l'auteur, on peut observer trois attitudes vis-à-vis de la typologie. En effet, la typologie est soit rejetée, soit tolérée, soit acceptée ; dans ce dernier cas, on cherche alors à la développer et à l'améliorer.

Le linguiste tchèque part du principe de la linguistique structurale selon lequel la langue est un ensemble dont les différents éléments entretiennent entre eux des rapports mutuels, autrement dit, la langue est un système. Dans ce contexte, comment peut-on aborder le problème de la typologie ? Les fondements de ce principe typologique peuvent être formulés de la façon suivante : Quels sont les éléments qui peuvent se manifester dans une langue ? Quels sont ceux qui ne peuvent pas se manifester ? Dans ces différents travaux, l'auteur s'était efforcé de relever un certain nombre de manifestations spécifiques d'ordre morphologique, syntaxique, etc. Ces manifestations entretiennent des rapports les unes avec les autres : rapports tantôt « favorables », tantôt « défavorable », (en allemand : ki es in « günstiger » oder « ungünstiger » Art). On peut appeler type linguistique, l'ensemble des manifestations favorables.

Skalivka dégage ainsi cinq types : flexionnel, introflexionnel, agglutinant, isolant et polysynthétique. Les différents types peuvent se manifester simultanément dans une langue. Une telle conception de la typologie peut conduire à des recherches d'ordre historique, comme celle de l'évolution de la déclinaison en tchèque.

Cela dit, l'auteur issu de l'École de Prague rappelle en conclusion que la langue n'est pas la réalisation d'un type, mais qu'elle s'exprime à travers des types différents dont un ou deux peuvent être dominants ; en témoignent ses études sur la typologie de la langue chinoise parlée (1946) et la typologie des langues bantu. (MBULAMOKO, M., 2008-2009 :13).

## **B. Bernard POTTIER**

Le romaniste français aborde le problème de la typologie dans au moins trois domaines : les types linguistiques, la classification typologique des langues, les affinités typologiques.

### a. Les types linguistiques ou classes typologiques

Pour caractériser les langues naturelles, de nombreux linguistes, constate POTTIER, ont tenté d'établir des classes typologiques, afin de caractériser les langues naturelles. Du point de vue du comportement des signes, on arrive aux procédés suivants :

#### 1°. Le type flexionnel externe ou la flexion externe

Ex : - tonga (bantou) : mu— ntu (homme)

ba— ntu (hommes)

- latin : féminin — ae ; lapid — ibus

- français : chant — ons / chant — ez

#### 2°. Le type flexionnel interne ou la flexion interne

Ex : - anglais : man/men

- allemand : trinken (boire)/trank (buvait)/ getrunken (bu).

#### 3°. Le type agglutinant ou l'agglutination

Ex : - français : ferme— ment, poir— ier, pomm—ier

- turc : ev — im (ma maison) / ev — ler — im (mes maisons)

#### 4°. Le type polysynthétique ou la polysynthèse

Ex : - indonésien : mata — hari (soleil)

↓        ↓  
(Soleil — jour)

- allemand : apfel — baum (pommier)

↓        ↓  
(pomme — arbre)

- français : autogestion

↓  
(soi)

#### 5°. Le type isolant ou le caractère isolant

Ex : français : - dans la cave.

- à mon père.

- Je n'ai pas pu commencer à lire.

Les cinq grands types posés par Skalivka se retrouvent ainsi chez Pottier. Ce dernier les illustre en les faisant accompagner des précisions suivantes : « Le premier type est caractéristique des langues romanes ou slaves ; le deuxième domaine en latin (facio, feci,

perficio) ou en sémitique ; le troisième en turc ou en quechua (séquence du suffixe wasi-iki-kuna-man : "maison+ à toi+pluriel + vers" : vers tes maisons) ; le quatrième est fréquent en chinois, en indonésien ou en allemand ; le cinquième en français ou en anglais. (Articles : *Les langues dans le monde* par Bernard POTTIER, in **Le Dictionnaire encyclopédique. Le langage**, 1973 : 244 ; *La typologie* in **Le langage**, 1968 ; cité par MBULAMOKO, M., 1973/1978 :30).

### b. La classification typologique des langues

Pour POTTIER, « la classification des langues peut se faire suivant deux grandes directions :

- Une *classification génétique*, qui tient compte de l'origine commune de certaines langues
- Une *classification typologique*, où sont considérées les similitudes entre les langues des points de vue phonétique aussi bien que morphologique ou syntaxique, sans tenir compte de l'origine ou de l'histoire des éléments observés. » ( POTTIER,B., Article : *Les langues dans le monde*, Op. cit : 531)

### c. Les affinités typologiques

Au sujet des affinités typologiques, l'auteur écrit : « un même groupe génétique peut présenter des différences typologiques appréciables. Si l'on compare l'anglais et le français, on constate des solutions très diverses :

Anglais	Français
I shall go (isolant)	J'irai (flexionnel)
I do not think (isolant)	Je ne crois pas (isolant)
Peter's house (flexionnel et isolant)	La maison de Pierre (isolant)
« in » (isolant)	« entrée » (isolant)

En revanche, des langues sans aucun contact historique peuvent présenter des affinités typologiques. Ces constatations permettent de montrer que les mécanismes linguistiques se répètent à travers les langues du monde»(POTTIER, B., Ibidem : 244).

### C. Jean DUBOIS et al. : Classement des langues selon les affinités typologiques

Pour les auteurs du **Dictionnaire de linguistique** (1973), « l'examen typologique des langues, ou typologie, a pour fin leur description en fonction de certains caractères choisis préalablement et leur classement selon les affinités qui se découvrent ainsi ; il peut permettre, mais ne cherche pas nécessairement l'établissement de généalogies ...

Tous les traits linguistiques peuvent entrer dans une étude de la sorte... Les classements typologiques peuvent se fonder uniquement sur un de ces traits (nombre de voyelles, par exemple) ou sur un grand nombre d'entre eux, ou par rapport à une norme fondée sur la fréquence ou la moyenne.... ». Le **Dictionnaire de linguistique** rappelle quelques critères proposés par des linguistes permettant de caractériser les langues et de définir les différents types linguistiques (Article : *Typologie*, ibidem : 500 - 501).

Pour ce qui est du classement des langues selon leurs affinités, Jean DUBOIS et alii en donnent la définition suivante : « On parle d'*affinité* entre deux ou plusieurs langues qui n'ont entre elles aucune parenté génétique quand elles présentent certaines ressemblances typologiques : l'organisation de la phrase, vocabulaire générale, déclinaison, etc. (Article : *Typologie*, ibidem : 16)

Ce sont ces ressemblances typologiques ou affinités qui permettent le classement non génétique des langues.

### D. Georges MOUNIN

L'article *Typologie* du **Dictionnaire de linguistique** sous la direction de Georges MOUNIN (1993), après avoir défini la typologie, en esquisse les fondements d'après différents auteurs. On peut y lire que la *typologie* est la "classification des langues et types selon leurs traits caractéristiques. Les langues de même type ne sont pas nécessairement apparentées, elles ont simplement en commun un ou plusieurs caractères qui les distinguent des autres types. La typologie diffère ainsi d'une classification généalogique qui range les langues en familles naturelles de souche commune (familles indo-européenne, chamito-sémitique, etc.). Une typologie peut être fondée sur des traits morphologiques (présence ou absence d'affixes et de flexions, dans la typologie de Schleicher).

En général, elle sera d'autant meilleure qu'elle tiendra compte de plus de traits différentiels grammaticaux, c'est-à-dire morphologiques et syntaxiques (Sapir), phonologiques et prosodiques (Troubetzkoy), sémantiques (Ullman). Elle sera aussi d'autant meilleure qu'elle

tiendra compte de toutes ces catégories de traits différentiels bien hiérarchisés (Martinet).  
(Article : *Typologie*, ibidem : 330)

#### 1.2.2.2.5. LA TYPOLOGIE DES LANGUES BANTU D'APRÈS VLADIMIR SKALIVKA

Après avoir présenté l'état actuel des recherches typologiques d'après V. SKALIVKA, B. POTTIER, J. DUBOIS, et G. MOUNIN, nous allons examiner à présent comment SKALIVKA a appliqué sa vision de la typologie aux langues bantu. Nous nous référerons pour cela à son étude consacrée à la **Typologie des langues bantu** dont l'original en allemand a été publié à Prague, en 1976.

Dans cette étude, SKALIVKA se propose d'examiner le système des langues bantu du point de vue typologique en montrant que ces langues présentent en grande partie des traits du type flexionnel qui se sont notablement développés dans les langues européennes. L'interprétation typologique des langues bantu présente ainsi un grand intérêt pour les indo-européanistes. Cela signifie également que le système d'une langue ne se limite pas à la réalisation d'un seul type, mais qu'il s'exprime à travers des types différents dont un ou deux peuvent être dominants. C'est le cas des langues bantu où dominant les types agglutinant et flexionnel.

##### A. Le type agglutinant

Les langues bantu sont classées parmi les langues agglutinantes comme le turc ou le hongrois. Il est en effet vrai que les langues bantu ont plusieurs traits comparables à ceux du turc, notamment l'existence d'un grand nombre de préfixes et de suffixes, particulièrement dans le verbe.

Ex : Swahili : amemisema (il m'a parlé)

- a = 3<sup>e</sup> personne du singulier ;
- me- = passé
- mi - = objet de la 1<sup>ère</sup> personne du singulier ;
- sem - = radical (parler) ;
- a = finale du verbe.

Les substantifs (noms) possèdent également des préfixes et des suffixes dans des langues agglutinantes comme le turc.

Ex : Kiswahili

Ki-chwa-ni

turc

bas-ta

allemand

im kopfe

français

dans la tête

Vi-chwa-ni                      bas-lar-da                      in den köpfen                      dans les têtes

(Ki-, Vi- sont des préfixes de la 4<sup>e</sup> classe des substantifs ; -ni est un suffixe locatif).

N.B : La variété du kiswahili utilisée par Skalivka est celle du territoire de Tanganyika, faisant partie de l'ex-Afrique Orientale allemande (Deutsche Ostafrika), aujourd'hui la Tanzanie.

Le classement des langues bantu comme typologiquement agglutinantes ne suffit pas, car ces langues possèdent d'autres traits qui les rapprochent des langues flexionnelles. (MBULAMOKO, M., 2008 – 2009 : 17).

## B. Le type flexionnel

A maints égards, les langues bantu sont à rapprocher :

- d'une part, du tchèque, du latin et du grec, considérés comme langues flexionnelles ;
- d'autre part, de l'anglais et du français étiquetés comme langues isolantes.

Exemple :-l'accord grammatical représente le type flexionnel :

a) swahili : miti yangu meanguka (mes arbres sont abattus).

latin : arbores meae ceciderunt.

b) swahili : watu wangu wameanguka (mes gens sont tombés)

latin : viri mej ceciderunt.

c) swahili : visu vyangu vimeanguka (mes couteaux sont tombés).

latin : cultri mej ceciderunt.

- le génitif dans les langues dites flexionnelles est exprimé en swahili par le particule -a de la construction génétique :

a) mtoto wa Ali (l'enfant de Ali).

b) nyumba ya Ali (la maison de Ali).

nyumba za Ali (les maisons de Ali).

c) kitanda cha Ali (le lit de Ali).

vitanda va Ali (les lits de Ali).

L'auteur passe ensuite en revue divers domaines où existent des affinités entre les langues bantu représentées par le swahili et les langues dites flexionnelles : classification des substantifs, accord grammatical, pronoms possessifs, etc. Il note que le swahili manifeste le mieux la tendance des langues bantu à recourir au procédé grammatical de la flexion. Aussi a-t-il utilisé l'analyse typologique des langues bantu pour montrer les possibilités du type flexionnel dans la structuration des langues.

Au terme de son analyse, SKALIVKA en arrive aux constatations suivantes :

- le latin et le québécois sont du type flexionnel, dans les substantifs et les verbes, mais de type agglutinant dans les formes dérivées (dérivation nominale et dérivation verbale) ;
- le swahili par contre est de type flexionnel dans les substantifs mais de type agglutinant dans les verbes.

On peut aussi affirmer que les langues bantu ont comme caractéristiques typologiques dominantes l'agglutination et la flexion ; elles ne peuvent donc pas être réduites au type agglutinant, considéré par les typologistes du XIX<sup>e</sup> siècle moins parfait que le type flexionnel.

#### 1.2.2.2.6. DÉFINITIONS DES PRINCIPAUX TYPE LINGUISTIQUES

Les principaux types linguistiques retenus par les différents auteurs sont : le type isolant, le type agglutinant, le type flexionnel (à flexion interne et à flexion externe), le type polysynthétique. Nous en reprenons les définitions en même temps que celle des langues correspondantes.

##### A. Le type isolant (langue isolante ou analytique)

- a) Le type isolant ne connaît ni préfixe ni suffixe.
- b) Une langue *isolante* ou *analytique* est celle dont les mots sont ou tendent à être invariables et où on ne peut pas, par conséquent, distinguer le radical et les éléments grammaticaux. Le **Dictionnaire de linguistique** signale à ce propos que « dans les langues isolantes, la phrase est composée d'éléments simples, comparables à des racines juxtaposées, leur valeur grammaticale étant seulement fonction de leur emplacement ou de l'intonation qui leur est attribuée. Exemple approximatif : le chinois » (Article : *Langues isolantes* : 185). Les éléments constitutifs du mot y sont indépendants les uns des autres.

Ex.: Anglais: Of the house.

##### B. Le type agglutinant (langue agglutinante)

- a) Le type agglutinant réunit les éléments formatifs ou affixes à la racine (ou au radical). Il possède beaucoup de préfixes et de suffixes.
- b) « On appelle *langues agglutinantes* des langues qui présentent la caractéristique structurelle de l'agglutination, c'est-à-dire l'accumulation, après le radical, d'affixes distincts pour exprimer les rapports grammaticaux.

Ainsi, en turc, à partir de **-ler** (marque du pluriel) et de **-i** (marque du possessif), on formera, avec le radical **ev** (maison), les mots : *evler* (maisons, nominatif pluriel) ; *evi* (maison, possessif singulier) ; *evleri* (mes maisons, possessif pluriel)

Les mots d'une langue agglutinante sont ainsi analysables en une suite de morphèmes nettement distincts ». (**Dictionnaire de linguistique**, Article *Agglutinant* : 18)

### C. Le type flexionnel (langue flexionnelle)

- a) Le type flexionnel est un procédé morphologique consistant à ajouter à la racine du mot ou base lexicale des désinences ou finales exprimant des catégories grammaticales (genre, nombre, personne) ou des fonctions (cas). La flexion est constituée de l'ensemble de ces formes pourvues des désinences. Il existe une **flexion nominale** ou **déclinaison** et une **flexion verbale** ou **conjugaison**.
- b) « On distingue souvent la *flexion interne* ; modification du radical (*man /men*, en anglais) et de la *flexion externe* : la désinence subit une modification (*rosa /rosam*, en latin).

On oppose ainsi *langue à syntaxe flexionnelle* (les relations sont marquées par des désinences) à *langue à suffixe positionnel* (l'ordre des mots et les prépositions servent à exprimer les relations). Remarquons que de langue flexionnelle, le français est devenu une langue à syntaxe positionnelle. (POTTIER, B., Op. cit., Article *Flexion* : 130)

### D. Le type polysynthétique (langue polysynthétique)

- a) Le type polysynthétique est un procédé morpho-lexical unissant deux ou plusieurs radicaux dans un mot. Il crée des mots composés.

Ex : Allemand :- studienbuch = livret d'étudiant.

- sprachwissenschaft= science du langage ou linguistique.
- literaturwissenschaft= science de la littérature.

Français :- portefeuille

- contrebalancer
- diamantifère
- anthropologie

Lingala :- mwána - kelási (élève)

- papá -mapása /tatá – mapása (père des jumeaux)
- nganga – kÍsi (guérisseur traditionnel)
- mobomi - mbÍsi (pêcheur)

-pámba - pámba (gratuitement)

b) Une *langue polysynthétique* est une langue dans laquelle les diverses parties de la phrase se soudent en une sorte de long mot composé. (**Le petit Larousse Illustré**, 1995, Article *Polysynthétique*, adj. Linguistique : 802).

#### 1.2.2.2.7. REFORMULATION DE LA TYPOLOGIE LINGUISTIQUE FONDÉE SUR LES APPORTS DE LA LINGUISTIQUE MODERNE : LA GRAMMAIRE CONTRASTIVE ET/OU GRAMMAIRE CONFRONTATIVE

Depuis le congrès de Mannheim en 1969, les types linguistiques tels que présentés ci-haut sont formulés en termes d'analogies et de différences structurelles entre les langues comparées. La typologie linguistique se transforme en linguistique confrontative typologique, s'occupant des convergences et des divergences interlinguales. La grammaire contrastive ou confrontative, en tant que branche ou domaine de la linguistique confrontative typologique, s'occupe pour sa part des convergences et des divergences limitées au domaine grammatical. (MBULAMOKO, M., 2008-2009 : 20)

#### A. Le Congrès de Mannheim consacré aux problèmes de la grammaire contrastive (26-29 mars 1969)

Le congrès organisé par l'Institut de langue allemande de Mannheim du 26 au 29 mars 1969 avait pour thème général les problèmes de la grammaire contrastive (en allemand : **Probleme der Kontrastiven Grammatik**).

Des communications et des débats, il s'est dégagé quelques problèmes dont voici l'essentiel :

a) La grammaire contrastive relève de la comparaison des différentes langues dans leur configuration présente. Ce problème ne peut pas se limiter aux considérations d'ordre purement pratique ; mais il doit également être abordé à partir des considérations théoriques.

b) La grammaire contrastive se présente comme une grammaire comparée synchronique : elle n'a pas d'orientation historique.

Elle est orientée plutôt vers la comparaison et la confrontation synchronique des systèmes linguistiques actuels.

Ludwik ZABROCKI l'appelle grammaire confrontative, parce qu'elle cherche à faire ressortir aussi bien les **contrastes** ou les **différences** que les points de **ressemblances** ou d'**analogies** structurelles entre langues comparées. Elle ne se limite aux seules différences,

aux seuls contrastes, comme le suggère le terme de **grammaire contrastive**. La grammaire confrontative possède une grande valeur heuristique ou explicative, car elle permet un éclairage mutuel des structures des différentes langues. La grammaire confrontative fait partie intégrante de la linguistique confrontative typologique.

c) Il y a plusieurs possibilités d'application de la grammaire contrastive ou confrontative, notamment dans le domaine de la traduction et dans celui de l'enseignement et de l'apprentissage des langues étrangères.

d) Parmi les communications faites à Mannheim, deux nous intéressent plus particulièrement. Il s'agit de celles de Coseriu et de Zabrocki. En effet, la communication de Coseriu fournit une base théorique à la grammaire contrastive, tandis que Zabrocki rattache la grammaire confrontative à la linguistique confrontative typologique. (MBULAMOKO, M., *ibidem* : 21)

### **B. Eugenio COSERIU : Acquis et limites de la grammaire contrastive (Uber leistung un Grenzen der Kontrastiven Grammatik)**

COSERIU commence par relever la faiblesse des bases théoriques de la grammaire contrastive telle qu'elle est pratiquée : née de la théorie de l'apprentissage et de l'enseignement des langues étrangères, la grammaire contrastive ne poursuit que des objectifs purement pratiques. Elle ne cherche que des différences, des contrastes entre la langue maternelle et la langue à enseigner ou à apprendre. Or cette démarche est méthodologiquement inadéquate. L'auteur se propose alors de pallier ces insuffisances en proposant une démarche.

Il est ainsi nécessaire, d'après l'auteur, d'établir avant tout une série de distinctions préalables que toute linguistique, et tout particulièrement la linguistique structurale suppose, implique, fait explicitement ou devrait faire, dans l'étude de chaque domaine de la langue. Il s'agit des distinctions suivantes : « choses » et langage, langue primaire et métalangue, synchronie et diachronie, discours, norme, système et type linguistique, rapports de désignation et rapports de signification. Au terme de cette analyse, Coseriu note que, entre deux ou plusieurs langues, il existe aussi bien des analogies, des ressemblances, que des contrastes, des différences.

La grammaire contrastive comme **grammaire comparée descriptive** ne peut être théoriquement et méthodologiquement adéquate à son objet que si elle prend en compte les

analogies et les différences des systèmes linguistiques soumis à la description. (MBULAMOKO, M., Ibidem : 22)

**C. Ludwik ZABROCKI : Problèmes fondamentaux de la grammaire confrontative, partie intégrante de la linguistique confrontative typologique (Grundfragen der Konfrontativen Grammatik, ein Teilgebiet der typologischvergleichende Sprachwissenschaft)**

Comme Coseriu, ZABROCKI rappelle que la grammaire contrastive est née aux Etats-Unis d'Amérique de la théorie de l'apprentissage et de la pratique des langues étrangères. Le linguiste polonais traite successivement des points suivants :

- grammaire confrontative et grammaire contrastive ou différentielle ;
- grammaire confrontative et grammaire comparée génétique ;
- grammaire confrontative et linguistique confrontative typologique ;
- grammaire confrontative et linguistique appliquée ;
- grammaire confrontative et grammaire descriptive.

En ce qui concerne plus particulièrement les rapports entre la grammaire confrontative et la linguistique confrontative typologique, Zabrocki fait l'analyse suivante : « La grammaire confrontative fait partie intégrante de la linguistique confrontative typologique. Celle-ci s'occupe des convergences et des divergences interlinguales existant entre des éléments et des structures homogènes, et appartenant à un domaine bien déterminé. Elle cherche par là à établir le degré de parenté typologique entre langues comparées. La grammaire confrontative s'occupe elle aussi de la description des convergences et des divergences limitées au domaine grammatical. En faisant ressortir le degré d'analogies et de différences entre deux ou plusieurs langues, elle en établit en même temps le degré de parenté formelle ». ( ZABROCKI, L., : 34-36 ; cité et traduit par MBULAMOKO, M., 1978 : 101).

**1.2.2.8. CONSIDÉRATIONS PÉDAGOGIQUES DE L'ÉTUDE CONFRONTATIVE OU CONTRASTIVE**

Il est utile de signaler que le n° 81 de la Revue *Le français dans le monde* de juin 1971 avait pour titre *Comparaison des langues et enseignement du français*.

Deux articles nous intéressent plus particulièrement ; il s'agit de :

- 1) Francis DEBYSER, *Introduction. Les recherches contrastives aujourd'hui*, P. 6 -10 ;
- 2) Bernard POTTIER, *La typologie linguistique et l'analyse contrastive*.

De par les deux articles cités ci-haut, il ressort que l'étude contrastive ou confrontative poursuit deux objectifs : l'un d'ordre linguistique, l'autre d'ordre pédagogique.

#### A. Objectif linguistique

Si la « typologie interne est l'étude des relations existant entre les classes de signifié et les classes de signifiant dans une même langue », la « typologie comparative », quant à elle, a pour but la mise en parallèle des possibilités internes de deux ou plusieurs langues ». Cette mise en parallèle, cette comparaison permet d'établir des correspondances partielles entre les langues en présence. (POTTIER, B., Op. cit : 11-13). Elle intéresse également les recherches sur les universaux du langage.

#### B. Objectif pédagogique

Dans le cadre de l'apprentissage et de l'enseignement des langues étrangères, les études contrastives ont un rôle à jouer sur le plan méthodique. On peut en effet admettre que :

- a) « L'acquisition d'une langue nouvelle, quelles que soient les précautions prises, notamment dans les méthodes dites directes, subira l'influence des langues antérieurement apprises, et notamment les habitudes structurales de la langue maternelle ;
- b) Cette influence aura des effets divers : l'acquis antérieur peut faciliter ou gêner, et l'on parlera, selon le cas, de *transferts* lorsque les ressemblances entre les deux langues rendront plus aisé l'apprentissage de la langue étrangère (appelée souvent langue cible ou « langue 2 » dans les études comparatives), ou au contraire d'*interférences* lorsque des différences d'organisation ou de fausses ressemblances rendront cet apprentissage plus difficile ;
- c) L'inventaire de ces différences et de ces ressemblances intéresse au plus haut le professeur de langues vivantes, qui peut, dans son enseignement, tirer profit des effets de transferts et qui doit de toute manière tenter de réduire les effets interférentiels ». (Francis DEBYSER, F., Op. cit. ; 7).

Ces considérations amènent parfois d'une part, à l'analyse des fautes, comme le fait l'étude de Louis-Jean CALVET, *Comparaison morphosyntaxique du système des pronoms*

*personnels en français et en bambara* in **Le français dans le monde**, pages 40 - 43 ; d'autre part, à faire accompagner les études contrastives des considérations pédagogiques. C'est le cas, par exemple, de l'article d'Albert VALDMAN, *L'interrogation en français et en anglais : considérations comparatives et pédagogiques* in **Le français dans le monde**, pages 35-42.

#### **1.2.2.8.2. PASSAGE DE LA LINGUISTIQUE DESCRIPTIVE À LA LINGUISTIQUE APPLIQUÉE VIA LA LINGUISTIQUE CONFRONTATIVE TYPOLOGIQUE**

D'après Ludwik ZABROCKI, nous l'avons dit, la grammaire confrontative fait partie intégrante de la linguistique confrontative typologique, celle-ci s'occupant des convergences et des divergences interlinguales existant entre des éléments et des structures homogènes, et appartenant à un domaine bien déterminé. Elle cherche par là à établir le degré de parenté typologique entre langues comparées. (MBULAMOKO, M., 2008-2009 : 35).

Peter RASTER distingue deux formes linguistiques de la comparaison ou de la confrontation : la comparaison interlinguale et la comparaison intralinguale. La comparaison *interlinguale* consiste à confronter les études descriptives des systèmes ou sous-systèmes de deux ou plusieurs langues différentes, qu'elles soient apparentées ou non. Quant à la comparaison *intralinguale*, elle confronte les différentes descriptions d'un domaine linguistique donné d'une seule et même langue, descriptions présentant des analogies et des différences selon les auteurs. (RASTER, P., 1971 ; cité par MBULAMOKO, M., 1973/1978 :33).

La grammaire confrontative s'occupe, elle aussi, de la description des convergences et des divergences, mais militée au domaine grammatical. En faisant ressortir le degré d'analogies et de différences entre deux ou plusieurs langues, elle en établit en même temps le degré de parenté formelle. ( MBULAMOKO, M., 2008-2009 : 29). Aussi la grammaire confrontative fait-elle partie de la typologie linguistique, celle-ci ayant comme objectif le classement ou le regroupement des langues en fonction de certains caractères choisis préalablement.

Cela étant, la grammaire confrontative, tout comme la grammaire contrastive ou différentielle ne fait pas partie de la linguistique appliquée. Mais ses résultats constituent un point de départ pour la linguistique appliquée à l'enseignement des langues. Il est donc faux de croire que la grammaire confrontative et la grammaire contrastive, dont le développement a été en partie conditionné par la théorie de l'apprentissage et la pratique de l'enseignement des

langues étrangères, font purement et simplement partie de la linguistique appliquée. (MBULAMOKO, M., ibidem : 35).

Le schéma suivant illustre cela :

1. Description	2. Confrontation	3. Application
Grammaire descriptive 1	Grammaire contrastive	Ses résultats = point
Grammaire descriptive 2	ou confrontative	de départ de la linguistique
Grammaire descriptive 3		appliquée ou de la didactique linguistique.

### 1.2.2.8.3. ACQUIS ET LIMITES DE LA MÉTHODE CONTRASTIVE OU CONFRONTATIVE COMME MÉTHODE D'ENSEIGNEMENT-APPRENTISSAGE DES LANGUES

#### A. Considérations générales sur la pédagogie interculturelle et la méthode contrastive

Nous nous proposons de présenter ici un condensé de l'étude menée par G. PÉRILLEUX de l'Université de Mont-Hainaut, auteur de l'article intitulé « *Sur le retour de la traduction en pédagogie interculturelle* », dans LANDERCY, A. et RENARD, R., **Aménagement linguistique et pédagogie interculturelle**, Didier Erudition-Paris ; Centre International de Phonétique Appliquée-Mons, 1996 : 191-200 (cité par MBULAMOKO, M., Ibidem : 36)

L'auteur commence par des considérations générales sur la conception de la culture en pédagogie interculturelle. « En pédagogie interculturelle », écrit-il, « la culture est tout d'abord conçue comme barrière ». Cette conception est à la base de l'une ou des deux grandes tendances de la recherche en matière de communication interculturelle : celle de l'École américaine fonctionnaliste. Elle se fonde sur une approche positiviste, s'opposant ainsi à l'École herméneutique. Celle-ci également d'origine américaine, s'est développée en Europe, notamment en Allemagne et au Danemark. (PÉRILLEUX, G., Ibidem : 191).

Périlleux précise par la suite la perspective dans laquelle se situent ses réflexions fondées sur deux expériences : l'une réalisée au Danemark concernant l'enseignement du danois aux enfants d'immigrés turcs dès leur entrée à l'école primaire ; l'autre est proposée par Boureima DADIÉ de l'Université de Niamey concernant l'enseignement du français à des adolescents nigériens de l'enseignement secondaire parlant la langue zerma.

L'auteur termine les considérations générales par les propos que voici : « Il est clair, dans les deux cas, les langues danoise et française ne peuvent être enseignées comme systèmes linguistiques isolés, mais qu'il faut tenir compte, non seulement des conditions pédagogiques dans lesquelles la langue est enseignée, mais aussi du contexte culturel spécifique. Il faut donc chercher l'équilibre adéquat entre les deux fonctions essentielles des langues en présence, à savoir celle du développement harmonieux de l'enfant et celle de son intégration sociale.

Les deux expériences tirent partie des acquis psychopédagogiques des dernières années... On constate que l'enseignement se caractérise dans les deux cas par une composante contrastive non négligeable et par le recours à la traduction pédagogique ». (PÉRILLEUX, G., Ibidem : 192-193).

La suite de l'article est consacrée à la méthode contrastive au Danemark et au Niger, suivi de la traduction pédagogique au Niger, puis au Danemark. En voici le constat : « On voit que les deux expériences, la danoise et la nigérienne, se caractérisent par le recours à la traduction pédagogique et par un aspect partiellement contrastif de l'enseignement. Dans aucun de ces deux cas, l'apprentissage ne peut éviter le passage par le stade de l'interlangue, série d'étapes par lesquelles on atteint par approximations successives la maîtrise de la langue seconde au départ d'une langue première parlée, spontanément, même si la compétence linguistique reste limitée ». (PÉRILLEUX, G., Ibidem : 196).

## **B. Limites de la méthode contrastive et de la traduction pédagogique**

### **a) Limites de la méthode ou de l'analyse contrastive**

PÉRILLEUX note à ce sujet que « L'analyse contrastive, sur les plans phonétique et grammatical, a depuis longtemps montré ses limites comme méthode d'enseignement d'une langue étrangère en milieu culturellement et linguistiquement homogène. Elle néglige totalement l'aspect communicatif de la langue ». (PÉRILLEUX, G., idem).

### **b) Limites de la traduction pédagogique**

L'auteur poursuit sa critique en ces termes : « De la même manière, la traduction pédagogique (thèmes et versions comme moyens de contrôle des connaissances) a été bannie de l'enseignement des langues vivantes parce que, utilisée longtemps comme méthode exclusive, elle a "formé" des générations d'apprenants passant des années dans

leurs livres et incapables de formuler une phrase de quelques mots en langue étrangère. Elle excluait complètement l'aspect oral de la langue apprise ainsi que le côté communicationnel de l'enseignement. » (PÉRILLEUX, G., Ibidem : 197).

### **C. Acquis et avantages de la contrastivité et de la traduction pédagogique en milieu pluriculturel**

« Ces deux démarches méthodologiques », note l'éminent didacticien de Mons/ Bergen, « retrouvent leurs droits en milieu pluriculturel à condition de s'inscrire dans la perspective de la communication et de tenir compte du fondement psycho-sociologique de l'apprenant. En milieu biculturel ou pluriculturel, la contrastivité est vécue et la traduction s'impose comme une nécessité quotidienne. Dans l'enseignement, ces techniques améliorent la connaissance des deux langues en présence. Appliquée avec discernement dans des situations particulières, elles favorisent l'acquisition d'un bilinguisme fonctionnel ». (PÉRILLEUX, G., Idem).

## **1.3. CADRE MÉTHODOLOGIQUE**

Pour accéder aux données ayant étoffé le présent travail, nous avons utilisé de certains procédés qui sont des techniques et des méthodes.

### **1.3.1. TECHNIQUES**

Nous avons utilisé deux techniques, à savoir la technique documentaire et la technique d'interview.

#### **1.3.1.1. LA TECHNIQUE DOCUMENTAIRE**

Cette technique nous a servi par la consultation des documents : travaux des étudiants (monographies, mémoires de licence, etc.), thèses de doctorat, manuels, ouvrages, dictionnaires, articles ; certains rapports administratifs, certains rapports de séminaire,... qui ont été réalisés par certaines personnes physiques ou morales. C'est cette technique qui nous a servi davantage.

#### **1.3.1.2. LA TECHNIQUE D'INTERVIEW**

Lors de notre descente sur le terrain, nous avons été en contact avec des locuteurs du kinyanga. Nous nous sommes entretenus oralement et objectivement avec eux. Lors de ces entretiens, des questions précises et bien orientées leur ont été posées en rapport avec nos recherches ; et nous avons eu à en tirer des éléments constitutifs de notre travail.

### 1.3.2. MÉTHODES

Nous avons usé de trois méthodes entre autres : la méthode participative, la méthode descriptive et la méthode contrastive ou confrontative.

#### 1.3.2.1. LA MÉTHODE PARTICIPATIVE

Étant nous-même locuteur du kinyanga, nous nous sommes fait violence de formuler certaines phrases contenant des éléments nécessaires pour nos investigations, qui nous ont servi dans l'analyse des différents points traités au sein du présent travail.

#### 1.3.2.2. LA MÉTHODE DESCRIPTIVE

La méthode descriptive a consisté à faire la description des formes verbales de l'indicatif en kinyanga, d'une part, et celles de l'indicatif en français, d'autre part, afin de préparer les données à confronter dans la suite du présent travail.

#### 1.3.2.3. LA MÉTHODE COMPARATIVE, CONTRASTIVE OU CONFRONTATIVE

Partant de la méthode contrastive ou confrontative, nous avons suivi la démarche suivante en l'adaptant à nos investigations :

- a) une analyse détaillée de la langue maternelle, c'est-à-dire la description des formes verbales de l'indicatif en kinyanga ;
- b) une analyse détaillée de la langue seconde, c'est-à-dire la description des formes verbales de l'indicatif en français ;
- c) une comparaison des résultats de a) et b) faisant ressortir les points de plus grands rapprochement (similitudes) et les points de plus grand éloignement (contrastes) ;
- d) un classement du matériel linguistique de la langue seconde (français) en vue de l'enseignement, c'est-à-dire avec progression du plus facile au moins facile. Comme critère général de difficulté, on peut adopter que les éléments de la langue seconde les plus difficiles pour l'étudiant sont :
  - d-a) les plus semblables à ceux de la langue maternelle (interférences, fausses analogies, etc.) et
  - d-b) les plus différentes ;
- e) la construction du matériel didactique en une progression basée sur le classement obtenu en d). (MBULAMOKO, M., 2008-2009 : 36)

Bref, il s'agit d'abord de faire les descriptions de l'une et de l'autre langues, puis de comparer les résultats des différentes descriptions afin d'en cerner les similitudes et les dissemblances, et en fin de proposer certaines directives pédagogiques ou didactiques visant à faciliter le processus enseignement-apprentissage sur base des résultats de la comparaison faite, en l'occurrence la comparaison des formes verbales de l'indicatif en français et en kinyanga.

Cependant, la méthode confrontative et la méthode différentielle (contrastive) n'ont pas produit les mêmes effets. La méthode confrontative qui est dite « réciproque » « bilatérale » ou « multilatérale » nous a servi à comparer les formes verbales de l'indicatif en ces deux langues, sans pouvoir privilégier aucune d'elles pour en distinguer les similitudes et les dissemblances. La méthode différentielle qui est dite « unilatérale » ou « unidirectionnelle » nous a, quant à elle, servi à relever seulement les contrastes entre les formes verbales de l'indicatif en français et celles de l'indicatif en kinyanga en allant de la langue maternelle (le kinyanga) à la langue seconde, étrangère ou cible (le français).

## Chapitre deuxième : LES FORMES VERBALES DE L'INDICATIF

### 2.1. LES FORMES VERBALES DE L'INDICATIF EN KINYANGA

#### 2.1.1. LA STRUCTURE D'UNE FORME VERBALE

La structure d'une forme verbale de l'indicatif contient, en kinyanga, le sujet, le radical et la finale ; d'où la formule générale suivante : **F.V. → (S) + P.V. + Rad + Fin.**

Comme l'indiquent les parenthèses, le sujet, élément supplémentaire, peut ne pas être présent dans la chaîne syntaxique ; à défaut de ce sujet, le préfixe verbal joue son rôle. Aux éléments cités ci-haut peuvent s'ajouter d'autres, notamment dans une forme agglutinante (affixes, infixes).

Ex : - Baúma Wásimba (Bauma chanta) → Baúma + wá + símb + a.

S PV Rad Fin

- Twamubíkíréngábo (Nous les lui avons appelés) → Twa + mu + bíkír + é + ngá + bo.

P.V I.O.I Rad S.A P.F.I.O.D

#### 2.1.2. LA FORMATION DES TEMPS

Le mode indicatif compte au total dix temps répartis en temps simples et en temps composés.

##### 2.1.2.1. LES TEMPS SIMPLES

Le mode indicatif compte huit temps simples en kinyanga : le présent, le passé simple, le passé composé, le futur simple, le futur antérieur, le plus-que-parfait, le futur du passé et le futur antérieur du passé.

##### 2.1.2.1.1. LE PRÉSENT

Généralement, le présent se forme en suivant la structure ci-après :

**F.V. → (S) + PV + Rad + Fin à ton haut.**

Ex : - Twakambá (Nous injurions/Nous insultons) → Tu - kamb - á

P.V Rad fin

- Bákímé (Ils/Elles entrent) → Bá - kím - é

P.V Rad fin

- Kubuya wakásó (Kubuya frappe) → Kubuya + u - kás - ó

S. P.V Rad fin

Pour exprimer un fait continu, la structure précédente contient la postfinale - nge, pour les verbes en -a ; ou -ngi, pour ceux en -e et ceux en -o.

Ex : -Tukambange (Nous sommes en train d'injurier / d'insulter).

- Bákjímngí (Ils/Elles sont en train d'entrer).
- Kubuya ukásongi (Kubuya est en train de frapper)

Pour exprimer un fait habituel, la structure générale précédente contient la postfinale -nga. Ici, seul le radical est à ton haut.

Ex : - Tukóranga (Nous travaillons souvent).

- Ébána bákjímngă (Les enfants entrent souvent).
- Ébămí bómngă (Les rois boivent habituellement).

En outre, pour exprimer un passé récent, la structure générale précédente contient le préradical - ma - et le ton haut de la finale tombe.

Ex - Twamăkamba (Nous venons d'injurier/d'insulter).

- Bămăkjıme (Ils/Elles viennent d'entrer).
- Wamăkáso (Il /Elle vient de frapper).

### 2.1.2.1.2. LE PASSÉ SIMPLE

Le passé simple se forme en suivant la formule générale ci-après :

F.V. —> (S) + P.V+Rad + Fin à ton bas.

Ex : - Nasımba ésairwá (Je chantai la zaïroise) —> Nă - sımb - ă  
P.V Rad fin

- Émwăna wăkjıme (L'enfant entra) —> Émwăna + u - kjım - e  
s. P.V Rad fin.

- Ébămí bomo (Les rois burent) —> Ébămí + bă - om - o  
S P.V Rad fin

### 2.1.2.1.3. LE PASSÉ COMPOSÉ

Le passé composé se forme d'après la structure ci-après :

F.V. —> (S) + P. V + ku + Rad +Fin. + (nga).

Ici, la finale sera à ton haut si le verbe est suivi d'un complément ; elle sera à ton bas s'il n'en est pas suivi, c'est-à-dire lorsqu'il n'en a pas.

Ex :- Năkusımbá ésairwá (J'ai chanté la zaïroise) —> Nă - ku - sımb - á - ésairwá  
P.V Prad Rad fin compl

- Émwăna wăkukjıme (L'enfant est entré) —> Émwăna + u - ku - kjım - e  
S. P.V Prad Rad fin

- Ébămí bákomo (Les rois ont bu) →  $\frac{\text{Ébămí}}{\text{S}} + \frac{\text{bá}}{\text{P.V}} - \frac{\text{ku}}{\text{Prad}} - \frac{\text{om}}{\text{Rad}} - \frac{\text{o}}{\text{fin}}$
- ùkurísanga (Tu as mangé) →  $\frac{\text{ù}}{\text{P.V}} - \frac{\text{ku}}{\text{Prad}} - \frac{\text{rís}}{\text{Rad}} - \frac{\text{a}}{\text{fin}} - \frac{\text{nga}}{\text{P.F}}$

Le passé composé se forme encore d'après la structure suivante :

**F.V. → (S) + P.V + Rad + Fin + yo.** Ici, la finale est toujours à ton haut.

- Ex :- Nasímbáyo (J'ai chanté) →  $\frac{\text{Na}}{\text{P.V}} - \frac{\text{símb}}{\text{Rad}} - \frac{\text{á}}{\text{fin}} - \frac{\text{yo}}{\text{P.F}}$
- Émwăna wakíméyo (L'enfant est entré) →  $\frac{\text{Émwăna}}{\text{S}} + \frac{\text{wa}}{\text{P.V}} - \frac{\text{kím}}{\text{Rad}} - \frac{\text{é}}{\text{fin}} - \frac{\text{yo}}{\text{P.F}}$
- Ébămí bômoyo (Les rois ont bu) →  $\frac{\text{Ébămí}}{\text{S}} + \frac{\text{bá}}{\text{P.V}} - \frac{\text{òm}}{\text{Rad}} - \frac{\text{ó}}{\text{fin}} - \frac{\text{yo}}{\text{P.F}}$

#### 2.1.2.1.4. LE FUTUR SIMPLE

Le futur simple se forme en suivant la formule générale ci-après :

**F.V. → (S) + P.V + Rad + Fin.**

Ici, le préfixe verbal est à ton montant ; le radical est toujours à ton haut ; la finale est à ton haut si le verbe est suivi d'un complément, à ton bas s'il n'en est pas suivi ou lorsqu'il n'en a pas.

- Ex :- Năsímbá ésaírwá (Je chanterai la zaïroise) →  $\frac{\text{Nă}}{\text{P.V}} - \frac{\text{símb}}{\text{Rad}} - \frac{\text{á}}{\text{fin}} - \frac{\text{ésaírwá}}{\text{compl}}$
- Émwăna wăkíme (L'enfant entrera) →  $\frac{\text{Émwăna}}{\text{S}} + \frac{\text{u}}{\text{P.V}} - \frac{\text{kím}}{\text{Rad}} - \frac{\text{e}}{\text{fin}}$
- Ébămí bômoyo (Les rois boiront) →  $\frac{\text{Ébămí}}{\text{S}} + \frac{\text{bá}}{\text{P.V}} - \frac{\text{òm}}{\text{Rad}} - \frac{\text{o}}{\text{fin}}$

Le futur simple se forme ensuite en usant de la même formule générale précédente dans laquelle on place le préradical -sê- ; ce morphème change en -ku- lorsque le verbe est à la deuxième personne (du singulier ou du pluriel). D'où la structure suivante :

**F.V. → (S) + P.V + sê / ku + Rad + Fin.**

- Ex :- Nasêsímbá ésaírwá (Je chanterai la zaïroise) →  $\frac{\text{Na}}{\text{P.V}} - \frac{\text{sê}}{\text{Prad}} - \frac{\text{símb}}{\text{Rad}} - \frac{\text{á}}{\text{fin}} - \frac{\text{ésaírwá}}{\text{compl}}$
- Émwăna wăsêkíme (L'enfant entrera) →  $\frac{\text{mwăna}}{\text{S}} + \frac{\text{u}}{\text{P.V}} - \frac{\text{sê}}{\text{Prad}} - \frac{\text{kím}}{\text{Rad}} - \frac{\text{e}}{\text{fin}}$
- Ébămí básômoyo (Les rois boiront) →  $\frac{\text{Ébămí}}{\text{S}} + \frac{\text{bá}}{\text{P.V}} - \frac{\text{sê}}{\text{Prad}} - \frac{\text{òm}}{\text{Rad}} - \frac{\text{o}}{\text{fin}}$
- Ukúrísă mukômá (Tu mangeras demain) →  $\frac{\text{U}}{\text{P.V}} - \frac{\text{kú}}{\text{Prad}} - \frac{\text{rís}}{\text{Rad}} - \frac{\text{ă}}{\text{fin}}$
- Mukúrísă mukômá (Vous mangerez demain) →  $\frac{\text{Mu}}{\text{P.V}} - \frac{\text{kú}}{\text{Prad}} - \frac{\text{rís}}{\text{Rad}} - \frac{\text{ă}}{\text{fin}}$



- Muríkíjme (Vous étiez entrés)  $\longrightarrow$   $\begin{matrix} P.V & Prad. & Rad & Fin \\ mu & - & rí & - & kím & - & e \\ P.V & Prad. & Rad & Fin \end{matrix}$
- Ébăna bárikáso (Les enfants avaient frappé)  $\longrightarrow$   $\begin{matrix} Ebăna & + & bá & - & rí & - & kás & - & o \\ S & & P.V & Prad. & Rad & Fin \end{matrix}$

Le plus-que-parfait se forme enfin en appliquant la structure suivante :

**F.V.**  $\longrightarrow$  (S) + P.V. + Rad + ír + Fin é, uniquement pour les verbes en -a :

Ex : - lenda (partir) : Ébăna bëndiré (Les enfants étaient partis)  $\longrightarrow$   $\begin{matrix} Ebăna & + & bá & - & ènd & - & ír & - & é \\ S & & P.V & Rad & Préf & Fin \end{matrix}$

- lkwá (mourir) : Bákwiré (Ils étaient morts)  $\longrightarrow$   $\begin{matrix} bá & - & kw & - & ír & - & é \\ P.V & Rad & Préf. & Fin \end{matrix}$

### 2.1.21.7. LE FUTUR DU PASSÉ

Le futur du passé se trouve dans la subordonnée d'une phrase dont la principale contient un verbe conjugué à un temps passé, celui-ci étant antérieur par rapport à celui de la subordonnée dans le moment passé. Il se forme d'après la formule suivante :

**F.V.**  $\longrightarrow$  Prop. Princ. + Prop. Sub. à verbe conjugué au futur simple.

Ex : - Mahamba wéba mbu wăriré/wasêriré Rúmumba myăka ibĩ (Mahamba déclara qu'il pleurerait Lumumba pendant deux ans)

- Nabéséngá namăsíba hó mbu usênda (J'avais déjà su qu'il partirait).

### 2.1.2.1.8. LE FUTUR ANTÉRIEUR DU PASSÉ

Le futur antérieur du passé se trouve dans la subordonnée d'une phrase dont la principale contient un verbe conjugué à un temps passé ; dans cette subordonnée, l'action exprimée par le verbe au futur antérieur du passé précède une autre action dans le passé. Il se forme d'après la structure suivante :

**F.V.**  $\longrightarrow$  Prop. Princ. + Prop. Sub. à verbe conjugué au futur antérieur.

Ex : - Nabéséngá nihakänge mbu ukwëndăyo nti wamăsímbe (Je croyais qu'il aurait chanté avant votre départ).

- Ébea bábéséngá bébángé mbu wahéi émwändú įshé nti wamăkwa (Les gens déclaraient que le père serait mort avant que le fils n'épuise l'héritage).

### 2.1.2.2. LES TEMPS COMPOSÉS

Le mode indicatif compte quatre temps composés en kinyanga : l'imparfait, le plus-que-parfait, le passé antérieur et le passé composé.

### 2.1.2.2.1. L'IMPARFAIT

L'imparfait se forme en utilisant la structure suivante :

**F.V. → (S) + °béséngá + P.V. + Rad + Fin + nge/ngi.**

Ici, la postfinale -nge et -ngi sont d'usage respectivement pour les verbes en -a ainsi que ceux en -e et -o. Le radical est toujours ici à ton haut.

Ex : - Nabéséngé nisímbáŋge (Je chantais) → na - béséngá - ni - símb - á - nge  
P.V. P.V. Rad Fin P.F.

- Ébăna bábéséngá bákíjméngí (Les enfants entraient)

→ Ébăna + bá - béséngá + bá - kím - é - ngí  
S P.V. P.V. Rad Fin P.F.

- ũbéséngá öngoróngi émuri (Tu allongais la corde)

→ ũ - béséngá + öngo - or - ó - ngi  
P.V. P.V. Rad Fin P.F.

### 2.1.2.2.2. LE PLUS -QUE-PARFAIT

Le plus-que-parfait se trouve dans la subordonnée d'une phrase dont la principale contient un verbe conjugué à un temps passé exprimant une action postérieure par rapport à celle exprimée par ce plus-que-parfait de la subordonnée.

Il se forme d'après la structure suivante :

**F.V. → °kíángá + P.V. + ma + Rad + Fin + Prop. princ.**

Ex : - Ukíángá umăbúta, namína (Lorsque tu avais accouché, je dansai)

→ U - kíángá + u - mă - bút - a + namína.  
P.V. P.V. Prad Rad. Fin Prop. Princ.

### 2.1.2.2.3. LE PASSÉ ANTÉRIEUR

Le passé antérieur se trouve dans la subordonnée d'une phrase dont la principale contient un verbe conjugué au passé simple exprimant une action postérieure par rapport à celle exprimée par ce passé antérieur de la subordonnée.

Il se forme d'après la structure suivante :

**F.V. → °ríkía + P.V. + ma + Rad + Fin + Prop. princ.**

Ex : - Waríkía wamăsímba, wênda (Dès qu'il eut chanté, il partit)

→ Wa - ríkía + wa - mă + símb - a + wênda.  
P.V. P.V. Prad Rad Fin Prop. princ.

- Naríkía namăhúmbwa, nenda (Lorsque j'eus été battu, je partis)

→ Na - ríkía --+ na - mă - húmb - u - a + nenda  
P.V. P.V. Prad Rad Préf P.F. Prop. Princ.

#### 2.1.2.2.4. LE PASSÉ COMPOSÉ

Le passé composé se trouve dans la subordonnée d'une phrase dont la principale contient un verbe conjugué au passé simple exprimant une action postérieure par rapport à celle exprimée par ce passé composé de la subordonnée.

Il se forme d'après la structure suivante :

**F.V.** → °kukía + (nga) + ma + Rad + Fin. + Prop. princ.

Ex : - Wăkukía(nga) wamăsímba, wëndă (Dès qu'il a chanté, il partit).

→ Wă-kukía(nga) + wa - mă - símb - a + wëndă.  
P.V. Prad Rad Fin Prop. Princ

- Năkukía(nga) namăhúmbwa, nëndă (Lorsque j'ai été battu, je partis).

→ Nă - ma - húmb - u - a + nëndă  
P.V. Prad Rad Préf. Fin Prop. princ

#### 2.1.3. LES FORMES VERBALES DE L'INDICATIF EN KINYANAGA FACE A LA THEORIE DES TYPOLOGIES LINGUISTIQUES

Nous référant aux typologies ou classes linguistiques selon Bernard POTTIER et Vladimir SKALIVKA, il se dégage qu'à partir des formes verbales de l'indicatif, le kinyanga est une langue flexionnelle externe, flexionnelle interne et agglutinante. Le kinyanga ne conserve pas alors toutes les typologies linguistiques que prônent ces deux auteurs : il n'est pas une langue isolante, ni non plus de type polysynthétique.

##### 2.1.3.1. TYPE FLEXIONNEL EXTERNE

La flexion externe se manifeste par les morphèmes de substitution, c'est-à-dire les préfixes verbaux ou les participants de classe que regorge le groupe agglutinant ou la forme verbale. Cette flexion se manifeste à gauche. Cependant, elle se marque à droite lorsque, dans le groupe agglutinant, l'infixe objet est de la troisième personne du pluriel ou de la troisième personne du singulier représentant un objet, une chose ou un être non animé. Ceci se manifeste par la variation de la finale chez le verbe conjugué à la première ou à la deuxième personne du pluriel de l'impératif.

EX : - Twashímá ébăna (Nous aimons les enfants).  
P.V.

- Nashímábo, ébăna (Je les aime, les enfants).  
P.V. I.O.

- Émwăna, umushímá (L'enfant, tu l'aimes)

u - mu - shímá  
P.V. I.O.

- Émutí, twashímáo (L'arbre, nous l'aimons).  
P.V. I.O.

- Washimáyo, émití (Il/Elle les aime, les arbres).  
P.V. I.O.
- Ékãñi, namunĩnkáko (La feuille, je la lui donne)  $\longrightarrow$  na - mu - nĩnká - ko  
P.V. I.O.I. I.O.D.
- Bákushimá (Ils/Elles t'aiment)  $\longrightarrow$  bá - ku - shimá  
P.V. I.O.
- Munishimá (Vous m'aimez)  $\longrightarrow$  mu - ni - shimá  
P.V. I.O.

### 2.1.3.2. TYPE FLEXIONNEL INTERNE

Le kinyanga est une langue flexionnelle interne dans certaines formes verbales agglutinantes, c'est-à-dire des formes verbales qui regorgent en elles des affixes (infixes objets) ; ces affixes étant susceptibles de subir certaines variations de nombre ou de personne.

- Ex :
- Nabutondé (Je vous prévien)/ Nakutondé (Je te prévien).
  - Wanikásó (Il/Elle me frappe)/ Watukásó (Il/Elle nous frappe).
  - Wakukásó (Il/Elle te frappe)/ Wabukásó (Il/Elle vous frappe).
  - Namukámá (Je le bats) / Wakukámá (Il/Elle te bat) / bábukámá (Ils/Elles vous battent).

### 2.1.3.3. TYPE AGGLUTINANT

Le kinyanga est une langue agglutinante par l'accumulation d'affixes dans la forme verbale. Ces affixes sont, pour la plupart des cas, des morphèmes de substitution (préfixes verbaux ou participants et ceux de classes ; infixe objet, infixe relatif, infixe réfléchi ; parfois des morphèmes de conjugaison (formatifs ou marques de temps, finale, etc.)

- EX :- Twakásó (Nous frappons)  $\longrightarrow$  Tu - kás - ó / Mukásó (Vous frappez)  
P.V. Rad Fin
- $\longrightarrow$  Mu - kás - ó / Bákásó (Ils frappent)  $\longrightarrow$  bá - kás - ó  
P.V. Rad Fin P.V. Rad Fin
- Mukásóngá (Vous aviez frappé)  $\longrightarrow$  mu - kás - ó - ngá / Bãny mukásóngi (Vous êtes en train de frapper).  
P.V. Rad Fin P.F. P.F.

## 2.2. LES FORMES VERBALES DE L'INDICATIF EN FRANÇAIS

### 2.2.1. LA STRUCTURE D'UNE FORME VERBALE

La structure d'une forme verbale de l'indicatif contient inévitablement, en français, le sujet, le radical et la désinence (terminaison). D'où la formule générale suivante :

F.V.  $\longrightarrow$  (S) + Rad + Fin.

Comme l'indiquent les parenthèses, le sujet est un élément supplémentaire, car ne faisant pas partie du corps du verbe. Aux éléments cités ci-haut peuvent s'ajouter d'autres notamment dans une forme agglutinante (pronom personnel, relatif ou interrogatif complément d'objet).

Ex : - Nous chantons  $\longrightarrow$  nous + chant + ons.  
S. Rad. Dés.

- Vous l'appellez  $\longrightarrow$  vous + le + appel + ez  
S. C.O.D. Rad. Dés.

- Voilà l'enfant qu'aime les parents  $\longrightarrow$  Les parents + aim + ent + que  
Gr.S Rad. Dés C.O.D.

- Je m'aime  $\longrightarrow$  je + me + aim + e  
S. C.O.D. Rad. Dés.

- Qu'imagines-tu ?  $\longrightarrow$  tu + imagin + es + que.  
S. Rad. Dés. C.O.D.

## 2.2.2. LA FORMATION DES TEMPS

Le mode indicatif compte au total dix temps repartis en temps simples et en temps composés.

### 2.2.2.1. LES TEMPS SIMPLES

Le mode indicatif compte cinq temps simples en français : le présent, l'imparfait, le passé simple, le futur simple et le futur du passé.

#### 2.2.2.1.1. LE PRÉSENT

Le temps présent se forme selon les structures suivantes relatives aux différents groupes des verbes :

##### a. Verbes en -ER (1<sup>er</sup> groupe)

**Ind. Prés.** = S + Rad. du verbe à conjuguer + Dés. (-e, -es, -e, -ons, -ez, -ent)

Ex : Je chante à l'église.

Tu aimes tes amis.

Cet ouvrier travaille bien.

Nous souhaitons bon retour à nos parents !

Vous appelez les enseignants.

Les élèves arrivent ici aujourd'hui.

b. Verbes en -IR (2<sup>e</sup> groupe), avec participe présent en -issant :

**Ind. Prés.** = S + Rad. du verbe à conjuguer + Dés. (-is, -is, -it, -issons, -issez, -issent)

Ex : Je démolis la maison.

Tu finis le résumé.

Baseme polit la pierre.

Nous bâtissons notre pays.

Vous subissez les conséquences de l'impunité.

Nos enfants bannissent la punition.

### c. Verbes en -OIR ( 3<sup>e</sup> groupe) :

**Ind. Prés.** = S + Rad. du verbe à conjuguer + Dés. (- ois, -ois, -oit, -ons, -ez, -ent)

Ex : Je vois les bandits.

Tu reçois tes cadeaux.

Blaise aperçoit les enfants.

Nous percevons la prime des enseignants.

Vous revoyez vos leçons.

Les femmes s'aperçoivent de leurs fautes.

### d. Verbes en -RE (4<sup>e</sup> groupe) :

**Ind. Prés.** = S + Rad. du verbe à conjuguer + Dés. (-s, -s, -t/-d/-c, -ons, -ez, -ent)

Ex : Je lis ce livre.

Tu connais tes amis.

L'agneau se met à l'abri./Il perd son temps./ Yves convainc son père.

Nous vainquons nos ennemis.

Vous cousez de jolies jupes.

Ces commerçants vendent cher leurs marchandises.

## 2.3.2.1.2. L'IMPARFAIT

Il se forme selon la structure suivante chez tous les verbes, sans distinction de groupes :

**Ind. Impa.** = S + Rad. Ind. Prés. 1<sup>ère</sup> pers. Plur. du verbe à conjuguer + Dés. (-ais, -ais, -ait, -ions, -iez, -aient)

Ex : Nous chantons : Autrefois, je chantais bien.

Nous démolissons : Tu démolissais ta paillote.

Nous recevons : Oscar recevait sa prime régulièrement.

Nous vendons : Nous vendions nos habits.

Nous aimons : Vous aimiez les avocats.

Nous surgissons : Les chèvres surgissaient au champ.

#### Remarque :

Contrairement à la règle précédente, le verbe être, qui fait « Nous sommes » à l'indicatif présent, fait « J'étais, etc. » à l'indicatif imparfait au lieu de « Je sommais, etc » (indicatif imparfait du verbe sommer).

### 2.2.2.1.3. LE PASSÉ SIMPLE

Il se forme selon les structures suivantes relatives aux différents groupes des verbes :

#### a) Verbes en -ER (1<sup>er</sup> groupe) :

**Ind. Passé simple** = S + Rad. du verbe à conjuguer + Dés. (-ai, -as, -a, -âmes, -âtes, -èrent)

Ex : J'achetai la craie à deux dollars la boîte.

Tu désiras rester à la maison.

Jean aima sa cousine.

Nous appelâmes nos amis.

Vous chantâtes l'hymne national.

Les élèves dessinèrent le canard.

#### b. Verbes en -IR (2<sup>e</sup> groupe) :

**Ind. Passé simple** = S + Rad. du verbe à conjuguer + Dés. (-is, -is, -it, -îmes, -îtes, -irent)

Ex : Je finis la tâche en mil neuf cent quarante-six.

Tu remplis la casserole de vin.

Ndoole subit le sort de son frère ce jour-là.

Nous bâtîmes notre maison.

Vous définîtes les droites parallèles.

Les stars congolaises maudirent leur collègue.

#### c. Verbes en -OIR (3<sup>e</sup> groupe) :

**Ind. Passé simple** = S + Rad. du verbe à conjuguer + Dés. (-is/-us, -is/-us, -it/-ut, -îmes/-ûmes, -îtes/-ûtes, -irent/-urent)

Ex : Voir / Recevoir

Je vis /reçus mon cousin.

Tu vis/reçus le véhicule.

Jérémie vit/reçut les points.

Nous vîmes/reçûmes les papiers.

Vous vîtes/reçûtes les poissons.

Papa et maman virent/reçurent l'argent.

#### d. Verbes en -RE (4<sup>e</sup> groupe) :

**Ind. Passé simple** = S + Rad. du verbe à conjuguer + Dés. (-is/-us, -is/-us, -it/-ut, -îmes/-ûmes,  
-îtes/-ûtes, -irent/-urent)

Ex : Dire / Connaître

Je dis/connus la vérité.

Tu dis/connus cela.

Maman dit/connut ce mensonge.

Nous dîmes/connûmes ces mots.

Vous dîtes/connûtes ce qu'ils réclamaient.

Les parents dirent/connurent de leurs enfants.

#### 2.2.2.1.4. LE FUTUR SIMPLE

Il se forme d'après la structure suivante chez tous les verbes, sans distinction de groupes :

**Ind. Fut. simple** = S + Rad. du verbe à conjuguer (terminé toujours par la consonne r) + Dés.  
(-ai, -as, -a, -ons, -ez, -ont)

Ex : Je sèmerai du riz.

Tu subiras le sort de ton frère.

Anne recevra les enveloppes.

Nous lirons la lettre.

Vous aimerez cette femme.

Ces filles trahiront leurs parents.

### 2.2.2.1.5. LE FUTUR DU PASSÉ

Il se forme d'après la structure suivante chez tous les verbes, sans distinction de groupes :

**Ind. Fut. du passé** = S + Rad. Ind. Fut. simple du verbe à conjuguer (terminé toujours par la consonne r) + Dés. Ind. Impa. (*-ais, -ais, -ait, -ions, -iez, -aient*)

Ex : Je disais que je sèmerais du riz.  
 Tu subirais le sort de ton frère le jour suivant.  
 Anne recevrait les enveloppes dans deux jours.  
 Après le travail, nous lirions la lettre.  
 Vous aimeriez cette femme par son comportement.  
 Ces filles trahiraient leurs parents à la cérémonie.

### 2.2.2.2. LES TEMPS COMPOSÉS

Le mode indicatif compte cinq temps composés en français : le passé composé, le plus-que-parfait, le passé antérieur, le futur antérieur et le futur antérieur du passé.

#### 2.2.2.2.1. LE PASSÉ COMPOSÉ

Il se forme d'après la structure suivante chez tous les verbes, sans distinction de groupes :

**Ind. Passé composé** = Ind. prés. de l'auxil. proprement dit + Part. passé (de forme simple) du verbe à conjuguer.

Ex : Avec avoir :

J'ai semé du riz.  
 Tu as subi le sort de ton frère.  
 Anne a reçu les enveloppes il y a deux jours.  
 Nous avons lu la lettre.  
 Vous avez aimé cette femme.  
 Ces filles ont trahi leurs parents.

Avec être :

Je suis allé à l'église.  
 Tu es parti le matin.  
 Furaha est arrivée hier.

J'eus semé du riz.  
 Tu eus subi le sort de ton frère.  
 Anne eut reçu les enveloppes.  
 Nous eûmes lu la lettre.  
 Vous eûtes aimé cette femme.  
 Ces filles eurent trahi leurs parents.

**Avec être :**

Je fus allé à l'église.  
 Tu fus parti le matin.  
 Furaha fut arrivée le jour précédent.  
 Nous fûmes venus vous voir.  
 Vous fûtes tombés de l'arbre.  
 Les filles furent sorties de l'internat.

**2.2.2.4. LE FUTUR ANTÉRIEUR**

Il se forme d'après la structure suivante chez tous les verbes, distinction de groupes :

**Ind. Fut. Ant.** = S. + Ind. Futur simple, <sup>ans</sup> de l'auxil. Proprement dit + Part. passé (de forme simple) du verbe à conjuguer.

**Ex : Avec avoir :**

J'aurai semé du riz.  
 Tu auras subi le sort de ton frère.  
 Anne aura reçu les enveloppes.  
 Nous aurons lu la lettre.  
 Vous  aurez aimé cette femme.  
 Ces filles auront trahi leurs parents.

**Avec être :**

Je serai allé à l'église.  
 Tu seras parti le matin.  
 Dans deux jours, Furaha sera arrivée.  
 Nous serons venus vous voir.  
 Vous serez tombés de l'arbre.

Les filles seront sorties de l'internat.

### 2.2.2.2.5. LE FUTUR ANTÉRIEUR DU PASSÉ

Il se forme d'après la structure suivante chez tous les verbes, sans distinction de groupes.

**Ind. Fut. Ant. du passé** = S + Ind. Fut. du passé de l'auxil. proprement dit + Part. passé (de forme simple) du verbe à conjuguer.

**Ex : Avec avoir :**

Tu aurais subi le sort de ton frère.

Avant pâques, Anne aurait reçu les enveloppes.

Nous aurions lu la lettre avant de travailler.

Vous auriez aimé cette femme par son comportement.

Ces filles auraient trahi leurs parents à la cérémonie.

**Avec être :**

Je serais allé à l'église.

Tu serais parti le matin.

Avant pâques, Furaha serait arrivée le jour précédent.

Nous serions venus vous voir.

Vous seriez tombés de l'arbre.

Les filles seraient sorties de l'internat.

## 2.2.3. LES FORMES VERBALES DE L'INDICATIF EN FRANÇAIS FACE À LA THÉORIE DES TYPOLOGIES LINGUISTIQUES

Nous référant aux typologies ou classes linguistiques selon Bernard POTTIER et Vladimir SKALIVKA, il ressort qu'à partir des formes verbales de l'indicatif, le français est une langue isolante ou analytique, flexionnelle externe, agglutinante et polysynthétique. Quant aux formes verbales de l'indicatif, le français ne conserve pas alors toutes les typologies linguistiques que prônent ces deux auteurs ; il n'est pas une langue flexionnelle interne.

### 2.2.3.1. TYPE OU CARACTÈRE ISOLANT OU ANALYTIQUE

Le français est une langue isolante par la séparation des mots qui constituent la phrase, au lieu de former une accumulation des morphèmes dits affixes.

Ex : Je te crois.  
 Tu nous vois.  
 Il se tait.

### 2.2.3.2. TYPE FLEXIONNEL EXTERNE

Le français est une langue de type flexionnel externe par les désinences des personnes et des temps du mode indicatif. Cette flexion se marque à droite.

Ex : - Nous chantons/Vous chantez/Ils chantent/Je chante/ Tu chantes/Il chante.  
 - Nous finîmes/Vous finîtes/Ils finirent/Je finis/Tu finis/Il finit.  
 - Nous recevions/Vous receviez/Ils recevaient/Je recevais/tu recevais/Il recevait.  
 - Nous lirons/Vous lirez/Ils liront/Je lirai/Tu liras/Il lira.

### 2.2.3.3. TYPE AGGLUTINANT

Considérant le mode indicatif, le français est une langue agglutinante par les formes verbales dont font partie les pronoms personnels élidés compléments m', t', s' et l' ; le pronom personnel élidé attribut l' ou le pronom relatif élidé qu'.

Ex : Tu m'aimes bien.  
 Je t'accuserai aux parents.  
 On l'adore fort.  
 Ils s'éliminent.  
 Nous l'avons été.  
 Le poste qu'occupe ton frère est stratégique.

### 2.2.3.4. TYPE POLYSYNTHÉTIQUE

Partant du mode indicatif, le français est une langue polysynthétique par la formation de certains mots (verbes) en unissant deux ou plusieurs radicaux dans un mot.

Ex : Ils s'autogèrent → s'auto-gèrent.  
 Nous nous entraînons → entre -aimons.  
 Vous antidatez le document → anti-datez.  
 Il contrebalança la situation → contre-balança.  
 Vous vous entreverrez l'an prochain → entre -verrez.  
 Tu poursuis ton frère → pour-suis.

## CONCLUSION PARTIELLE

Nous voici au terme du chapitre deuxième de notre travail, lequel chapitre est intitulé « Les formes verbales de l'indicatif ».

Ce chapitre s'est articulé sur deux points : les formes verbales de l'indicatif en kinyanga et les formes verbales de l'indicatif en français. Dans l'un comme dans l'autre point, on a traité de la structure d'une forme verbale, de la formation des temps, ainsi que de ces formes verbales ainsi trouvées face à la théorie des typologies ou classes linguistiques.

En ce qui concerne les formes verbales de l'indicatif en kinyanga, en l'occurrence la formation des temps, il a été démontré que ce mode compte au total dix temps répartis en temps simples et en temps composés. Sont des temps simples le présent, le passé simple, le passé composé, le futur simple, le futur antérieur, le plus-que-parfait, le futur du passé et le futur antérieur du passé, soit huit temps. Sont des temps composés l'imparfait, le plus-que-parfait, le passé antérieur et le passé composé, soit quatre temps. D'où, le passé composé et le plus-que-parfait sont des temps simples et des temps composés à la fois en kinyanga.

Le futur du passé et le futur antérieur du passé présentent respectivement les mêmes formes que le futur simple et le futur antérieur, mais les deux premiers se situent au moment passé et les deux derniers, au moment futur.

En dépit de certaines variations pouvant surgir au sein de certaines structures, tous ces temps se forment d'après la structure générale suivante : FV  $\longrightarrow$  (S)+P.V+Rad. +Fin. Ceci nous conduit à induire que les formes verbales de l'indicatif se forment en respectant la structure générale des formes verbales que nous avons évoquée plus loin dans le chapitre premier du présent travail. Ici, le sujet, le préfixe verbal et parfois la finale sont variables ; le radical verbal, quant à lui, est invariable. À ces éléments cités dans la formule ci-dessus peuvent s'ajouter des affixes. En cas de l'absence du sujet sur la chaîne syntaxique, c'est le préfixe verbal qui joue son rôle. Le préfixe verbal est un substitut qui représente soit la première, soit la deuxième, soit la troisième personne du singulier ou du pluriel. Le radical peut se présenter sous la forme monosyllabique, dissyllabique ou polysyllabique.

La finale sert d'élément de distinction des groupes des verbes (à l'infinitif). Subissant la variabilité, elle marque parfois la distinction de personne, de nombre, de mode ou de temps. Outre les éléments de la structure verbale cités ci-haut, les tons jouent un rôle important dans certaines formes verbales où ils servent à distinguer des modes, des temps, etc.

Nous référant aux typologies ou classes linguistiques, selon Bernard POTTIER et Vladimir SKALIVKA, il s'est avéré qu'à partir des formes verbales de l'indicatif, le kinyanga est une langue flexionnelle externe, flexionnelle interne et agglutinante. Cependant, dans ce point de vue, le kinyanga n'est pas une langue isolante ni non plus polysynthétique.

En ce qui concerne les formes verbales de l'indicatif en français, en l'occurrence la formation des temps, il a été démontré que ce mode compte ~~au total~~ dix temps repartis en temps simples et en temps composés. Sont <sup>des</sup> temps simples le présent, le passé simple, l'imparfait, le futur simple et le futur du passé. Sont <sup>des</sup> temps composés le passé composé, le passé antérieur, le plus-que-parfait, le futur ~~antérieur~~ et le futur antérieur du passé. Les temps simples se forment suivant la formule générale ci-après : **F.V.  $\longrightarrow$  S + Rad + Des**. Dans cette formule, les désinences varient d'après les temps, les groupes des verbes, les nombres et les personnes ; le radical est généralement invariable. Les temps composés se forment d'après la formule générale suivante : **FV  $\longrightarrow$  S. + Auxil. T.S.C. + Part. passé (de forme simple) du verbe à conjuguer**. Dans cette formule, les temps simples et les temps composés marchent par paire. Ainsi, le présent, le passé simple, l'imparfait, le futur simple et le futur du passé sont respectivement <sup>des</sup> temps simples du passé composé, du passé antérieur, du plus-que-parfait, du futur antérieur et du futur antérieur du passé. Comme ne l'indiquent pas les parenthèses dans la formule générale précédente, le sujet est toujours présent dans la chaîne syntaxique. Le radical peut se présenter sous la forme monosyllabique, dissyllabique ou polysyllabique.

Nous référant aux typologies ou classes linguistiques de Bernard POTTIER et Vladimir SKALIVKA, il s'est avéré qu'à partir des formes verbales de l'indicatif, le français est une langue isolante ou analytique, flexionnelle externe, agglutinante et polysynthétique. Cependant, dans ce point de vue, le français n'est pas une langue flexionnelle interne.

## Chapitre troisième : ANALYSE CONFRONTATIVE DES FORMES VERBALES DE L'INDICATIF EN KINYANGA ET EN FRANÇAIS

### 3.1. INTRODUCTION

Comment faire une analyse confrontative des formes verbales de l'indicatif en kinyanga et en français ?

Nous venons de faire une analyse des formes verbales de l'indicatif en kinyanga d'une part, et celle des formes verbales de l'indicatif en français, d'autre part. Cela revient à dire que nous avons déjà des données et avons déjà acquis des connaissances suffisantes en rapport avec ces éléments descriptifs. Faire une analyse confrontative des formes verbales de l'indicatif en kinyanga et en français consiste à faire la confrontation, une sorte de comparaison ou <sup>de</sup> parallélisme entre les formes verbales de l'indicatif de ces deux langues en distinguant leurs points de similitude et ceux de dissemblance. Cette confrontation n'est pas basée sur le plan de la parenté génétique entre les deux langues ; elle est plutôt due à des relations typologiques entre elles, le français étant une langue indo-européenne romane et le kinyanga, une langue africaine bantu.

### 3.2. SIMILITUDES ENTRE LES FORMES VERBALES DE L'INDICATIF EN KINYANGA ET EN FRANÇAIS

#### 3.2.1. DE LA STRUCTURE D'UNE FORME VERBALE

Une forme verbale de l'indicatif du kinyanga ou du français contient inévitablement un sujet, un radical et une désinence (finale). D'où, la formule générale suivante :  $F.V. \rightarrow S + \text{Rad.} + \text{Dés/Fin.}$  Ici, le sujet est un élément supplémentaire.

Ex : Baúma wásímbá (Baúma chanta)  $\rightarrow$   $\frac{\text{Baúma}}{S.} + \frac{\text{wa}}{P.V} + \frac{\text{símb}}{\text{Rad.}} + \frac{\text{á}}{\text{Fin}} (\frac{\text{Bauma}}{S.} + \frac{\text{chant}}{\text{Rad.}} + \frac{\text{a}}{\text{Dés}}).$

#### 3.2.2. DE LA FORMATION DES TEMPS

En français, comme en kinyanya, le mode indicatif compte au total dix temps répartis en temps simples et en temps composés.

##### 3.2.2.1. DES TEMPS SIMPLES

Le mode indicatif reconnaît quatre temps simples communs entre français et kinyanga. Il s'agit du présent, du passé simple, du futur simple et du futur du passé. Tous ces temps se forment d'après la formule générale :  $F.V. \rightarrow S + \text{Rad} + \text{Dés/Fin.}$

EX2 : - Kákuru wakásó (Kakuru frappe) →  $\frac{\text{Kákuru}}{\text{S}} + \frac{\text{wa}}{\text{P.V/S}} + \frac{\text{kás}}{\text{Rad}} + \frac{\text{ó}}{\text{Fin}} (\text{Kakuru frapp} + \frac{\text{e}}{\text{S Rad Dés}})$

- Nasímba (Je chantai) →  $\frac{\text{Na}}{\text{S}} + \frac{\text{símb}}{\text{Rad}} + \frac{\text{a}}{\text{Fin}} (\text{Je} + \frac{\text{chant}}{\text{S Rad}} + \frac{\text{ai}}{\text{Dés}})$

- Näsímba (Je chanterai) →  $\frac{\text{Nä}}{\text{S}} + \frac{\text{símb}}{\text{Rad}} + \frac{\text{a}}{\text{Fin}} (\text{Je} + \frac{\text{chanter}}{\text{S Rad}} + \frac{\text{ai}}{\text{Dés}})$

- Mahamba wéba mbu wăřiré Rúmumba myăka ĩbĩ (Mahamba déclara qu'il pleurerait Lumumba pendant deux ans) → Mahamba wéba mbu  $\frac{\text{wă}}{\text{S}} + \frac{\text{řir}}{\text{Rad}} + \frac{\text{é}}{\text{Fin}} \dots$

(Mahamba déclara qu'il +  $\frac{\text{pleurer}}{\text{S Rad}} + \frac{\text{ait}}{\text{Dés}} \dots$ )

### 3.2.2.2. DES TEMPS COMPOSÉS

Le mode indicatif compte trois temps composés communs entre français et Kinyanga. Il s'agit du plus -que-parfait, du passé antérieur et du passé composé.

### 3.2.3. DES FORMES VERBALES DE L'INDICATIF EN KINYANGA ET EN FRANÇAIS FACE À LA THÉORIE DES TYPOLOGIES LINGUISTIQUES

Nous référant aux typologies ou classes linguistiques de Bernard POTTIER et Vladimir SKALIVKA, il se dégage qu'à partir des formes verbales de l'indicatif, le kinyanga et le français sont tous des langues flexionnelles externes et agglutinantes.

#### 3.2.3.1. DU TYPE FLEXIONNEL EXTERNE

En français, comme en kinyanga, la flexion externe se manifeste parfois à droite.

EX : Nashĩmábo, ébăna (Je les aime, les enfants) / Twashĩmáko, ékanyũmbá (Nous l'aimons, la maisonnette).

#### 3.2.3.2. DU TYPE AGGLUTINANT

En français et en kinyanga, l'agglutination se manifeste par l'accumulation des morphèmes (affixes ou pronoms) dans la forme verbale.

EX : Unishĩmá (Tu m'aimes) →  $\frac{\text{U}}{\text{P.V.}} + \frac{\text{ni}}{\text{I.O.D.}} + \frac{\text{shĩm}}{\text{Rad}} + \frac{\text{á}}{\text{Fin}} (\text{Tu} + \frac{\text{me}}{\text{S}} + \frac{\text{aim}}{\text{C.O.D.}} + \frac{\text{es}}{\text{Rad Dés}})$

### 3.3. CONTRASTES ENTRE LES FORMES VERBALES DE L'INDICATIF EN KINYANGA ET EN FRANÇAIS

#### 3.3.1. DE LA STRUCTURE D'UNE FORME VERBALE

Au - delà de la formule générale :  $F.V. \longrightarrow S + Rad + Dés / Fin$ , la structure d'une forme verbale de l'indicatif en kinyanga contient parfois d'autres éléments qui concourent à son agglutination. Il s'agit, par exemple, du préfixe verbal (P.V), du préradical (Prad), de la postfinale (P.F), de l'élément extensif (morphème dérivatif), etc. Cela se remarque moins dans la forme verbale agglutinante française. En kinyanga, le sujet, précédant le préfixe verbal, peut ne pas exister lorsqu'en français, il existe inévitablement dans la chaîne syntaxique.

EX : Tusondánange (Nous nous cherchons)  $\longrightarrow$   $\frac{tu}{P.V/S} + \frac{sond}{Rad} + \frac{án}{S.R.} + \frac{á}{Fin.} + \frac{nge}{P.F.}$

#### 3.3.2. DE LA FORMATION DES TEMPS

Le mode indicatif compte huit temps simples en kinyanga (le présent, le passé simple, le passé composé, le futur simple, le futur antérieur, le plus-que-parfait, le futur du passé et le futur antérieur du passé) alors qu'en français, il en compte cinq (le présent, le passé simple, l'imparfait, le futur simple et le futur du passé). D'où, le français reconnaît l'imparfait comme temps simple de l'indicatif alors que le kinyanga ne le connaît pas ainsi. Le kinyanga compte parfois sur le tonème pour <sup>former</sup> certains temps simples, ce qui n'est pas le cas en français. Les finales des temps simples de l'indicatif restent pour la plupart des cas statiques et identiques à celles de l'infinitif en kinyanga tandis que les désinences varient en nombre et en personne avec le sujet du verbe en français.

Le mode indicatif compte quatre temps composés en kinyanga (l'imparfait, le plus-que-parfait, le passé antérieur et le passé composé) alors qu'en français, il en compte cinq (le passé composé, le passé antérieur, le futur antérieur, le plus-que-parfait et le futur antérieur du passé).

D'où, le français reconnaît le futur antérieur, le futur antérieur du passé et le passé antérieur comme temps composés de l'indicatif alors que le kinyanga ne les reconnaît pas ainsi. Par contre le plus-que-parfait et le passé composé, temps exclusivement composés en français, sont à la fois temps simples et temps composés en kinyanga. Bien que le plus-que-parfait, le passé antérieur et le passé composé soient des temps composés communs entre français en kinyanga, ces temps ne se forment pas en suivant une formule générale commune en ces deux langues. Les temps composés se forment en français en faisant accompagner le

participe passé (de forme simple) du verbe à conjuguer de certaines formes verbales simples de l'auxiliaire *avoir* ou *être* alors qu'en kinyanga, ils se forment en faisant accompagner des formes agglutinantes du verbe à conjuguer de certaines formes simples agglutinantes de *fbése* ou *ikía*.

### 3.3.2.1. DU PRÉSENT

Pour exprimer un fait continu, le kinyanga se sert d'une postfinale alors que le français use d'une expression ou une formule d'aspect duratif (être entrain de + Inf. du verbe à conjuguer).

Ex : Tukambánga (Nous sommes en train d'injurier/d'insulter)

Pour exprimer un passé récent, le kinyanga se sert d'un préradical alors que le français use d'une expression ou une formule d'aspect exprimant la proximité dans le passé (Ind. Prés. de venir de + Inf. Prés. du verbe à conjuguer).

Ex : Twamākamba (Nous venons d'injurier/d'insulter)

Pour exprimer un fait habituel, le kinyanga se sert d'une postfinale alors que le français use d'un adverbe de fréquence qui modifie le sens du verbe.

Ex : Tukóringa (Nous travaillons souvent).

Pour exprimer un fait futur proche, le kinyanga se sert tout simplement du futur simple alors que le français use d'une expression ou une formule s'aspect exprimant la proximité dans le futur (Indicatif présent de aller + Inf. présent du verbe à son juger).

Ex : Nākóra (Je vais travailler).

### 3.3.2.2. DU PASSÉ SIMPLE

Pour former le passé simple, le tonème compte et la finale de l'infinitif reste statique et retenue en kinyanga alors qu'en français, le tonème n'est pas pris en compte et les désinences varient en nombre et en personne avec le sujet du verbe.

Ex : -Nasímba ésaíwa (Je chantai la zaïroise).

- Twasímba ésaíwá (Nous chantâmes la zaïroise).

### 3.3.2.3. DU FUTUR SIMPLE

Pour former le futur simple, le tonème compte et la finale de l'infinitif reste statique et retenue en kinyanga alors qu'en français, le tonème n'est pas pris en compte et les désinences varient en nombre et en personne avec le sujet du verbe.

Ex : - Nāsímbá ésaírwá (Je chanterai la zaïroise).

- Twāsímbá ésaírwá (Nous chanterons la zaïroise).

Pour former encore le futur simple, le kinyanga se sert d'un préradical alors que le français n'en use pas.

Ex : - Nasêsímbá ésaírwá (Je chanterai la zaïroise).

- Ukúsímbá ésaírwá (Tu chanteras la zaïroise).

Enfin, pour exprimer un fait futur éloigné, le kinyanga se sert d'une postfinale alors que le français n'en use pas.

Ex : Nāsímbáyó ésaírwá (Je chanterai plus tard la zaïroise).

### 3.3.2.4. DU FUTUR DU PASSÉ

Les contrastes évoqués précédemment pour former l'indicatif futur simple en français et en kinyanga sont d'application pour former l'indicatif futur du passé. Cependant l'indicatif futur simple et l'indicatif futur du passé expriment des faits qui se déroulent respectivement dans le moment futur et dans le moment passé.

EX : Mahamba wéba mbu wasêiré Rúmumba myăka ibĩ (Mahamba déclara qu'il pleurerait Lumumba pendant deux ans).

### 3.3.2.5. DE L'IMPARFAIT

Comme nous l'avons déjà évoqué précédemment, l'imparfait est un temps simple en français alors qu'il est temps composé en kinyanga. Pour former ce temps, le kinyanga se sert d'une postfinale aux deux particules qui constituent la forme verbale alors que le français n'en use pas.

EX : Nabéséngá nisímbáŋge (Je chantais).

### 3.3.2.6. DU PASSÉ COMPOSÉ

Comme nous l'avons évoqué précédemment, le passé composé est un temps simple et composé à la fois en kinyanga alors qu'il est exclusivement un temps composé en français. Pour former ce temps, le tonème compte et la finale de l'infinitif reste statique et retenue en kinyanga alors qu'en français, le tonème n'est pas pris en compte et les désinences de l'auxiliaire varient en nombre et en personne avec le sujet du verbe. Pour former le passé composé, le kinyanga se sert soit d'un préradical seulement, soit d'un préradical et d'une postfinale à la fois alors que le français n'en use pas.

Ex : - Wākukíanga wamăsím̄ba, wëndä (Dès qu'il a chanté, il partit).

- Nākúsím̄ba / nākúsím̄bángá / nasím̄báyo ésairwá (J'ai chanté la zaïroise).

### 3.3.2.7. DU PASSÉ ANTÉRIEUR

Pour former le passé antérieur, le kinyanga se sert d'une préinitiale et d'un préradical respectivement dans le premier et le deuxième particules de la forme verbale composée alors que le français n'en use pas.

EX : Waríkía wamăsím̄ba, wëndä (Dès qu'il eut chanté, il partit).

### 3.3.2.8. DU FUTUR ANTÉRIEUR

Comme nous l'avons déjà évoqué précédemment, le futur antérieur est un temps composé en français alors qu'il est un temps simple en kinyanga. Pour former ce temps, le kinyanga se sert d'un préradical alors que le français n'en use pas.

EX : Mukwëndä nti ébeni bamăkúrúka (Vous partiriez dès que les visiteurs seront rentrés/seront retournés).

### 3.3.2.9. DU PLUS-QUE-PARFAIT

Comme nous l'avons évoqué précédemment, le plus-que-parfait est un temps simple et composé à la fois en kinyanga alors qu'il est exclusivement un temps composé en français. Pour former ce temps, le tonème compte et la finale de l'infinitif reste statique et retenue en kinyanga alors qu'en français, le tonème n'est pas pris en compte et les désinences de l'auxiliaire proprement dit varient en nombre et en personne avec le sujet du verbe. Pour former le plus-que-parfait, le kinyanga se sert soit d'un préradical seulement, soit d'un préradical et d'une postfinale à la fois alors que le français n'en use pas.

EX :- Ukíángá umăbúta, namína (Lorsque tu avais accouché, je chantai).

- Musím̄bángá érôtú ndo (Vous aviez chanté ce jour-là).

### 3.3.2.10. DU FUTUR ANTÉRIEUR DU PASSÉ

Comme nous l'avons déjà évoqué précédemment, le futur antérieur du passé est un temps simple en kinyanga alors qu'il est un temps composé en français. Les contrastes évoqués précédemment pour former l'indicatif futur antérieur en français et en kinyanga sont d'application pour former l'indicatif futur antérieur du passé. Cependant, l'indicatif futur antérieur et l'indicatif futur antérieur du passé expriment des faits qui se déroulent respectivement dans le moment futur et dans le moment passé.

EX : Nabéséngá nihakángo mbu ukwëndäyo nti wamäsímiba (Je croyais qu'il aurait chanté avant votre départ).

### 3.3.3. DES FORMES VERBALES DE L'INDICATIF EN KINYANGA ET EN FRANÇAIS FACE À LA THÉORIE DES TYPOLOGIES LINGUISTIQUES

Nous référant aux typologies ou classes linguistiques de Bernard POTTIER et Vladimir SKALIVKA, il se dégage qu'à partir des formes verbales de l'indicatif, le kinyanga et le français présentent des contrastes.

#### 3.3.3.1. DU TYPE OU CARACTÈRE ISOLANT OU ANALYTIQUE

Le français est une langue isolante alors que le kinyanga ne l'est pas.

EX : Je te crois.

Tu nous vois.

Il se tait.

#### 3.3.3.2. DU TYPE FLEXIONNEL INTERNE

Le kinyanga est une langue flexionnelle interne alors que le français ne l'est pas.

EX : - Nabutondé (Je vous préviens)/Nakutondé (Je te préviens).

- Wanikásó (Il/Elle me frappe)/Watukásó ( Il /Elle nous frappe).

#### 3.3.3.3. DU TYPE FLEXIONNEL EXTERNE

Bien que français et kinyanga soient tous des langues flexionnelles externes, ils diffèrent par le fait que le français et le kinyanga sont respectivement flexionnel externe à droite et flexionnel externe à gauche.

EX : - Nashimá ébăna (J'aime les enfants).

- Twashimá ébăna (Nous aimons les enfants).

#### 3.3.3.4. DU TYPE AGGLUTINANT

Sur le plan du caractère agglutinant, le kinyanga est plus développé que le français.

EX : - Twamushimá ngurū (Nous l'aimons tant) →  $\begin{matrix} \text{tu} & + & \text{mu} & + & \text{shim} & + & \acute{a} \\ \text{P.V} & & \text{I.O} & & \text{Rad} & & \text{Fin} & & \text{Rad} \end{matrix}$  (Nous aim

+ ons + le)  
Dés C.O.D

- Twamukásúrébo (Nous les lui frappons) →  $\begin{matrix} \text{tu} & + & \text{mu} & + & \text{kás} & + & \acute{u}r & + & \acute{e} & + & \text{bo} \\ \text{P.V} & & \text{I.O} & & \text{Rad} & & \text{S.A} & & \text{Fin} & & \text{I.O} \end{matrix}$

### 3.3.3.5. DU TYPE POLYSYNTHÉTIQUE

Le français est une langue polysynthétique alors que le kinyanga ne l'est pas.

EX : - Nous nous entraînons → entre - aimons  
 - Vous antedatez le document → anti - datez

### CONCLUSION PARTIELLE

Nous voici au terme du chapitre troisième de notre travail, lequel chapitre est intitulé « Analyse confrontative des formes verbales de l'indicatif en kinyanga et en français ». Ce chapitre a consisté à établir les similitudes et les contrastes existant entre les formes verbales de l'indicatif de ces deux langues. Deux grands points ont été traités pour étoffer ce chapitre : les similitudes entre lesdites formes verbales, d'une part, et leurs contrastes, d'autre part.

Pour ce qui est des similitudes, les deux langues utilisent la structure générale suivante : **F.V. → S + Rad + Dés/Fin.**

Au sein de cette formule, le sujet est un élément supplémentaire. L'indicatif compte, en français et en Kinyanga, dix temps au total. Il reconnaît ainsi quatre temps simples communs entre français et Kinyanga : le présent, le passé simple, futur simple et le futur du passé. Tous ces temps se forment d'après la formule générale : **F.V. → S + Rad + Dés/Fin.**

Il reconnaît aussi trois temps composés communs entre français et kinyanga : le plus – que – parfait, le passé antérieur et le passé composé.

Considérant les typologies ou classes linguistiques de Bernard POTTIER et Vladimir SKALIVKA, il se dégage qu'à partir des formes verbales de l'indicatif, le français et le kinyanga sont tous des langues flexionnelles externes et agglutinantes.

Quant aux contrastes, au-delà de la structure (formule) générale : **F.V. → S + Rad + Dés/Fin**, la structure d'une forme verbale de l'indicatif en kinyanga contient parfois d'autres éléments qui concourent à son agglutination, chose qui se remarque moins dans la forme verbale agglutinante française. Le sujet, autre que le préfixe verbal, peut ne pas exister dans la chaîne syntaxique en kinyanga alors qu'il y est inévitablement présent, en français.

L'indicatif ne compte pas le même nombre de temps simples et de temps composés en kinyanga et en français. Certains temps simples en français sont des temps composés en kinyanga. De même, certains temps composés en français sont des temps simples en kinyanga. Par contre, certains <sup>temps</sup> qui sont soit simples, soit composés en français, sont des temps simples et composés à la fois en kinyanga. Des temps communs entre le français et le kinyanga ne <sup>suivent</sup> pas la même structure (formule) pour se former en ces deux langues. Pour former certains temps simples, le kinyanga compte sur le tonème alors que le français ne

le fait pas. Par contre, pour former ces temps, les désinences varient en nombre et en personne avec le sujet du verbe en français alors que les finales de l'infinitif restent retenues et ne changent pas en kinyanga. Pour former les temps composés, on n'utilise pas les mêmes formules en français et en kinyanga. Pour exprimer certains rapports (faits habituel, passé récent, futur proche, continué, etc.), le kinyanga se sert de certains affixes tandis que le français use de certains auxiliaires d'aspect.

Considérant les typologies ou classes linguistiques de Bernard POTTIER et Vladimir SKALIVKA, il s'est dégagé qu'à partir des formes verbales de l'indicatif, le français et le kinyanga présentent des contrastes. Le français est une langue isolante et polysynthétique alors que le kinyanga ne l'est pas. Par contre, le kinyanga est une langue flexionnelle interne alors que le français ne l'est pas. Bien que le kinyanga et le français soient tous des langues flexionnelles, le premier est flexionnel à gauche alors que le second est flexionnel à droite.

Enfin, bien que tous soient des langues agglutinantes, le kinyanga est plus développé que le français.

## Chapitre quatrième : PRÉDICTION DIDACTIQUE DU TRAVAIL

### 4.1. INTRODUCTION

Partant de la circonscription du cadre théorique et méthodologique au premier chapitre, des descriptions respectives des formes verbales de l'indicatif en français et en kinyanga au deuxième chapitre, ainsi que de l'analyse confrontative des formes verbales de l'indicatif en ces deux langues au troisième chapitre, il s'agira d'étudier, dans le présent chapitre, comment procéder pour enseigner les formes verbales de l'indicatif en français à des nyangaphones, en prenant en considérant les points de ressemblance et ceux de dissemblance entre les formes verbales de l'indicatif en ces deux langues. Ceci se fera afin de pallier au problème d'apprentissage du français influencé par le phénomène substrat linguistique.

### 4.2. L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES

#### 4.2.1. QUELQUES NOTIONS RELATIVES À L'ENSEIGNEMENT- APPRENTISSAGE DES LANGUES

Considérant une didactique de langues, soucieuse d'explicitier les notions auxquelles elle à inévitablement recours, nous revoyons, en quelques lignes celle de « langue ».

Les dictionnaires de langue (s) ne sont guère explicites quant à ce que l'on entend par une « langue » ou quant à ce qui permet de distinguer « les langues » entre elles. Ainsi, les dictionnaires de français définissent-ils plus ou moins circulairement « une langue » par la « communauté linguistique » qui la parle et une « communauté linguistique » par la « langue » qu'elle parle. Dans l'ensemble de ces variétés, nous distinguons, d'une part, les variétés vernaculaires que nous dénommons par la série de *lecte* et selon le critère dominant qui les oppose : dialecte, s'il est géographique ; sociolecte, s'il est lié à la stratification sociale ; technolacte, s'il dépend d'un métier ou d'une profession ; idiolecte, s'il est propre à l'individu ; d'autre part, la variété cultivée (celle qui est orthographiée, normalisée, étudiée par les dictionnaires, grammaires, rhétoriques, qui est illustrée par les œuvres littéraires et qui est généralement la seule variété enseignée) . (MARTINEZ, P., 202 : 21-22).

## **4.2.2. DIFFÉRENCE ENTRE LANGUE MATERNELLE ET LANGUE ÉTRANGÈRE**

### **4.2.2.1. LANGUE MATERNELLE**

Une langue ne peut être strictement dite maternelle ou étrangère que par rapport à l'histoire personnelle de chaque apprenant et, ce n'est que par figure qu'on peut appliquer ces expressions à des groupes ou à des peuples. Les expressions « langue maternelle » et « langue étrangère » (tels les mots « gauche » et « droite », « je/nous et vous ») sont toujours relatifs à une personne ou à un groupe de personnes. Ils indiquent une relation subjective entre une langue et un individu ou un groupe ; ce qui revient à dire que les expressions « langue maternelle » et « langue étrangère » fonctionnent, dans les discours didactiques, à la manière des déictiques, et que leur définition se heurte aux mêmes difficultés : définir « je » par « celui qui parle » ne permet pas plus d'identifier ou de reconnaître à quel premier instrument de communication, dès le plus jeune âge. Et employée dans le pays d'origine du sujet parlant, elle ne permet de savoir à quel « sujet » ou « pays d'origine » cette définition est applicable. Ce qui rend l'identification possible, ce sont les circonstances, forcément singulières, d'emploi de « je », ou les applications singulières que l'on fait de langue maternelle, lesquelles supposent donc une enquête individuelle.

### **4.2.2.2. LANGUE ÉTRANGÈRE**

La définition de « langue étrangère » que donne le dictionnaire de didactique des langues est suivie d'un renvoi à la langue seconde. Mais, faire de la langue seconde un simple synonyme de la langue étrangère n'est pas, d'un point de vue didactique, d'une grande utilité parce que cette synonymie conduit à confondre des situations d'enseignement-apprentissage des langues non maternelles qui sont, par ailleurs, très différentes. (MARTINEZ, P., Ibidem : 30).

### **4.2.3. L'ENSEIGNEMENT BI-/PLURILINGUE**

L'enseignement bi-/plurilingue est l'apprentissage de deux ou plusieurs langues. Dans cette optique, chaque niveau est confronté à des problématiques différentes dans la mise en place de l'éducation bi-/plurilingue : l'école maternelle aborde le problème de l'acquisition de la grande seconde (L<sub>2</sub>) à un moment où l'enfant est encore en train d'acquies sa première langue (L<sub>1</sub>) et, en même temps, le langage.

En R.D.C., le français est une langue seconde qui se superpose aux langues nationales (swahili, diluba, kikongo, lingala) et à une diversité de langues vernaculaires parlées sur le sol

congolais. D'où, l'enseignement bi-/plurilinguiste. L'enseignement, à l'école primaire, se fait en français et dans une des langues nationales. C'est dire qu'on apprend aux élèves la langue nationale et le français, lors des explications d'une discipline quelconque en français ou en swahili, il y a lieu de se servir d'une langue quelconque connue de l'apprenant pour une meilleure compréhension. (KIBANDJA, M., 2010 :88).

Pour notre cas, cette langue qui favoriserait un enseignement - apprentissage rapide et facile des formes verbales de l'indicatif en français chez des nyangaphones est le kinyanga.

### **4.3. L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS, LANGUE SECONDE EN R.D.C.**

#### **4.3.1. UN FRANÇAIS TRANSPOSÉ POUR ÊTRE ENSEIGNÉ, APPRIS**

Une raison a sans doute été déterminante dans cette évolution des représentations relatives au « bon usage » de la langue française. C'est que, devenu l'apanage des « savants en langue », le français était trop bien « savant » pour être enseigné tel quel à des enfants ou à des débutants, qu'ils aient ou non pour langue maternelle la langue française. Il faut donc le transposer scolairement, afin qu'il soit enseignable, apprénable par ceux qui en pratiquent des variétés plus ou moins éloignées ; ou qui commencent à l'apprendre en tant que langue étrangère ou seconde. (KIBANDJA, M., idem).

Pierre MARTINEZ parle du développement d'un français plus ou moins « fictif » que l'on trouve dans le manuel. Les énoncés y sont à peu près tous réduits aux « propositions » ou « phrases » telles que les grammairiens et les linguistes ont coutume de les analyser. (MARTINEZ, P., Op.cit. : 39).

Ainsi, le français transposé, estimons-nous, c'est le français adapté scolairement, car ne pouvant pas être enseigné tel quel dans sa structure savante ; sinon on est purement livresque. Il faut qu'il soit d'abord adapté au niveau des apprenants avant d'être, ensuite, appris. (KIBANDJA, M., Idem).

#### **4.3.2. CONDITIONS ET PRATIQUE D'UN ENSEIGNEMENT ACTIF**

L'objet essentiel de toute méthode est de maintenir toujours les élèves en action en leur faisant utiliser leurs connaissances, tant par écrit qu'oralement, pour aboutir à une possession réelle, à une spontanéité effective. De toute évidence, il faudra utiliser, dans la mesure que comportent l'âge et la maturité de la classe, tous les éléments d'activité psychologique capables de lui donner le branle. En tout premier lieu, habituer les élèves à interroger, à

corriger les fautes et à deviner. Le professeur s'abstiendra de traduire ou de donner à la classe la solution d'une difficulté, chaque fois qu'il jugera que les élèves peuvent trouver par eux-mêmes. La correction, elle aussi, doit être active, car l'important n'est pas que le professeur corrige, mais que l'élève se corrige (surtout dans les classes supérieures). (KIBANDJA, M., *ibidem* : 89).

S'accordant avec François CLOSSET, la théorie ne sera jamais un point de départ, mais un aboutissement. L'activité du maître est vaine si elle ne provoque pas, de la part de l'élève, une activité parallèle. (CLOSSET, F., 2003 : 27, 34).

Bref, l'enseignant s'abstiendra de faire quoi que ce soit qui peut être fait par l'élève. L'enseignant ne sera donc que simple guide dans la plupart des cas.

#### **4.3.3. ADAPTATION DE LA MÉTHODE AUX DIFFÉRENTS CYCLES D'ENSEIGNEMENT**

On peut dire que les objectifs d'apprentissage d'une langue étrangère ont énormément varié depuis la méthodologie traditionnelle. Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'objectif culturel était prioritaire. En effet, on étudiait une langue étrangère par et pour sa littérature, ses proverbes, sa culture en général. Ces connaissances accordaient une catégorie sociale et intellectuelle supérieures et distinguaient tant particulièrement l'apprenant de la langue étrangère. Par contre, dès 1950, on a préféré l'objectif pratique qui privilégiait un enseignement de la langue considérée comme un outil de communication destiné à engager efficacement une conversation avec les personnes parlant une autre langue. Alors que dans les années 1960, l'enseignement des langues en milieu scolaire était à son apogée, dans les années 1980, on peut dire qu'il stagne. Parallèlement à cette situation, on étudie de plus en plus les spécificités de l'enseignement des langues étrangères aux adultes. L'apprenant occupe alors une place de choix dans le processus de formation qui privilégie à présent l'analyse des publics et de leurs besoins pour déterminer des objectifs et des itinéraires d'apprentissage spécifiques. (CASTELLOTTI, V., 50-53).

##### **4.3.3.1. DES APPROCHES MÉTHODOLOGIQUES**

Depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle jusqu'à présent, les différentes méthodologies se sont succédé, les unes en rupture avec la méthodologie précédente, les autres comme une adaptation de celle-ci aux nouveaux besoins de la société. Cependant, on ne peut pas définir d'une manière

précise la succession chronologique des méthodologies étant donné que certaines d'entre elles ont cohabité avant de s'imposer à la précédente.

Pour des raisons de commodité, nous nous proposons de citer sans définir, les approches méthodologiques jusque-là mises sur pied : la méthode traditionnelle, la méthode naturelle, la méthodologie directe, la méthodologie active, la méthodologie audio-visuelle, la méthode situationnelle anglaise, l'approche communicative. C'est cette dernière approche que nous tenterons de proposer, selon les objectifs pour chaque degré, dans le processus d'apprentissage du français, langue étrangère.

Il nous importe de souligner qu'apprendre une langue, c'est apprendre à se comporter de manière adéquate dans des situations de communication où l'apprenant aura quelque chance de se trouver en utilisant les codes de la langue cible. Les tenants de l'approche communicative considèrent qu'une communication efficace implique une adaptation des formes linguistiques à la situation (statut de l'interlocuteur, âge, rang social, lieu physique, etc) et à l'intention de communication (ou fonction langagière : demander d'identifier un objet, demander une permission, donner des ordres, etc).

De plus, le sens communiqué n'est pas toujours totalement identique au message que le locuteur a voulu transmettre, car le sens est le produit de l'intention sociale, de la négociation entre les deux interlocuteurs. En effet, lorsqu'on produit un énoncé rien ne garantit qu'il sera correctement interprété par notre interlocuteur.

Selon l'approche communicative, apprendre une langue ne consisterait pas, comme le croyaient les behavioristes et la méthode audio-orale, à créer des habitudes, des réflexes. Pour les psychologues cognitivistes, l'apprentissage est un processus beaucoup plus créateur, plus soumis à des influences internes et externes. C'est pourquoi les exercices structuraux ont été critiqués, car ils provoquaient une certaine lassitude chez les élèves et les professeurs. On leur reprochait d'être purement mécanique et de ne faire référence à aucune situation concrète alors que, pour l'approche communicative, les constructions ne devraient jamais fonctionner hors des énoncés naturels de communication. Ainsi, estimons-nous l'apprentissage ne sera passif, recevant des stimuli externes, sinon comme un processus actif qui se déroule à l'intérieur de l'individu et qui est susceptible d'être influencé par cet individu. À ce sens, le résultat dépendra du type d'information présenté à l'apprenant et de manière dont il va traiter cette information. L'enseignant devient ainsi un « conseiller ». C'est pourquoi, nous proposons, pour des raisons de contextualisation, des manuels non conçus exclusivement

pour une classe de langue étrangère. Nous devons amener notre élève à s'approprier la langue française dans toutes les situations de communication. (KIBANDJA, M., Op. cit. : 92).

Avec D. COSTE, nous accordons que l'acte de parole, dans l'approche communicative, est un outil d'analyse encore trop statique et manque de réalité psychologique. Les listes de structures morphosyntaxiques et de mots ont fait place aux listes d'actes de parole et de notions. Ce didacticien au public idéal et les enseignants surdoués, évoluent dans les situations d'enseignement-apprentissage débarrassées des contraintes matérielles et des programmes scolaires classiques.

Il estime que les apprenants en milieu scolaire ne sont en mesure d'assurer leur éducation et que les enseignants sont suffisamment formés pour appliquer correctement cette méthode. (COSTE, D. et al., 1980 : 50)

#### **4.3.3.2. DE L'ADAPTATION DE LA MÉTHODE**

Pour des raisons de contrainte méthodologique, nous nous limiterons au niveau du secondaire. Le mode de travail n'est pas le même à tous les degrés de l'enseignement, ce qui est naturel. Les méthodes de travail doivent se transformer peu à peu, du « jeu » aux constructions adaptées exigeant de plus en plus de travail effectif.

Il est souhaitable que soient respectées, selon l'entendement de François CLOSSET, les lois fonctionnelles de toute influence, que l'on transforme des connaissances figées dans les livres en une pratique vivante et que l'on substitue à un savoir, un pouvoir. (CLOSSET, F., Op. cit. : 35).

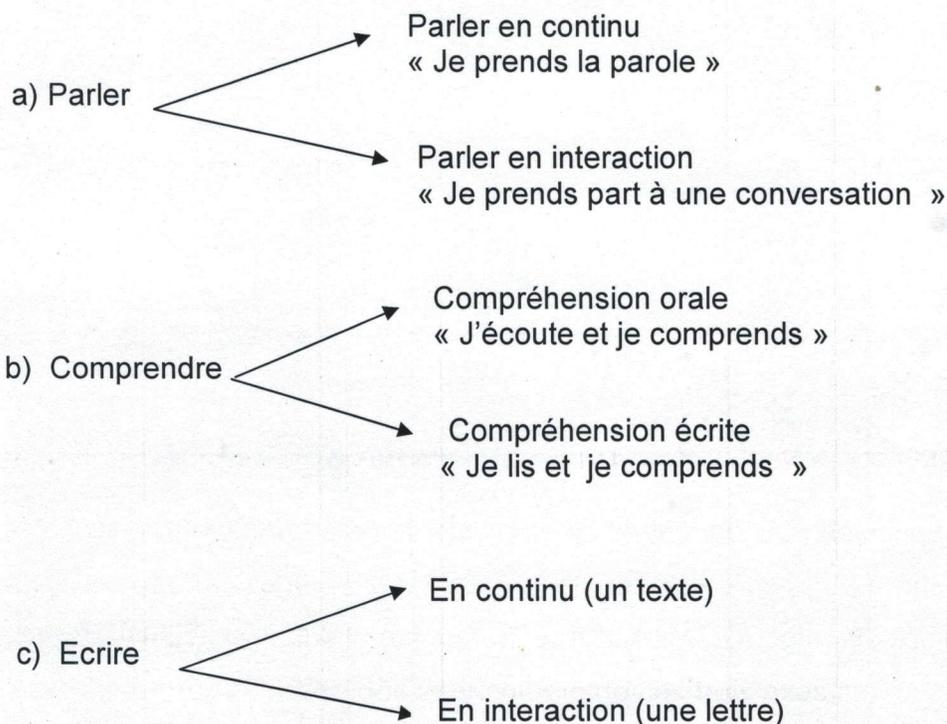
Nous insisterons ici sur le principe de l'adaptation de l'éducation à l'enfant comme souci permanent de l'enseignant qui, à partir des connaissances générales, doit sentir la psychologie de l'élève d'une façon vécue et s'adapter à elle.

##### **4.3.3.2.1. LES DEUX PREMIÈRES ANNÉES**

À ce niveau, le professeur a recours à tous les moyens de nature à développer chez les enfants l'instinct d'initiation et la volonté de création et d'invention nécessaires.

Il s'efforcera aussi de créer l'atmosphère indispensable de liberté et d'entrain. Autrement dit, l'enseignant développera la compétence de communication chez ses élèves, c'est -à- dire, il amènera ses élèves à mobiliser et à intégrer dans un tout cohérent (savoir-faire, savoir-être) en vue de résoudre de façon efficace et spontanée des problèmes dans des situations réelles de la vie courante.

L'apprenant est un acteur social dans un environnement social qui mettra en œuvre des stratégies d'apprentissage : c'est le savoir –apprendre. Ainsi, préférons-nous nous ranger du côté de LEGIULLOUX Isabelle (cité par KIBANDJA, M., Op. cit. : 93) qu'une compétence dans le processus d'apprentissage doit tenir compte de ces trois axes :



L'enseignement des langues en première année doit développer d'abord le « parler », c'est –à-dire la langue usuelle. L'élève devra être à même d'écouter et de comprendre un message dans la langue étrangère. On doit être capable d'interagir en français. L'écrit accompagnera le parlé. D'où, un enseignement contextualisé qui tient compte des situations réelles de la communication. Les exercices de prononciation sont fondés à la fois sur l'intuition, sur l'action et sur l'expérience. Les élèves sont poussés à la recherche, à la découverte en commun. Dès que possible, le professeur amène les élèves à interroger leurs condisciples et à converser entre eux dans la langue étrangère, à mettre en dialogue le texte étudié. Il cherchera par tous les moyens à promouvoir l'expression orale. L'enseignant trouvera matière à enseignement actif dans les exercices purement orthographiques ; il fera des rapprochements, classer des exemples, trouver des analogies, découvrir des principes d'orthographe. De même, pour les exercices de vocabulaire, il fait classer, selon différents points de vue, des mots, des expressions idiomatiques ; il fait, selon une technique appropriée, rédiger des questions sur la leçon de vocabulaire, etc. (KIBANDJA, M., Ibidem : 95).

#### 4.3.3.2.2. LA TROISIÈME ET LA QUATRIÈME ANNÉES

Au degré moyen, le professeur continue et développe l'emploi des procédés actifs du degré inférieur et amorce l'emploi de ceux qui sont réservés au degré supérieur. C'est ainsi qu'il prépare les élèves à l'intelligence des textes et, en premier lieu, du point de vue matériel. Les élèves sont initiés à la recherche des idées dans les textes. La correction des fautes se fait toujours en commun. L'étude des faits grammaticaux, lexicologiques, en même temps que l'étude de la matière qui sert de base à la lecture ou à la conversation. On analysera grammaticalement certains passages choisis ; on y recherche tels phénomènes linguistiques déterminés ; on découvre les règles, on cherche de nouveaux exemples, on forme d'autres règles ou exemples par analogie. Pour le choix de travaux écrits et oraux, nous proposons qu'une certaine liberté soit laissée aux élèves. Beaucoup de travaux écrits peuvent prendre la forme épistolaire. Le souci sera d'éveiller l'activité de l'élève et de donner à son travail un caractère d'expérience personnelle.

Tout compte fait, l'élève que nous formerons en troisième et quatrième années doit être capable d'écouter et de comprendre les points principaux d'un échange entre deux personnes commentant un événement particulier. Il doit prendre part à une conversation, prendre la parole, lire et suivre l'intrigue d'un roman court ou d'une nouvelle. Il devra être à mesure de rédiger un texte en caractère usuel, d'écrire une expérience vécue, ses réactions et ses sentiments. (KIBANDJA, M., Ibidem : 96)

#### 4.3.3.2.3. LES DEUX DERNIÈRES ANNÉES

Au degré supérieur, le professeur s'attachera surtout à l'étude approfondie des textes. Il est bon de faire lire les élèves en marge du cours. Le point capital au degré supérieur, c'est d'amener les élèves à approfondir les textes et les oeuvres proposées, à en chercher les idées principales, la thèse, la tendance, le but. Signalons tout de même que c'est par le travail et la recherche personnelle en cinquième et sixième que se réaliseront l'élargissement et l'approfondissement des connaissances linguistiques et culturelles.

En bref, l'élève que nous formerons en cinquième et sixième des humanités doit être à mesure de suivre, sans aide, une conversation vive ; de comprendre la plus grande partie d'une discussion engagée ou une table ronde très animée. Il doit être à mesure de distinguer les faits d'une prise de position, d'identifier correctement le bon et l'humeur du

locuteur ; en fin il peut comprendre la plupart des films, par exemple, en français standard, (KIBANDJA, M., idem)

#### 4.3.3.3. DE L'ÉCLECTISME ACTUEL

De ce qui précède et comme le reconnaissent volontiers la plupart des didacticiens, nous sommes persuadé qu'actuellement on peut dire qu'on assiste en didactique du français, langue étrangère, à une **crise de méthodologie unique, forte, globale et universelle** sur laquelle tous seraient d'accord.

Pour certains méthodologues, l'approche communicative est entrée en déclin non parce que ses principes sont invalides ni parce qu'une nouvelle méthodologie l'a supplantée, mais tout simplement parce qu'en France elle a été employée comme constituée alors que, pour beaucoup, elle ne l'était pas. C'est pourquoi, depuis une quinzaine d'années, on assiste à la montée d'un éclectisme méthodologique qui tend à la diversification des matériels et des approches proposés. Nous faisons nôtre cette approche éclectique. Nous estimons que la nouvelle génération d'enseignants refuserait toute imposition et ne se sentirait liée aux méthodologies constituées ni aux manuels que l'on utilise actuellement dans nos écoles sans aucune expérimentation au préalable. En effet, les réalités socioculturelles dépendent d'un pays à l'autre, d'une région à l'autre et d'un milieu à l'autre. Ainsi, en voulant adapter un manuel conçu on ne sait où, on le transgresse. C'est pourquoi, nous estimons qu'il est un impératif et même une nécessité de recourir à cette méthode : *c'est l'éclectisme*.

Dans la pratique, chaque langue exige des procédés spéciaux de présentation et d'assimilation. De leur côté, les élèves présentent une grande variété d'aptitudes et les moyens d'influencer leur mémoire et d'exercer leur intelligence ~~qui~~ sont multiples. Pour J.C. BEACCO, le ~~le~~ choix éclectique des pratiques de classe signifie une sélection raisonnée et non un ensemble hétéroclite de techniques d'enseignement. La tendance que nous faisons nôtre est celle de réduire le décalage excessif de l'écrit par rapport à l'oral et ainsi éviter le phénomène d'oralisation de l'écrit. (BEACCO, J. C., 1995 :36). Il faudra donc proposer une progression d'exercices de compréhension et d'expression écrite dès les premiers moments du passage à l'écrit. D'après VIGNER, G., dans les démarches actuelles, le moteur de l'apprentissage est l'interactivité en classe à partir de supports variés qui déclenchent des prises de paroles. (VIGNER, G., cité par BEACCO, J. C., ibidem : 41)

En résumé, le schéma des leçons se présentera comme suit : une situation de départ qui présente une première approche globale de la langue sur laquelle on réalise un travail d'analyse par le moyen d'exercices, pour en finir par un travail de synthèse et de réintégration à travers des activités écrites.

En matière d'apprentissage, selon le même auteur cité ci-haut, on assiste à un éclectisme de surface sur fond de classicisme. Quant à nous, nous considérons que cette méthodologie exigerait que l'enseignant possède de vastes connaissances de la langue qu'il enseigne, de différentes manières d'enseigner et qu'il puisse établir en détail les besoins de ses élèves. Plus l'enseignant est formé, plus il revendique son autonomie et moins il a besoin de méthode, se sentant capable d'adapter son enseignement à la situation particulière de sa classe. D'où, la nécessité de la proposition d'une méthodologie d'enseignement-apprentissage des formes verbales de l'indicatif en français chez des nyangaphones partant des similitudes et des dissemblances existant entre le français et le kinyanga, quant aux formes verbales de l'indicatif.

#### **4.3.4. DE L'ENSEIGNEMENT DES FORMES VERBALES DE L'INDICATIF EN FRANCAIS**

Comme nous l'avons déjà précisé, nous proposons ici une méthodologie pouvant faciliter l'enseignement-apprentissage des formes verbales de l'indicatif en français partant des similitudes et des différences entre les formes verbales de l'indicatif de ces deux langues. Le classement du matériel linguistique des formes verbales de l'indicatif en français en vue de l'enseignement-apprentissage doit se présenter par progression, c'est-à-dire en allant du plus facile au moins difficile. Or, « comme critère général de difficulté, on peut adopter que les éléments de la langue seconde les plus difficiles pour l'apprenant sont les plus semblables à ceux de la langue maternelle (interférences, fausses analogies) et les plus différents » (MBULAMOKO, M., 2008-2009 : 36). Donc, les éléments de la langue seconde les moins difficiles pour l'apprenant sont les moins semblables à ceux de la langue maternelle et les moins différents, c'est-à-dire les éléments intermédiaires entre les plus semblables et les plus différents. Cependant, l'enseignement de ces formes verbales ne peut ni ne doit jamais s'éloigner de grands principes didactiques ou méthodologiques mis en oeuvre par les théoriciens d'enseignement du français. Tout partira d'un texte tiré d'un thème en respectant la méthode structuro-globale dont l'exploitation grammaticale constitue une unité.

L'usage de la méthode confrontative, dans le processus enseignement-apprentissage des formes verbales de l'indicatif en français, ne s'écarte pas du principe d'aller du facile au difficile ni non plus de celui selon lequel « les acquis antérieurs favorisent l'acquisition des notions postérieures ». Aussi, la proposition du plan suivant est-elle présentée afin de permettre une base solide à un meilleur enseignement-apprentissage desdites formes verbales en français :

1. La phrase simple (ou proposition) et ses éléments
2. Notions sur le verbe
3. La structure d'une forme verbale
4. Les modes du verbe
5. Le mode infinitif
6. Le mode indicatif

D'une manière spéciale, l'enseignement des formes verbales de l'indicatif en français basé sur les réalités typologiques entre français et kinyanga et exercé sur des apprenants nyangaphones partira des éléments repris dans le tableau suivant :

TEMPS SIMPLES			TEMPS COMPOSÉS		
Français	Kinyanga	Communs	Français	Kinyanga	Communs
1. Imparfait	1.Plus-que-parfait	1. Présent	1. Futur antérieur	1. Imparfait	1. Plus – que –parfait
	2.Futur antérieur du passé	2. Passé simple	2. Futur antérieur du passé	2. Plus -que parfait	2. Passé antérieur
	3.Futur antérieur	3. Futur simple		3. Passé composé	3. Passé composé
	4.Passé composé	4. Futur du passé			

Partant de ce qui précède, le plan suivant est proposé :

- 1) L'indicatif présent
- 2) L'indicatif passé simple
- 3) L'indicatif futur simple
- 4) L'indicatif futur du passé
- 5) L'indicatif imparfait
- 6) L'indicatif passé composé
- 7) L'indicatif passé antérieur
- 8) L'indicatif futur antérieur
- 9) L'indicatif futur antérieur du passé
- 10) L'indicatif plus –que – parfait

## CONCLUSION PARTIELLE

Nous voici arrivé au terme du chapitre quatrième de notre travail, lequel chapitre est intitulé « Prédiction didactique du travail ». Ce chapitre a consisté à présenter, sous forme de proposition, une directive méthodologique capable de permettre un enseignement-apprentissage adéquat et facile des formes verbales de l'indicatif en français chez des apprenants nyangaphones sachant que ledit apprentissage est influencé par le phénomène substrat linguistique et considérant les ressemblances et les dissemblances existant entre ces deux langues quant aux formes verbales de l'indicatif. Outre l'introduction, ce chapitre s'est articulé sur deux points dont l'enseignement des langues et l'enseignement du français, langue seconde en R.D.C.

Parlant de l'enseignement des langues, nous avons touché sur le point des notions relatives à l'enseignement-apprentissage des langues. En ceci, il a été démontré que la langue peut se présenter sous deux formes de variétés : les variété vernaculaires dénommées par la série de lecte (dialecte sociolecte, technolacte, idiolecte) et la variété cultivée (celle qui est orthographiée ; normée ; étudiée par les grammaires, les dictionnaires, les rhétoriques ; qui est illustrée par des œuvres littéraires et qui est la seule variété enseignée : C'est la langue savante, recherchée, classique).

La langue peut être maternelle ou étrangère (seconde). Elle est maternelle lorsqu'elle est celle dans laquelle l'homme est né et / ou a appris dès le bas âge ; elle est alors relative à l'individu qui la parle. Elle est étrangère ou seconde lorsque, par rapport à la langue maternelle, elle est

nouvelle à l'individu ; elle vient suppléer à la langue maternelle pour certaines raisons vis-à-vis de l'intention de l'individu qui l'apprend ou qui la parle.

L'enseignement bi-/plurilingue, est l'apprentissage de deux ou plusieurs langues à la fois. Parmi les langues apprises figurent la première (maternelle) et la seconde ; la langue première étant bien connue de l'apprenant, elle favoriserait la compréhension de la langue seconde (nouvelle) portant des réalités ou données typologiques que présentent les deux langues.

Parlant de l'enseignement du français, langue seconde en R.D.C, il a été démontré que cette langue est transposée pour être enseignée, apprise; ~~Pour pallier à cette difficulté~~, il faudra ~~alors~~ adapter cette langue au niveau des apprenants avant d'être apprise, c'est-à-dire adapter le français aux réalités de la langue première de l'apprenant qui est ici le kinyanga. L'enseignement sera conditionnement et pratiquement actif. L'activité orale ou écrite doit aboutir à une possession réelle, à une spontanéité effective. D'où, l'enseignant ne sera qu'un simple guide dans la classe laissant l'apprenant agir lui-même. La méthode d'enseignement ne sera pas utilisée d'une façon identique ; il faudra l'adapter aux différents cycles d'enseignement. C'est l'approche communicative qui est proposée selon les objectifs pour chaque degré dans le processus d'apprentissage du français, langue étrangère. L'approche communicative présente certains avantages, notamment, impliquer efficacement une adaptation des formes linguistiques à la situation et à l'interaction de communication ; enrichir le sens du message transmis par le locuteur lors de sa réception par l'auditeur ; rendre l'enseignement actif, recevant des stimuli externes : apprendre une langue, c'est donc généralement apprendre à se comporter de manière adéquate dans des situations de communication où l'apprenant aura quelque chance de se trouver en utilisant les codes de la langue cible.

On assiste actuellement à ce que l'on appelle éclectisme méthodologique. Ceci consiste à adapter la méthodologie à l'environnement, au milieu où elle est utilisée afin d'éviter sa transgression. Ainsi, la méthode communicative ne serait pas employée de la même façon en France et en R.D.C. D'où l'adaptation du processus enseignement-apprentissage aux réalités typologiques entre le français et le kinyanga pour permettre un apprentissage facile des formes verbales de l'indicatif en français par des nyangaphones.

L'enseignement des formes verbales de l'indicatif en français doit se réaliser en allant du facile au difficile en respectant les grands principes mis en œuvre par les théoriciens de didactique du français ; en tenant compte des résultats confrontatifs des formes verbales de

ces deux langues ainsi qu'en usant de l'approche communicative, soumettant ainsi les apprenants à de nombreux exercices interlocutoires par la dramatisation. Ainsi, partira-t-on d'un texte tiré d'un thème ; on en exploitera les formes verbales de l'indicatif en se basant sur certains prérequis. L'enseignement desdites formes verbales se fera spécialement en distinguant les temps simples et les temps composés particuliers et communs entre le français et le kinyanga. Cependant le plan respectera l'enchaînement logique prévu en français tout en faisant recours aux données typologiques entre français et kinyanga.

## CONCLUSION GÉNÉRALE

Nous voici arrivé au terme de notre travail, lequel travail est intitulé « *Etude confrontative des formes verbales du français et du kinyanga : cas du mode indicatif* ».

Outre l'introduction et la conclusion générales, ce travail s'est articulé sur quatre chapitres. Dans l'introduction générale, le cadre, le choix et l'intérêt du sujet ont consisté à situer le sujet en démontrant qu'il est de caractère linguistico-didactique en ce sens qu'on a abouti à une ébauche didactique après avoir fait une description des formes verbales de l'indicatif en français et en kinyanga. Il a été question d'une étude essentiellement synchronique, typologique portant sur deux langues non congénaires. Le souci de diminuer voire d'éliminer les difficultés servant d'éléments de blocage dans le processus enseignement-apprentissage des formes verbales de l'indicatif en français par les apprenants nyangophones est le motif qui a intéressé ce sujet.

Ce travail a poursuivi un triple objectif :

- ✱ présenter des notions théoriques nécessaires en rapport avec la grammaire contrastive afin de les appliquer à la présente étude;
- ✱ élaborer un bilan confrontatif des formes verbales de l'indicatif en français et celles de l'indicatif en kinyanga capables de servir de point de départ vers la diglossie voire le bilinguisme de la part de tel ou tel autre locuteur de ces deux langues en tenant compte des phénomènes superstrat, substrat et adstrat ;
- ✱ définir, sous forme de proposition, une directive méthodologique adaptée à l'étude confrontative ici présente pouvant servir de support didactique dans le processus enseignement-apprentissage du français chez des nyangaphones..

Pour vérifier notre hypothèse, nous avons usé des techniques et méthodes qui ont été développées dans le chapitre premier du présent travail. Quant à la délimitation, notre sujet, a porté sur la confrontation des formes verbales de l'indicatif en français et en kinyanga. Il s'est agi d'une étude typologique synchronique qui a abouti à une ébauche pédagogique. Nous nous sommes référé au système verbal tel que conçu par Maurice GREVISSE dans Précis de grammaire française, Edition 1996 ; la variété du kinyanga que nous avons utilisée est celle parlée en Groupement Walowa-Uroba, Secteur des Wanianga en Territoire de Walikale, Province du Nord-Kivu, en République Démocratique du Congo.

Deux difficultés ont été rencontrées lors de l'élaboration du présent travail : il s'agit du manque d'une bibliothèque appropriée à Goma et la maîtrise lente de l'outil méthodologique utilisé.

Le chapitre premier du présent travail s'est intitulé « Cadre théorique et méthodologique de l'étude ». Ici, il a été question de la présentation du cadre conceptuel et du cadre méthodologique du travail.

Le chapitre deuxième du présent travail s'est intitulé « Les formes verbales de l'indicatif ». Ce chapitre s'est articulé sur deux points : les formes verbales de l'indicatif en kinyanga et les formes verbales de l'indicatif en français. Dans tous les deux points, on a traité de la formation des temps, d'une part, ainsi que de ces formes verbales face à la théorie des typologies ou classes linguistiques.

En ce qui concerne les formes verbales de l'indicatif en kinyanga, en l'occurrence la formation des temps, il a été démontré que ce mode compte au total dix temps repartis en temps simples et en temps composés.

En dépit de certaines variations pouvant surgir au sein de certaines structures, tous ces temps se forment d'après la structure générale suivante : F.V.  $\longrightarrow$  (S) + P.V + Rad + Fin. Ceci nous conduit à induire que les formes verbales de l'indicatif se forment en respectant la structure générale des formes verbales que nous avons évoquée plus loin dans le chapitre premier du présent travail.

Nous référant aux typologies ou classes linguistiques de Bernard POTTIER et Vladimir SKALIVKA, il s'est avéré qu'à partir des formes verbales de l'indicatif, le kinyanga est une langue flexionnelle externe, flexionnelle interne et agglutinante. Cependant, de ce point de vue, le kinyanga n'est pas une langue isolante ni non plus polysynthétique.

Quant aux formes verbales de l'indicatif en français, en l'occurrence la formation des temps, il a été démontré que ce mode compte au total dix temps repartis en temps simples et en temps composés. Les temps simples se forment suivant la formule générale ci-après :

F.V.  $\longrightarrow$  S + Rad + Dés. Les temps composés se forment d'après la formule générale suivante : F.V.  $\longrightarrow$  S + Auxil. T. S. C. + Part. passé (de forme simple) du verbe à conjuguer. Dans cette formule, les temps simples et les temps composés marchent par paire.

Nous référant aux typologies ou classes linguistiques de Bernard POTTIER et Vladimir SKALIVKA, il s'est avéré qu'à partir des formes verbales de l'indicatif, le français est une langue isolante ou analytique, flexionnelle externe, agglutinante et polysynthétique. Cependant, dans ce point de vue, le français n'est pas une langue flexionnelle interne.

Le chapitre troisième s'est intitulé « Analyse confrontative des formes verbales de l'indicatif en kinyanga et en français ». Ce chapitre a consisté à établir les similitudes et les contrastes existant entre les formes verbales de l'indicatif de ces deux langues à partir de la description desdites formes au sein de l'une et de l'autre langues. Deux grands points ont été traités pour étoffer ce chapitre : les similitudes entre lesdites formes verbales, d'une part, et leurs contrastes, d'autre part.

Pour ce qui est des similitudes, les deux langues utilisent la structure générale suivante : F.V.  $\longrightarrow$  S + Rad + Dés / Fin. Au sein de cette formule, le sujet est un élément supplémentaire.

L'indicatif compte en français, comme en kinyanga, dix temps au total. Il reconnaît ainsi quatre temps simples communs entre français et kinyanga : le présent, le passé simple, le futur simple et le futur du passé. Tous ces temps se forment d'après la formule générale suivante : F.V.  $\longrightarrow$  S + Rad + Dés / Fin. Il reconnaît aussi trois temps composés communs entre français et kinyanga : le plus-que-parfait, le passé antérieur et le passé composé.

Considérant les typologies ou classes linguistiques de Bernard POTTIER et Vladimir SKALIVKA, il s'est dégagé qu'à partir des formes verbales de l'indicatif, le français et le kinyanga sont tous des langues flexionnelles externes et agglutinantes.

Quant aux contrastes, au-delà de la structure (formule) générale : F.V.  $\longrightarrow$  S + Rad + Dés / Fin, la structure d'une forme verbale de l'indicatif en kinyanga contient parfois d'autres éléments qui concourent à son agglutination, chose qui se remarque moins dans la forme verbale agglutinante française. L'indicatif compte huit temps simples en kinyanga (le présent, le passé simple, le passé composé, le futur simple, le futur antérieur, le plus-que-parfait, le futur du passé et le futur antérieur du passé) alors qu'en français il en compte cinq (le présent, le passé simple, l'imparfait, le futur simple et le futur du passé). Le kinyanga compte parfois sur le tonème pour former certains temps simples alors qu'en français, cela n'a pas lieu. Les finales des temps simples restent pour la plupart des cas statiques et identiques à celle de l'infinitif en kinyanga tandis que les désinences varient en nombre et en personne avec le sujet du verbe en français.

L'indicatif compte quatre temps composés en kinyanga (l'imparfait, le plus-que-parfait, le passé antérieur et le passé composé) alors qu'en français, il en compte cinq (le passé composé, le passé antérieur, le futur antérieur, le plus-que-parfait et le futur antérieur du passé). D'où, le futur antérieur, le futur antérieur du passé et le passé antérieur sont des

temps composés en français, mais des temps simples en kinyanga. Par contre le plus-que-parfait et le passé composé, temps exclusivement composés en français, sont des temps simples et des temps composés à la fois en kinyanga. Bien que le plus-que-parfait, le passé antérieur et le passé composé soient des temps composés communs entre français et kinyanga, ces temps ne se forment pas en suivant une structure (formule) commune en ces deux langues.

En français et en kinyanga, les temps composés ne se forment pas en suivant la même structure (formule).

Pour exprimer certains faits et pour former certains temps, le français et le kinyanga n'utilisent pas les mêmes procédés.

Considérant les typologies ou classes linguistiques selon Bernard POTTIER et Vladimir SKALIVKA, il s'est dégagé qu'à partir des formes verbales de l'indicatif, le kinyanga et le français présentent des contrastes. Le français est une langue isolante et polysynthétique alors que le kinyanga ne l'est pas ; par contre, le kinyanga est une langue flexionnelle interne alors que le français ne l'est pas. Bien qu'ils soient tous des langues flexionnelles, le kinyanga est flexionnel à gauche tandis que le français est flexionnel à droite. Enfin, le kinyanga est une langue agglutinante plus développée que le français.

Le quatrième et dernier chapitre a été intitulé « Prédiction didactique du travail ». Ce chapitre a consisté à présenter, sous forme de proposition, une directive méthodologique capable de permettre un enseignement-apprentissage adéquat et facile des formes verbales de l'indicatif en français chez des apprenants nyangaphones sachant que ledit apprentissage est influencé par le phénomène substrat linguistique et considérant les ressemblances ainsi que les dissemblances existant entre ces deux langues quant aux formes verbales de l'indicatif.

← Nous avons distingué, dès le départ, la langue maternelle et la langue étrangère (ou seconde). Étant donné que l'apprentissage de la langue seconde subit certaines influences qui en favorisent ou défavorisent l'acquisition, l'enseignant de langue pourra et devra partir de cette langue bien connue de l'apprenant pour parvenir à l'acquisition de la nouvelle, réalité qu'il faudra exploiter et appliquer à l'enseignement-apprentissage des formes verbales de l'indicatif en français chez des nyangaphones. Cet enseignement se réalisera en distinguant les temps simples et les temps composés de l'indicatif particuliers et communs entre français et kinyanga. Partant de cette catégorisation, le plan suivant sera mise en oeuvre : le temps

présent, le passé simple, le futur simple, le futur du passé, l'imparfait, le passé composé, le passé antérieur, le futur antérieur, le futur antérieur du passé et le plus-que-parfait.

Répondant aux questions posées dans la problématique du présent travail, l'hypothèse de nos investigations, constituée de quatre volets, est confirmée de la manière suivante :

- Il existe bien des notions théoriques nécessaires relatives à la grammaire contrastive ou confrontative (cf. chapitre premier) qui ont été appliquées à la présente étude ;
- Les structures des formes verbales de l'indicatif ne se présentent pas de façon totalement analogue sur le plan typologique en français et en kinyanga (cf. chapitre deuxième) ;
- Il existe bien des points de similitude et de dissemblance entre les formes verbales de l'indicatif en français et en kinyanga (cf. chapitre troisième) ;
- Pour permettre un apprentissage facile des formes verbales de l'indicatif en français par des apprenants nyangaphones, la directive méthodologique à appliquer est d'enseigner ces formes verbales suivant les principes mis en place par les théoriciens de didactique du français en tenant inévitablement compte des résultats de la confrontation des formes verbales de l'indicatif en ces deux langues et en usant de l'approche communicative, soumettant ainsi les apprenants à de nombreux exercices interlocutoires par la dramatisation.

L'œuvre humaine étant toujours imparfaite, nous ouvrons de nouvelles perspectives à nos successeurs pour nous compléter ou nous corriger.

## BIBLIOGRAPHIE

### I. OUVRAGES, DICTIONNAIRES ET REVUES

01. BESCHERELLE, *Conjugaison pour tous*, Paris, Hatier, 1997.
02. BOKULA, M., et al., *Atlas linguistique du Zaïre, Inventaire préliminaire*, ACCT et Cerdotal, équipe zaïroise, 1983.
03. COSTE, D., et al., *Lignes des forces du renouveau actuel en D.L.E ; Remembrement de la Pensée méthodologique*, Paris, Clé International, 1980.
04. CLOSSET, F., *Didactique des langues vivantes*, Paris, 2003.
05. GINNEKEN, J., *Principes de linguistique psychologique*, Paris, 1907.
06. GREVISSE, M., *Précis de grammaire française*, Kinshasa, Afrique - Édition, 1996.
07. KADIMA, M., *Esquisse phonologique et morphologique de la langue nyanga*, Tervuren, Annales du Musée Royal de l'Afrique Centrale, 1965.
08. KIYANA, K., *Éducation de base. Essai méthodologique et éléments de linguistique swahili*, Goma, Ed. Uzima Tele, 2002.
09. LAROUSSE, *Le petit Larousse illustré*, Paris, Édition-Larousse, 1995/2008.
10. MARTINEZ, P., *Le français, langue seconde*, Paris, Maisonnier La Rose, S.D.
11. MATEENE, K., *Essai de grammaire générative et transformation<sup>nelle</sup> de la langue nyanga*, Kinshasa, P.U.Z., 1980.
12. POTTIER, B., *Le Dictionnaire Encyclopédique. Le langage*, Paris, CEPL, 1973.
13. TRNKA, B., *Méthode de comparaison analytique et grammaire comparée analytique*, Paris, ~~T.C.L.P.~~, 1929.
14. WEINREICH, U., *Languages in contact. Publications of the Linguistic Circle of New York*, New York, 1953.

### II. ARTICLES

15. BEACCO, J.C., « La méthode circulaire et les méthodologies constituées » in *Le français dans le monde* (recherche et application), Numéro spécial « Méthodes et méthodologies », janvier 1995.

16. CASTELLOTTI, V., « Méthodologie : Que disent les enseignants ? » in *Le français dans le monde* (recherche et application), Numéro spécial « Méthodes et méthodologies », janvier 1995.
17. DEBYSER, F., « Introduction. Les recherches contrastives aujourd'hui » in *Le français dans le monde*, (Comparaison des langues et enseignement du français), Paris, N° 81, juin 1971.
18. DUBOIS, J., et al., « Typologie » in *Le Dictionnaire de la linguistique*, Paris, N° 71, 1973.
19. HAGEGE, C., « Typologie et Universaux en linguistique » in *La structure des langues*, Paris, P.U.F., Collection Que sois-je, N° 53, 1982, spécialement I.
20. MOUNIN, G., « Typologie » in *Le dictionnaire de la linguistique*, Paris, N° 62, 1973.
21. PERILLEUX, G., « Sur le retour de la traduction en pédagogie interculturelle » in *Aménagement linguistique et pédagogie interculturelle*, Paris, Didier Erudition-Paris, Centre International de Phonétique Appliquée-Mons, N° 65, 1996.
22. POTTIER, B., « Agglutinant » in *Le Dictionnaire de la linguistique*, Paris, 1973 <sup>N° 66,</sup>
23. POTTIER, B., « La typologie » in *Le langage*, Paris, N° 73, 1973. <sup>////</sup>
24. POTTIER, B., « La typologie linguistique et l'analyse contrastive » in *Le français dans le monde* (Comparaison des langues et enseignement du français), Paris, N° 82, 1971.

### III. THESES ET TRAVAUX DE FIN DE CYCLE

25. KIBANJA, M., Etude confrontative des formes pronominales du français, kihunde et kiswahili, Mémoire de licence, inédit, I.S.P. Rutshuru, 2010.
26. MBULAMOKO, M., Verbe et personne. Les substituts et marques de la personne verbale en latin, espagnol, français, allemand, lingala et ngbandi, Thèse de doctorat, Université de Tübingen, Tübingen zur Linguistik, n° 36, 1973.
27. SAMBUKERE, M., Une lecture des contes nyanga, Mémoire de licence, inédit, I.S.P. Kisangani, 2007.

**IV. COURS**

28. EMEDI, O., Notes du cours de Questions spéciales de la Linguistique Africaine, inédit, L2 français, I.S.P. Rutshuru, 2008-2009.
29. MAKITA, M., Notes du cours de Techniques et méthodes de recherche en linguistique et en littérature, inédit, L1 français, I.S.P. Rutshuru, 2007 – 2008.
30. MBULAMOKO, M., Notes du cours de Grammaire contrastive du français et des langages bantu, inédit, L1 français, I.S.P. Rutshuru, 2007 – 2008.
31. UWIMANA, N., Notes du cours d'Histoire de la langue française, inédit, L2 français, I.S.P. Rutshuru, 2008 – 2009.

**V. RAPPORTS**

32. Rapport annuel de l'Etat-civil du Territoire de Walikale, 2000.

## TABLE DES MATIÈRES

ÉPIGRAPHE-----	i
DÉDICACE-----	ii
REMERCIEMENTS-----	iii
SIGLES, ABRÉVIATIONS ET SYMBOLES-----	iv
0. INTRODUCTION GÉNÉRALE-----	1
0.1. CADRE, CHOIX ET INTÉRÊT DU SUJET-----	1
0.2. PROBLÉMATIQUE-----	1
0.3. OBJECTIFS DE L'ÉTUDE-----	2
0.4. HYPOTHÈSE DU TRAVAIL-----	3
0.5. ÉTAT DE LA QUESTION-----	3
0.6. OUTILS MÉTHODOLOGIQUES-----	4
0.7. DÉLIMITATION DU SUJET-----	4
0.8. DIVISION DU TRAVAIL-----	5
0.9. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES-----	5
Chapitre premier : CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE DE L'ÉTUDE-----	6
1.1. INTRODUCTION-----	6
1.2. CADRE CONCEPTUEL-----	6
1.2.1. PRÉSENTATION DES LANGUES-----	6
1.2.1.1. LE FRANÇAIS-----	6
1.2.1.1.1. BREF HISTORIQUE-----	6
1.2.1.1.2. ÉLÉMENTS DE LA LANGUE FRANÇAISE-----	9
1.2.1.1.2.1. LES SONS-----	9
1.2.1.1.2.2. LES SIGNES-----	11
1.2.1.1.2.3. LA PRONONCIATION-----	12
1.2.1.1.2.4. LES MOTS-----	14
1.2.1.1.3. NOTIONS SUR LA CONJUGAISON EN FRANÇAIS-----	16
1.2.1.1.3.1. LES GROUPES DES VERBES-----	16
1.2.1.1.3.2. LES FORMES DU VERBE-----	17
1.2.1.2. LE KINYANGA-----	25
1.2.1.2.1. BREF HISTORIQUE ET SITUATION-----	25
1.2.1.2.2. ÉLÉMENTS DE LA LANGUE NYANGA-----	27
1.2.1.2.2.1. LES SONS-----	27
1.2.1.2.2.2. LES SIGNES-----	29
1.2.1.2.2.3. LA PRONONCIATION-----	30
1.2.1.2.2.4. LES MOTS-----	30
1.2.1.2.3. NOTIONS SUR LA CONJUGAISON EN KINYANGA-----	33

1.2.1.2.3.1. LES GROUPES DES VERBES -----	33
1.2.1.2.3.2. LES FORMES VERBALES -----	33
1.2.2. L'ÉTUDE CONFRONTATIVE -----	44
1.2.2.1. LES DEUX GRANDES DIRECTIONS DE LA COMPARAISON ET DE LA CLASSIFICATION DES LANGUES DU MONDE-----	44
1.2.2.1.1. LA MÉTHODE HISTORICO-COMPARATIVE -----	45
1.2.2.1.2. L'ANALYSE CONTRASTIVE OU CONFRONTATIVE, REFORMULATION DE LINGUISTIQUE TYPOLOGIQUE TRADITIONNELLE -----	46
1.2.2.2. DES ANCIENNES TYPOLOGIES LINGUISTIQUES À LA LINGUISTIQUE COMPARÉE TYPOLOGIQUE MODERNE OU GRAMMAIRE CONTRASTIVE -----	47
1.2.2.2.1. PRINCIPALES TYPOLOGIES LINGUISTIQUES AU XX <sup>e</sup> siècle -----	47
1.2.2.2.2. CLASSIFICATIONS TYPOLOGIQUES PARALINGUISTIQUES À CHEVAL SUR LE XIX <sup>e</sup> ET LE XX <sup>e</sup> siècles -----	48
1.2.2.2.3. CRITIQUE DES ANCIENNES TYPOLOGIES LINGUISTIQUES -----	50
1.2.2.2.4. ÉTAT ACTUEL DES RECHERCHES TYPOLOGIQUES -----	51
1.2.2.2.5. LA TYPOLOGIE DES LANGUES BANTU D'APRÈS VLADIMIR SKALIVKA -----	56
1.2.2.2.6. DÉFINITIONS DES PRINCIPAUX TYPE LINGUISTIQUES -----	58
1.2.2.2.7. REFORMULATION DE LA TYPOLOGIE LINGUISTIQUE FONDÉE SUR LES APPORTS DE LA LINGUISTIQUE MODERNE : LA GRAMMAIRE CONTRASTIVE ET/OU GRAMMAIRE CONFRONTATIVE -----	60
1.2.2.8. CONSIDÉRATIONS PÉDAGOGIQUES DE L'ÉTUDE CONFRONTATIVE OU CONTRASTIVE -----	62
1.2.2.8.2. PASSAGE DE LA LINGUISTIQUE DESCRIPTIVE À LA LINGUISTIQUE APPLIQUÉE VIA LA LINGUISTIQUE CONFRONTATIVE TYPOLOGIQUE -----	64
1.2.2.8.3. ACQUIS ET LIMITES DE LA MÉTHODE CONTRASTIVE OU CONFRONTATIVE COMME MÉTHODE D'ENSEIGNEMENT-APPRENTISSAGE DES LANGUES -----	65
1.3. CADRE MÉTHODOLOGIQUE -----	67
1.3.1. TECHNIQUES -----	67
1.3.1.1. LA TECHNIQUE DOCUMENTAIRE -----	67
1.3.1.2. LA TECHNIQUE D'INTERVIEW -----	67
1.3.2. MÉTHODES -----	68
1.3.2.1. LA MÉTHODE PARTICIPATIVE -----	68
1.3.2.2. LA MÉTHODE DESCRIPTIVE -----	68
1.3.2.3. LA MÉTHODE COMPARATIVE, CONTRASTIVE OU CONFRONTATIVE -----	68
Chapitre deuxième : LES FORMES VERBALES DE L'INDICATIF -----	70
2.1. LES FORMES VERBALES DE L'INDICATIF EN KINYANGA -----	70

2.1.1. LA STRUCTURE D'UNE FORME VERBALE -----	70
2.1.2. LA FORMATION DES TEMPS-----	70
2.1.2.1. LES TEMPS SIMPLES -----	70
2.1.21.1. LE PRÉSENT -----	70
2.1.2.1.2. LE PASSÉ SIMPLE-----	71
2.1.2.1.3. LE PASSÉ COMPOSÉ-----	71
2.1.2.1.4. LE FUTUR SIMPLE-----	72
2.1.2.1.5. LE FUTUR ANTÉRIEUR -----	73
2.1.2.1.6. LE PLUS-QUE-PARFAIT-----	73
2.1.21.7. LE FUTUR DU PASSÉ -----	74
2.1.2.1.8. LE FUTUR ANTÉRIEUR DU PASSÉ -----	74
2.1.2.2. LES TEMPS COMPOSÉS -----	74
2.1.2.2.1. L'IMPARFAIT-----	75
2.1.2.2.2. LE PLUS -QUE-PARFAIT -----	75
2.1.2.2.3. LE PASSÉ ANTÉRIEUR -----	75
2.1.2.2.4. LE PASSÉ COMPOSÉ-----	76
2.1.3. LES FORMES VERBALES DE L'INDICATIF EN KINYANAGA FACE A LA THEORIE DES TYPOLOGIES LINGUISTIQUES-----	76
2.1.3.1. TYPE FLEXIONNEL EXTERNE-----	76
2.1.3.2. TYPE FLEXIONNEL INTERNE-----	77
2.1.3.3. TYPE AGGLUTINANT-----	77
2.2. LES FORMES VERBALES DE L'INDICATIF EN FRANÇAIS -----	77
2.2.1. LA STRUCTURE D'UNE FORME VERBALE -----	77
2.2.2. LA FORMATION DES TEMPS-----	78
2.2.2.1. LES TEMPS SIMPLES -----	78
2.2.2.1.1. LE PRÉSENT -----	78
2.2.2.1.2. L'IMPARFAIT-----	79
2.2.2.1.3. LE PASSÉ SIMPLE-----	80
2.2.2.1.4. LE FUTUR SIMPLE-----	81
2.2.2.1.5. LE FUTUR DU PASSÉ-----	82
2.2.2.2. LES TEMPS COMPOSÉS -----	82
2.2.2.2.1. LE PASSÉ COMPOSÉ-----	82
2.2.2.2.2. LE PLUS-QUE-PARFAIT-----	83

2.3.2.2.3. LE PASSÉ ANTÉRIEUR -----	83
2.2.2.2.4. LE FUTUR ANTÉRIEUR -----	84
2.2.2.2.5. LE FUTUR ANTÉRIEUR DU PASSÉ -----	85
2.2.3. LES FORMES VERBALES DE L'INDICATIF EN FRANÇAIS FACE À LA THÉORIE DES TYPOLOGIES LINGUISTIQUES -----	85
2.2.3.1. TYPE OU CARACTÈRE ISOLANT OU ANALYTIQUE -----	85
2.2.3.2. TYPE FLEXIONNEL EXTERNE -----	86
2.2.3.3. TYPE AGGLUTINANT -----	86
2.2.3.4. TYPE POLYSYNTHÉTIQUE -----	86
CONCLUSION PARTIELLE -----	87
Chapitre troisième : ANALYSE CONFRONTATIVE DES FORMES VERBALES DE L'INDICATIF EN KINYANGA ET EN FRANÇAIS -----	89
3.1. INTRODUCTION -----	89
3.2. SIMILITUDES ENTRE LES FORMES VERBALES DE L'INDICATIF EN KINYANGA ET EN FRANÇAIS -----	89
3.2.1. DE LA STRUCTURE D'UNE FORME VERBALE -----	89
3.2.2. DE LA FORMATION DES TEMPS -----	89
3.2.2.1. DES TEMPS SIMPLES -----	89
3.2.2.2. DES TEMPS COMPOSÉS -----	90
3.2.3. DES FORMES VERBALES DE L'INDICATIF EN KINYANGA ET EN FRANÇAIS FACE À LA THÉORIE DES TYPOLOGIES LINGUISTIQUES -----	90
3.2.3.1. DU TYPE FLEXIONNEL EXTERNE -----	90
3.2.3.2. DU TYPE AGGLUTINANT -----	90
3.3. CONTRASTES ENTRE LES FORMES VERBALES DE L'INDICATIF EN KINYANGA ET EN FRANÇAIS -----	91
3.3.1. DE LA STRUCTURE D'UNE FORME VERBALE -----	91
3.3.2. DE LA FORMATION DES TEMPS -----	91
3.3.2.1. DU PRÉSENT -----	92
3.3.2.2. DU PASSÉ SIMPLE -----	92
3.3.2.3. DU FUTUR SIMPLE -----	92
3.3.2.4. DU FUTUR DU PASSÉ -----	93
3.3.2.5. DE L'IMPARFAIT -----	93
3.3.2.6. DU PASSÉ COMPOSÉ -----	93
3.3.2.7. DU PASSÉ ANTÉRIEUR -----	94
3.3.2.8. DU FUTUR ANTÉRIEUR -----	94

3.3.2.9. DU PLUS-QUE-PARFAIT -----	94
3.3.2.10. DU FUTUR ANTÉRIEUR DU PASSÉ -----	94
3.3.3. DES FORMES VERBALES DE L'INDICATIF EN KINYANGA ET EN FRANÇAIS FACE À LA THÉORIE DES TYPOLOGIES LINGUISTIQUES -----	95
3.3.3.1. DU TYPE OU CARACTÈRE ISOLANT OU ANALYTIQUE -----	95
3.3.3.2. DU TYPE FLEXIONNEL INTERNE -----	95
3.3.3.3. DU TYPE FLEXIONNEL EXTERNE -----	95
3.3.3.4. DU TYPE AGGLUTINANT -----	95
3.3.3.5. DU TYPE POLYSYNTHÉTIQUE -----	96
CONCLUSION PARTIELLE -----	96
Chapitre quatrième : PRÉDICTION DIDACTIQUE DU TRAVAIL -----	98
4.1. INTRODUCTION -----	98
4.2. L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES -----	98
4.2.1. QUELQUES NOTIONS RELATIVES À L'ENSEIGNEMENT- APPRENTISSAGE DES LANGUES -----	98
4.2.2. DIFFÉRENCE ENTRE LANGUE MATERNELLE ET LANGUE ETRANGÈRE -----	99
4.2.2.1. LANGUE MATERNELLE -----	99
4.2.2.2. LANGUE ETRANGÈRE -----	99
4.2.3. L'ENSEIGNEMENT BI-/PLURILINGUE -----	99
4.3. L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS, LANGUE SECONDE EN R.D.C. -----	100
4.3.1. UN FRANÇAIS TRANSPOSÉ POUR ÊTRE ENSEIGNÉ, APPRIS -----	100
4.3.2. CONDITIONS ET PRATIQUE D'UN ENSEIGNEMENT ACTIF -----	100
4.3.3. ADAPTATION DE LA MÉTHODE AUX DIFFÉRENTS CYCLES D'ENSEIGNEMENT -----	101
4.3.3.1. DES APPROCHES MÉTHODOLOGIQUES -----	101
4.3.3.2. DE L'ADAPTATION DE LA MÉTHODE -----	103
4.3.3.2.1. LES DEUX PREMIÈRES ANNÉES -----	103
4.3.3.2.2. LA TROISIÈME ET LA QUATRIÈME ANNÉES -----	105
4.3.3.2.3. LES DEUX DERNIÈRES ANNÉES -----	105
4.3.3.3. DE L'ÉCLECTISME ACTUEL -----	106
4.3.4. DE L'ENSEIGNEMENT DES FORMES VERBALES DE L'INDICATIF EN FRANCAIS -----	107
CONCLUSION PARTIELLE -----	109
CONCLUSION GÉNÉRALE -----	112
BIBLIOGRAPHIE -----	117
TABLE DES MATIÈRES -----	120